

L'INDOCHINE À L'EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE ET DES PAYS D'OUTRE-MER Paris-Vincennes (1931)



Coll. Jacques Bobée

Auberlet, sculpteurs — ANGKOR-VAT — FAÇADE PRINCIPALE — Blanche, architectes
Braun & Cie, imp. — ÉDITEURS CONCESSIONNAIRES, Paris

L'Exposition coloniale de Paris

La participation de la Cochinchine
(*Saïgon républicain*, 22 avril 1927, p. 1, col. 5)

Le comité local chargé de préparer la participation de la Cochinchine à la prochaine Exposition coloniale internationale de Paris s'est réuni hier 21 avril, à la Direction des Bureaux, sous la présidence de M. de Tastes, inspecteur des Affaires politiques et administratives.

Il a été procédé à un échange de vues entre les membres du comité. La question principalement examinée a été celle du genre de construction à adopter pour servir à la Colonie de pavillon particulier et pour faire apparaître aux regards des visiteurs les formes expressives, infiniment variées de nos cités indigènes.

L'idée d'une reproduction de la maison annamite, qui figurait déjà à l'Exposition coloniale de Marseille, ayant été écartée, le comité a estimé que la Cochinchine ne pouvait mieux faire qu'en envisageant la réalisation d'une réplique, avec toutes ses dépendances, d'une pagode annamite ancienne ou restaurée. La pagode, après la maison annamite, est, en effet, l'édifice qui présente le plus, à la fois de caractère local et d'originalité artistique, qui constitue un décor et une manifestation de la vie.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} juillet 1927)

L'Exposition coloniale de 1929. — Il est créé au Tonkin un comité local chargé de préparer la participation du Protectorat à l'Exposition coloniale de 1929.

Le comité est composé comme suit : M. Eckert, administrateur des S. C., président ; M. Perroud, président de la chambre de commerce de Hanoï ; vice-président, MM. Aumont, délégué de la chambre de commerce de Haïphong ; Borel, délégué de la chambre d'agriculture du Tonkin, Leconte, Émile, délégué du Syndicat des planteurs de café, Fouque, résident de France à Hadong ; Bary, résident de France à Lang-Son ; Bouchet, résident de France à Haiduong ; Chapoulart ¹, résident de France à Thai-Nguyên ; Delsalle, chef de cabinet du résident supérieur au Tonkin ; Soler, Lê-van-Phuc, membres du conseil municipal de Hanoï ; Chenu, Nguyêt-van-Tan, membres du conseil municipal de Haïphong ; Tortel, membre de la commission municipale de Nam-Dinh ; Hieroltz, directeur de l'École des arts appliqués ; Inguimberty, artiste peintre ; Batteur, architecte de l'E. F. E. O. ; Sabrié, architecte des bâtiments civils ; Roberquint [Robequain], professeur agrégé de l'Université ; Deseille, éditeur ; le colonel Bonifacy ; Crévost, directeur du Musée économique ; Barondeau, directeur d'exploitations minières ; Varenne, ingénieur représentant de la Société minière et métallurgique, en Indochine ; Brun, directeur adjoint de la Société des Charbonnages du Tonkin ; Hoang trong Phu, tông-dôc de Hadong ; Bui-bang-Doan, an-sat à Langson ; Ng.-van-Khuc, tri-phu à Phu-lang-Thuong ; Vu-van An, propriétaire rural ; Son-xuan-Hoan directeur de la maison Quang-Hung-Long à Hanoï ; Pham-van-Khoan, brodeur à Hanoï ; Vuong-vinh-Tuy, ébéniste à Hanoï ; Ng. Lè ingénieur aux Distilleries Fontaine, Hanoï ; de Massiac, Mazet, Le Gac, Ng.van-Vinh, Phami-Quynh, publicistes, membres.

M. Virgitti, administrateur des S. C., secrétaire.

Les chefs des services locaux et les chefs de province ou de municipalité pourront être priés d'assister aux séances du comité quand il s'y traitera une question intéressant leur service. Ils pourront, par la suite, se faire représenter par un fonctionnaire chargé, sous leur direction, de la participation de leur service à l'Exposition coloniale.

Exposition coloniale de Paris
(*Saïgon républicain*, *L'Écho annamite*, 12 août 1927)

Le Comité local chargé de préparer la participation de la Cochinchine à la prochaine Exposition coloniale internationale de Paris, a tenu sa deuxième réunion le 8 août, à la

¹ Camille-Chapoulart (Hyères, 1885-Nice, 1955) : futur administrateur maire de Hanoï (1941-1942). Voir [encadré](#).

direction des Bureaux, sous la présidence de M. de Tastes, inspecteur des Affaires politiques et administratives.

Le président a, tout d'abord, donné lecture du programme général de la section indochinoise, établi par M. P. Guesde, commissaire général de l'Indochine, et il a été procédé à un échange de vues entre les membres du comité.

Sans toutefois entrer dans les détails, le comité a arrêté le plan d'ensemble du groupe d'édifices que comprendra l'Exposition de la Cochinchine, et M. Gruet, architecte de la Ville de Saïgon, a été chargé d'en dresser le schéma.

L'idée d'une reproduction d'une pagode annamite ayant été adoptée par le Comité lors de sa première réunion, son choix s'est porté sur la pagode Ba-Lua dédiée au génie tutélaire du village de Phu Cuong à Thudàumôt.

Cette construction, qui sera édifiée au centre de l'emplacement réservé à la Cochinchine, groupera autour d'elle un certain nombre de petits pavillons, où seront réunies les expositions. Celles-ci devront être installées de manière à faire ressortir le mieux possible l'aspect matériel, la physionomie particulière et la personnalité propre de la Colonie.

Des panoramas, des dioramas et des photographies à grande échelle évoqueront les caractéristiques géographiques de la Cochinchine. Les arts indigènes comporteront une exposition rétrospective, organisée parallèlement à une exposition archéologique, et les industries indigènes seront également représentées dans tous leurs détails. (M. Bouchot, archiviste du gouvernement, a été chargé particulièrement de la préparation de l'exposition des arts indigènes).

Comme attraction, le Comité a proposé des représentations du Théâtre moderne annamite ou Cai-Luong.

L'Exposition coloniale de Paris
(*Saïgon républicain*, 13 septembre 1927, p. 1, col. 6)

Le comité local, chargé de préparer la participation de la Cochinchine à la prochaine Exposition coloniale internationale de Paris, a tenu sa quatrième réunion le 8 septembre, à la direction des bureaux, sous la présidence de M. de Tastes, inspecteur des Affaires politiques et administratives.

Il avait à examiner le projet de plan d'ensemble du groupe d'édifices de l'Exposition de la Cochinchine établi par M. Gruet, architecte de la ville de Saïgon.

Ce projet de plan qui comprend, à l'entrée de l'emplacement réservé à la Cochinchine, l'aménagement d'une cour d'honneur donnant accès à la pagode qui sera la reproduction de celle du village de Phu Cuong à Thudaumot avec un pavillon sur chacun de ses côtés a été adopté par le comité. Cependant, comme l'emplacement actuellement réservé à la Cochinchine est par trop exigu et totalement dépourvu de voies d'accès, le comité a proposé de demander au comité central de Paris de bien vouloir attribuer à la Colonie un espace mieux situé et mesurant 10 mètres de largeur sur 80 mètres de profondeur afin de permettre l'exécution du projet envisagé.

Ensuite, sur la proposition de son président et en vue de pouvoir commencer à travailler utilement, le Comité a procédé à la nomination de plusieurs sous-commissions chargées de s'occuper d'une partie déterminée de l'Exposition.

Exposition Coloniale internationale de Paris en 1931
Nominations
(*L'Écho annamite*, 3 octobre 1927)

1. — M. le docteur Coulogner, directeur local de la Santé,
2. — M. Monat, ingénieur en chef des Travaux publics ou son représentant,
3. — M. Paillet, directeur des Forges, Ateliers et Chantiers d'Indochine [FACI*],
représentant du Port de Commerce,
4. — M. Le Louet, chef du service vétérinaire,
5. — M. Capifali, chef du Service forestier,
6. — M. Ducuing, Sculpteur,
7. — et M. Carteron, directeur du Bureau du Tourisme,
Sont nommés membres du comité local chargé de préparer la participation de la Cochinchine à la prochaine Exposition coloniale de Paris.

Exposition coloniale de Paris
(*L'Écho annamite*, 12 août 1928)

Le Comité local chargé de préparer la participation de la Cochinchine à la prochaine Exposition coloniale internationale de Paris, a tenu sa deuxième réunion le 8 août, à la Direction des Bureaux, sous la présidence de M. de Tastes, inspecteur des Affaires politiques et administratives.

Le président a, tout d'abord, donné lecture du programme général de la Section indochinoise, établi par M. P. Guesde, commissaire général de l'Indochine, et il a été procédé à un échange de vues entre les membres du comité.

Sans toutefois entrer dans les détails, le Comité a arrêté le plan d'ensemble du groupe d'édifices que comprendra l'Exposition de la Cochinchine, et M. Gruet, architecte de la ville de Saïgon, a été chargé d'en dresser le schéma.

L'idée d'une reproduction d'une pagode annamite ayant été adoptée par le Comité lors de sa première réunion, son choix s'est porté sur la pagode Ba-Lua dédiée au génie tutélaire du village de Phu Cuong à Thudâumôt.

Cette construction, qui sera édifiée au centre de l'emplacement réservé à la Cochinchine, groupera autour d'elle un certain nombre de petits pavillons, où seront réunies les expositions. Celles-ci devront être installées de manière à faire ressortir le mieux possible l'aspect matériel, la physionomie particulière et la personnalité propre de la Colonie.

Des panoramas, des dioramas et des photographies à grande échelle évoqueront les caractéristiques géographiques de la Cochinchine. Les arts indigènes comporteront une exposition rétrospective, organisée parallèlement à une exposition archéologique, et les industries indigènes seront également représentées dans tous leurs détails. (M. Bouchot, archiviste du gouvernement, a été chargé particulièrement de la préparation de l'exposition des arts indigènes).

Comme attraction, le Comité a proposé des représentations du théâtre moderne annamite ou Cai-Luong.

Du 23 septembre 1928
Exposition coloniale internationale de Paris en 1931
(*L'Écho annamite*, 25 avril 1929, p. 1-2)

Par décision du Gouverneur général, en date du 23 septembre 1928, M. Eutrope, inspecteur des Affaires politiques et administratives, a été désigné comme délégué local de la Cochinchine à l'Exposition Coloniale Internationale de Paris.

En cette qualité, M. Eutrope est chargé d'organiser, de centraliser et de diriger, en liaison avec le délégué général de l'Indochine, tous les travaux relatifs à la préparation sur place de l'Exposition Coloniale internationale de Paris.

Le délégué local est assisté dans ses travaux par une Commission locale, dont les membres ont été nommés par un arrêté du gouverneur de la Cochinchine daté du 24 avril.

Cette commission comprend :

1 un Comité central, chargé de préparer, de coordonner et de diriger l'ensemble des travaux relatifs à la préparation de l'Exposition Coloniale ainsi constitué ;

M. Eutrope, inspecteur des Affaires politiques et administratives, délégué local de la Cochinchine à l'Exposition coloniale de Paris, président ;

1 Membré français et 1 membre indigène du Conseil colonial, membre ;

1 Conseiller municipal de Saïgon, membre

1 Conseiller municipal de Cholon, membre

1 Membre de la Chambre de Commerce. Membre

1 Membre de la Chambre d'Agriculture. Membre

2 Délégués des Syndicats de la Presse, membre

Le chef du Service Bâtiments civils, membre

M. le doc phu Vinh, membre

1 fonctionnaire de Services civils, de l'Indochine, secrétaire ;

2 Quatre sections techniques chargées de préparer spécialement les diverses parties de cette Exposition suivant le programme ci-après :

1 section : Activité économique :

a) Agriculture ;

b) Forêts ;

c) Chasse et Pêche ;

d) Outilage, transports, communications maritimes, fluviales et terrestres.

e) Commerce, Banque.

f) Industrie.

2^e section : Activité intellectuelle et artistique :

a) Lettres : Librairie, Presse, etc.

b) Sciences : Société et organisation scientifique

c) Arts : Arts français et Arts indigènes

d) Histoire et Géographie de la Cochinchine

3^e section : Activité sociale :

a) Administration générale et spéciale.

b) Instruction publique.

c) Assistance Médicale.

d) Œuvres d'assistance sociale.

d) Œuvres de prévoyance sociale.

4ème section ; Tourisme et Attractions.

Chacune de ces sections sera présidée par un membre du bureau central ou à défaut par un membre de ce comité à la désignation du bureau central.

Sont appelés à faire partie de chaque comité technique :

1° un ou plusieurs membres du bureau central ;

2° Les chefs des Services généraux ou locaux, les directeurs d'établissements autonomes (Jardin botanique. Institut des recherches agronomique. Port de Commerce, etc., intéressés).

3° Les membres nommément désignés ci-après :

MM. Paillet, directeur des Forges et Chantiers de l'Indochine [FACI*](Activité économique).

Blanchard, administrateur de la Société des Plantations des Terres Rouges (Activité économique).

Mathieu, président du Syndicat des Planteurs de caoutchouc (Activité économique).

Neslier, ancien chef du Service forestier (Activité économique).

Ta quang Vinh, Riziculteur. (Activité économique et attractions).

Béziat, avocat défenseur (Activité intellectuelle et artistique).

Ducuing, sculpteur, (Activité intellectuelle et artistique).

Piat, professeur de dessin (Activité intellectuelle et scientifique).

Besson, inspecteur des Ecoles d'Art (Activité intellectuelle et scientifique).

Bouchot, directeur du Musée B. de la Brosse (Activité intellectuelle et scientifique et activité sociale).

Vo hien Dê, président du Syndicat agricole (Activité sociale).

Quach Sen, président du Syndicat agricole (Activité sociale).

Nguyên Khan Nuong, propriétaire (Activité économique et attractions)

Le Bret, administrateur des Services civils en retraite (Activité économique et attractions). Administrateur délégué de la Société des Grands Hôtels (Tourisme et attractions). Directeur du Bureau du Tourisme (Tourisme et attractions).

Chacune des sections délibère séparément. La Commission locale se réunira en séance plénière toutes les fois que le Comité central le jugera nécessaire.

Le pavillon de la Cochinchine à l'exposition coloniale internationale de Paris

L'avant-projet du Pavillon de la Cochinchine reproduisait la pagode de Phu Cuong à Thudâumôt. Après examen, il fut jugé comme répondant mal en raison de son insuffisance de caractère architectural, à la destination envisagée.

Le projet primitif a donc été abandonné et M. Sabrié, architecte des Bâtiments civils, a été chargé d'examiner sur place le terrain destiné au Pavillon de la Cochinchine et de préparer les plans nécessaires.

L'établissement des plans des pavillons du Tonkin a été également confié à M. Sabrié, qui rentrera en France par un courrier quittant Saïgon à la fin d'avril.

Nº 409 — Arrêté désignant les membres du Comité local chargé de préparer la participation du Tonkin à l'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931.

(*Le Bulletin administratif du Tonkin*, 1929, p. 768-770)

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1929)

(Du 27 février 1929)

Le comité local chargé de préparer la participation du Tonkin à l'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931, est reconstitué comme suit :

M. Eckert, administrateur des services civils, président ; M. Perroud, délégué de la chambre de commerce de Hanoï, vice-président ; MM. Guillou, délégué de la chambre de commerce de Haïphong ; Leconte, délégué de la chambre d'agriculture du Tonkin à Dong Lang, par Phu-Ly ; le Dr. Le Roy des Barres, délégué du Syndicat des planteurs de café, à Hanoï ; Bouchet, Tholance, Fournier, Chapoulart, administrateurs des services civils ; Auclair, architecte, chef de service à Hanoï ; Lagisquet et Lê-van Phuc [*Imprimerie tonkinoise*], membres du conseil municipal de Hanoï ; Shen et Nguyêñ-van-Tan, membres du conseil municipal de Haïphong ; Tortel, membre de la commission municipale de Nam-Dinh, directeur de la Société franco-annamite textile et

d'exportation* ; Hieroltz, directeur de l'École des arts appliqués à Hanoï ; Inguimberty, artiste peintre à Hanoï ; Batteur, architecte de l'I. F. E. O. à Hanoï ; Cordier, chef de Bureau des Traductions au Service judiciaire à Hanoï ; Pujarniscle, professeur au collège du Protectorat à Hanoï ; Desseille, directeur de l'I. D. E. O. à Hanoï ; le colonel Bonifacy*, 73, avenue du Grand Bouddha, Hanoï ; Crévost, directeur du musée Maurice-Long à Hanoï ; Barondeau, directeur de la Société des charbonnages à Dông-Triêu (Haiphong) ; Varenne, ingénieur, représentant de la Société minière et métallurgique de l'Indochine* à Haiphong ; Brun, directeur adjoint de la Société des charbonnages du Tonkin à Hongay ; Hoang-Trong Phu, tong-doc de Hadong ; Bui-bang-Doan, an sat de Lang Son ; Nguyêñ-v.-Khuc, tri phu à Phu-Lang-Thuong ; Vu van-An, négociant à Hanoï ; Son-xuan-Hoan, directeur de la maison Quang Hung Long à Hanoï ; Pham-van-Khoan, brodeur à Hanoï ; Vuong-vinh Tuy, ébéniste à Hanoï ; Nguyêñ Lê, ingénieur à la Distillerie Fontaine* à Hanoï ; De Massiac, Cucherousset, Le Gac, Nguyêñ-van-Vinh*, Pham-Quynh, publicistes à Hanoï, membres.

M. Defert, chef de bureau à la Résidence supérieure au Tonkin, secrétaire.

L'exposition de 1931
(*Les Annales coloniales*, 23 avril 1929)

Le comité local chargé de préparer la participation du Tonkin à l'Exposition coloniale Internationale de Paris en 1931, reconstitué récemment, comprend notamment : M. Eckert, administrateur des services civils, président ; M. Perroud, délégué de la Chambre de commerce de Hanoï, vice-président ; MM. Guilloux, délégué de la Chambre de commerce de Haiphong ; Leconte, délégué de la Chambre d'agriculture du Tonkin à Dong-Lang, par Phu-Ly ; le Dr. Le Roy des Barres, délégué du Syndicat des planteurs de café, à Hanoï ; Bouchet, Tholance, Fournier, Chapoulart, administrateurs des services civils ; Auclair, architecte, chef de service à Hanoï ; Hieroltz, directeur de l'École des Arts appliqués à Hanoï, membres ; M. Defert, chef de Bureau à la résidence supérieure au Tonkin, secrétaire.

COMITÉ LOCAL
pour la participation du Protectorat à l'Exposition coloniale internationale de Paris en
1931

Séance du 26 octobre 1929
(Section d'architecture et des Beaux-Arts)
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1929, p. 4)

Le section d'architecture et des Beaux-Arts du Comité local pour la participation du Tonkin à l'Exposition coloniale internationale de 1931 s'est réunie le 26 octobre 1929, à 15 heures, dans la salle des commissions de la Résidence supérieure à Hanoï.

Etaient présents : MM. Eckert, président du comité local, Bouchet, Verbié, Hieroltz, Cordier², Crévost, Pham van Hoan, Vuong-vinh-Tuy.

M. Defert remplissait les fonctions de secrétaire.

Absents, excusés : MM Perroud, de Massiac, Le Gac, Batteur, Inguimberty, Pujarniscle, Hoang trong Phu, Nguyêñ van Vinh.

M. Tardieu, spécialement convoqué, avait fait connaître qu'il était empêché.

² Georges Cordier (1872-1936) : sinologue et annamitisaient. Auteur d'un *Dictionnaire franco-annamite*.

M. Eckert expose les conditions d'organisation de la Section des Beaux-Arts, en ce qui concerne l'Indochine.

Trois salles sont affectées dans le Pavillon de l'Indochine, à la présentation de l'activité artistique de la colonie : l'une doit abriter les manifestations d'art indigène, la seconde celles de l'art français en Indochine, la troisième, la production artistique des écoles d'art indochinoises.

M. Eckert regrette que les artistes français aient répondu si peu nombreux à son appel. Il prie MM. Hieroltz, Defert et Verbié, qui a bien voulu assister à la séance, d'agir auprès de leurs confrères des écoles ou des groupements qualifiés pour provoquer leur adhésion à cette manifestation si gosse d'influence sur le développement des arts français en Indochine. Il signale que la Cochinchine a déjà pris position et qu'un comité s'est constitué qui fait appel à toutes les bonnes volontés. Il organisera en fin 1930, à Saïgon, un salon où seront présentées toutes les créations artistiques de l'Indochine du Sud, parmi lesquelles seront choisies celles qui prendront place au Salon artistique du Palais de l'Indochine.

L'exposition des arts indigènes doit avoir un caractère moderne. Seront exclusivement admis les envois qui s'attachent à adopter les formes aux conditions de la vie présente, et qui expriment un souci d'évolution. Les œuvres se rattachant au point de vue traditionaliste comme les œuvres anciennes prendront place à l'Exposition rétrospective organisée d'autre part par les soins de l'École française d'Extrême-Orient, et des musées.

La contribution dont le Comité local est appelé à réunir les éléments se rapporte donc à une forme d'art vivant, à un effort actuel, et doit être fourni par les artistes ou par les artisans en cours de travail.

Un comité désigné par le gouverneur général examinera, avant l'expédition à Paris, les œuvres groupées après un premier choix.

Il serait désirable que, pour arriver à un résultat satisfaisant, les artistes européens et indigènes dont l'autorité est reconnue, et que les notabilités dont le sens artistique est également incontesté, soient constituées en un groupement et qu'à leur initiative soient organisées une ou plusieurs expositions, à la faveur desquelles seraient recueillies les adhésions, et établir une sélection parmi la diversité des envois.

Ce Comité spécial franco-annamite serait chargé de donner au Tonkin la publicité désirable pour le meilleur résultat, de réunir les envois, de procéder à un choix au cours des opérations d'une exposition préliminaire, et de présider aux soins des expositions du Commissariat Général de l'Indochine à Paris.

Constitué par des personnalités éclairées, il aurait la plus large initiative dans ses opérations. Toutefois, il devrait apporter la plus grande attention à éviter l'écueil de l'adaptation inconsidérée des formes modernes occidentales avec une décoration annamite traditionnelle.

Il devrait aussi porter son attention sur la question de l'établissement, en francs, des prix de vente, afin d'éviter les inconvénients d'un change variable.

Les envois indigènes seraient effectués par les soins de l'Administration. Les exposants français devraient désigner un correspondant en France qui assume la charge de la présentation et du retrait.

Les sections prévues sont les suivantes pour exposants indigènes :

- 1° arts du bois : sculpture, ébénisterie, incrustation, laque...
- 2° arts du métal : fonderie, orfèvrerie, etc.
- 3° arts du fil et de la soie : broderie, tapis, etc.
- 4° céramique.

La Section, après délibération, désigne les membres du sous-comité des arts indigènes modernes :

MM. Bouchet, président ; Hoang-trong Phu et Cordier, vice-présidents ; Hieroltz, Inguimberty, Batteur, Defert, Vuong vinh Tuy, Pham van Khoan et Pham van Kim.

MM. Delaforge et Vinh représenteront la presse au dit Comité qui se réunira à la diligence de son président.

La foire de Hanoï, qui doit s'ouvrir prochainement, permettra de procéder à la détermination des exposants indigènes qu'il y aura lieu d'attirer plus spécialement ainsi qu'à celle des modèles actuels les plus intéressants.

Cette base établie, les opérations de groupement et de sélection se poursuivront plus commodément.

Sur une question de M. Crevost, M. Eckert fait connaître que les artisans indigènes dont la fabrication revêt un caractère industriel seront rattachés à la Section économique.

La séance est levée à seize heures trente

Le Secrétaire :
Signé : Defert
Le Président
Signé : Eckert.

L'exposition coloniale internationale de Paris

La participation de la Cochinchine

(*L'Écho annamite*, 6 février 1930)

(*Les Annales coloniales*, 10 février 1930)

Les personnes désireuses de participer comme exposants particuliers à l'Exposition coloniale internationale de Paris de 1931, dans la section indochinoise, sont informées qu'il pourra leur être remis un exemplaire des instructions du Commissariat de l'Indochine relatives aux conditions d'admission au siège des institutions et services ci-après :

Chambre de commerce ;

Chambre d'agriculture ;

Syndicat des planteurs de caoutchouc ;

Comité de propagande indigène (M. Nguyen-van-Cua, imprimeur) ;

Mairies de Saigon et Cholon ;

Administrateurs, chefs de province ;

Délégué local de la Cochinchine (Inspection des Affaires politiques et administratives, 6, rue Colombe).

Pour renseignements complémentaires, prière de s'adresser au Délégué local de la Cochinchine à l'Exposition coloniale de Paris

*
* *

Par arrêté du gouverneur de la Cochinchine en date du 4 février 1930 :

MM. [Paul] Blanchard*, président du conseil colonial de la Cochinchine, directeur général des Plantations des Terres-Rouges* ;

Martini, président de la Chambre de commerce, du conseil d'administration du Port de Commerce de Saigon et du Syndicat des exportateurs de riz ;

Bec, président de la Chambre d'agriculture de Cochinchine ;

Mathieu, président du Syndicat des planteurs de Caoutchouc de l'Indochine,

sont désignés comme délégués économiques de la Cochinchine à l'Exposition coloniale internationale de Paris.

En cette qualité, ils collaboreront avec le délégué local de la Cochinchine à la préparation de la participation de la Cochinchine à l'exposition Coloniale Internationale et représenteront leurs groupements respectifs à Paris au cours de cette manifestation coloniale.

Exposition coloniale internationale de Vincennes

La participation cochinchinoise

LES ATTRACTIONS (*L'Écho annamite*, 1^{er} mars 1930)

Sur notre demande, M. Jacques Le van Duc nous communique les documents suivants, avec autorisation de les reproduire Nos lecteurs y verront que les principales suggestions émises par notre ami, dans son interview par le « Courrier saïgonnais », réédité par nous en son temps, ont été adoptées par le Comité des attractions, ainsi qu'il ressort du procès-verbal ci-dessous, ce qui prouve, une fois de plus, que l'excellent impresario-amateur est capable d'élaborer un programme de réjouissances :

La sous-commission des attractions du Comité indigène chargée de préparer la participation de la Cochinchine à l'Exposition coloniale de Paris s'est réunie, le 19 février 1930, à 9 heures, dans le bureau de l'inspecteur des affaires politiques et administratives Eutrope, délégué local de la Cochinchine à l'Exposition. M. Devé, administrateur des Services civils, chargé de l'organisation des attractions pour l'Indochine, assistait à cette réunion.

Sont présents :

MM. Nguyêñ van Cua, Nguyêñ Cong Hoa, Jacques Lê van Duc, Nguyêñ Khac Nuong, Nguyêñ van Do (pour M. Khièm).

Après exposé de M Devé et échange de vues, les décisions suivantes sont prises.

1° — La Cochinchine est chargée de l'organisation de représentations théâtrales, chacun des autres pays de l'Union ayant, pour sa part, un rôle spécial dans l'organisation des fêtes (Tonkin : procession rituelle ; Annam : danseurs du Roi ; Laos : musiciens et chanteurs ; Cambodge : danseuses) ;

2° — La Cochinchine prétera son concours pour l'organisation des grandes fêtes qui grouperont tous les pays de l'Union ;

3° — Des fêtes locales auront lieu par roulement ;

4° — Théâtre : Des pièces de théâtre, très courtes, seront données par la troupe cochinchinoise et figureront au programme de spectacles coupés qui seront organisées par le Comité central. La commission artistique du Comité annamite cherchera les scènes à jouer, qui devront être aussi saisissantes et intéressantes que possible, à savoir : 4 scènes du théâtre moderne et 3 scènes du théâtre ancien. La Commission recruterá une troupe composée de 10 hommes et 5 femmes, y compris le directeur (impresario). La direction pratique sera confiée à un (impresario) sérieux, pour maintenir la discipline et éviter les incidents.

Les costumes devront, en principe, être neufs et seront payés par l'Administration. Aucune étoffe d'origine française ne devra servir à leur confection. Ces costumes devront être plus nombreux qu'il n'est nécessaire pour la troupe, pour permettre d'habiller les figurants, qui seront recrutés parmi les Annamites vivant à Paris (soldats, infirmiers. etc.).

Les costumes anciens, à défaut d'une ancienneté réelle, seront copiés d'après des modèles véritables.

Les costumes seront complétés par tous les accessoires et postiches nécessaires, en ayant soin que ceux-ci soient d'origine purement annamite (chaussures, chapeaux, etc.)

La troupe de théâtre sera complétée par 10 musiciens tenant chacun un pupitre (une seule clarinette.) ;

Les acteurs devront être capables de tenir outre leur rôle de scène, celui d'officiants dans les cérémonies religieuses, et, pour certains d'entre eux, le rôle principal dans la procession du dragon.

Ils devront être capables de confectionner les accessoires pour cette procession (lanternes, girandoles; etc.)

5° — Fête du dragon. La tête du dragon et la tête de la licorne seront confectionnées en Cochinchine. La carcasse et l'étoffe seront achetées en France. Les figurants seront recrutés en France, sauf les 2 ou 3 spécialistes nécessaires, qui seront compris dans la troupe d'acteurs

6° — Fête nautique. Un sampan de transport, pour une vingtaine de personnes, sera fait en France, sur les plans d'un entrepreneur annamite, qui fabriquera les parties accessoires (poupe, proue, toit décoré, plat-bord), qui seront expédiées en France pour être ajoutées au sampan.

7° — Restaurant annamite. La Commission propose l'adjonction au restaurant prévu d'un restaurant entièrement annamite dirigé par un Annamite. Une lettre sera écrite à Paris à ce sujet.

8° — Dé cortiquerie. M. Quach-Sen a proposé l'installation d'une petite décortiquerie électrique, qui fonctionnera sous les yeux du public. Le riz décortiqué et glacé sera vendu immédiatement en petits paquets.

La Commission décide de soutenir ce projet, qui fera une excellente propagande pour le riz annamite, méconnu en France. M. Cua fera paraître un article à ce sujet. L'exemption des redevances spéciales sera demandée en France.

9° — Cérémonies et fêtes. Des cérémonies, représentant le mariage, les fêtes aux génies tutélaires, l'anniversaire d'une mort, avec concours de bonzes, auront lieu, au jour des fêtes locales. Un jeu d'échecs, avec figuration humaine, est prévu, ainsi qu'un tir à l'arc et d'autres jeux annamites.

10° — Sport. La Commission demande l'envoi en France, pour s'y perfectionner, des joueurs Chim et Giao, « tennismen. »

11° — Costumes. Les Annamites allant officiellement à l'Exposition seront priés de vêtir le costume traditionnel, au cours des fêtes et des représentations organisées à l'Exposition.

*
* * *

Voici maintenant l'appel adressé à ses collègues par le président du Comité indigène de propagande pour l'exposition de 1931. Chacun de nos compatriotes ferait bien de s'en inspirer, afin de contribuer au succès de cette manifestation. C'est pour nous un agréable devoir patriotique de faire de telle sorte que la Cochinchine y fasse figure honorable, devant les visiteurs du monde entier. Nulle publicité ne serait plus utile à notre pays :

Monsieur et cher compatriote,

Je n'ignore pas qu'appelé, parmi tant de nos compatriotes, a former le Comité indigène de propagande chargé de la participation de la Cochinchine à l'Exposition intercoloniale de Paris en 1931, vous vous faites un point d'honneur de mettre en

œuvre toutes les ressources de votre activité et de votre savoir, afin de mener à bien la mission qui vous est confiée.

Aussi cette lettre n'a-t-elle d'autre but que de préciser certains points de détail.

En premier lieu, malgré la répartition des membres de notre Comité en quatre commissions : Activité intellectuelle, économique artistique et commission des attractions, je demanderais à chacun de vous de ne pas se confiner dans sa spécialité, mais de communiquer à ses collègues toutes les idées qu'il pourrait avoir en dehors de l'œuvre particulière qui lui a été confiée. Si, par exemple, un membre de la commission économique a une idée qu'il juge intéressante, au point de vue attractif, il se fera un devoir de la soumettre à la commission des attractions.

En second lieu, M. le gouverneur vous a accrédité auprès de MM. les administrateurs chefs de province pour constituer des sous-comités provinciaux. Je fais un pressant appel à vos connaissances des gens et des choses de votre région, pour grouper autour de vous les personnalités indigènes que vous jugerez susceptibles de vous apporter leur précieuse collaboration.

Ces sous-comités auront pour rôle de solliciter le concours de nos compatriotes: propriétaires, lettrés, agriculteurs, artisans, industriels et commerçants, pour qu'ils envoient à l'Exposition les produits du pays, les meubles ou objets d'art présentant un caractère local.

Les meubles ou objets d'art que les exposants voudront bien laisser en France après l'Exposition seront acceptés avec reconnaissance et exposés dans le salon de la Maison des étudiants indochinois à la Cité universitaire à Paris*. Sur ces dons, sera collée une étiquette, perpétuant le nom du généreux donateur, qui recevra un diplôme.

Les sous-comités provinciaux ont ainsi une tâche très importante à accomplir. Ils permettront de faire pénétrer jusque dans la masse de nos compatriotes qu'il est du devoir de tous de contribuer, dans la plus large mesure, au succès de l'exposition indochinoise à Paris. Il faut qu'aux yeux du monde (Blanc, jaune et noir), notre Indochine justifie son surnom de « Perle de l'Extrême-Orient ».

D'autre part, M. Eutrope, inspecteur des Affaires indigènes, délégué local à l'Exposition, se tiendra à votre disposition et se fera un plaisir de conférer avec vous chaque fois que vous aurez des suggestions à lui communiquer.

Persuadé que mon appel trouvera un écho en votre cœur, je vous de croire, Monsieur et cher compatriote, à l'expression de mes sentiments cordialement dévoués

Le président.
TRAN TRINH TRACH.

N. D. L. R. — Puisque M. Trân-trinh-Trach fait appel au concours de tous pour émettre des suggestions susceptibles de rehausser l'éclat de la participation, non seulement de la Cochinchine, mais de l'Indochine entière, à l'exposition intercoloniale, il nous plaît de faire remarquer, à toutes fins utiles qu'il serait bon que les Cochinchinois ne fussent pas seuls chargés d'organiser des représentations théâtrales, tout au moins en ce qui concerne le « cai-luong ». Si cet art fleurit et prospère dans le sud Indochinois, où il a pris naissance, il ne faut pas se dissimuler cependant qu'il s'y trouve peu d'œuvres vraiment dignes d'intérêt, à cause de l'insuffisance et de l'incapacité très prononcées des auteurs dont le nombre prodigieux ne supplée pas à la qualité

Chez les Tonkinois, c'est tout le contraire qui est vrai : peu de pièces, peu de dramaturges; mais les uns et les autres sont remarquables, ne serait-ce que parce qu'ils explorent un domaine hermétiquement fermé à nos compatriotes du Sud et précisément le plus intéressant.

Ceux-ci s'attardent dans un monde irréel, imaginaire, tout plein d'aventures mélodramatiques et insipides, où nul caractère, nul type, n'apparaît vivant, soutenu, voire simplement dessiné avec naturel et netteté, à moins d'empêter tout bonnement sur l'ancienne scène, qu'ils dépouillent de son originalité propre et des qualités qui en

font le charme, sans jamais atteindre le talent des devanciers pour lesquels ils affectent un dédain injustifié, dû à leur ignorance et à leur incompréhension du beau dans la branche de l'activité dont ils prétendent faire leur spécialité.

Pour l'amour de Dieu et de la Cochinchine, qu'on nous préserve de ces choses-là, où le moderne et l'antique s'entremêlent dans un chaos inesthétique et inestimable ! Au spectacle de telles piètres productions, le monde nous jugerait mal, puisque notre élite elle-même s'en désintéresse et y assiste avec une indifférence voisine du mépris.

Au Tonkin, l'effort théâtral est beaucoup plus sérieux, du côté des auteurs qui font preuve de logique et d'observation, portées hardiment sur la vie quotidienne et contemporaine de notre société. Leurs tentatives font date à notre époque. Elles pourront servir, plus tard, de données, de documents, d'indications, de renseignements utiles à l'histoire de notre évolution au contact de la civilisation occidentale.

Cette lutte de priorité et de suprématie entre le vieil Annam, qui tend à disparaître, et le nouvel état de choses qui naît de ses ruines, complètement négligée ici, est habilement et opportunément exploités là-bas. Il en surgit une multitude de figures neuves, d'êtres inconnus des générations passées, de silhouettes amusantes et vraies : l'étudiant retour de France, le chauffeur d'automobile, l'interprète, le chetty, le coureur de dot, la jeune fille qui apprend à tenir le volant, le médecin auxiliaire trop soucieux de l'hygiène scientifique, l'ingénieur mal diplômé, le faux docteur en droit, l'aigrefin qui roule le naïf nhaqué, le commerçant roublard, l'agent d'affaire véreux, la prostituée civilisée — nous n'écrivons pas : syphilisée, — etc. etc.

Toutes ces figures, bien particulières à nos milieux et à notre temps, à notre période de transition, encore mal définie, absolument nouvelle pour notre littérature et plus encore pour notre théâtre, constituent une riche ressource. On ne peut que blâmer les écrivains de chez nous incapables de s'en servir et d'en tirer une personnalité originale, alors qu'il leur suffirait d'ouvrir les yeux, de savoir observer, pour apercevoir cette manne tombée du ciel à leur intention. Leurs collègues du Tonkin, au contraire, ne se font pas faute de profiter de cette nourriture providentielle, de l'assimiler, d'en faire la meilleure source d'inspiration. Aussi bien leurs ouvrages sont-ils intéressants, et dignes de figurer à l'exposition artistique indochinoise à Vincennes, en 1930.

1930 (septembre) : [Salon des artistes indochinois](#) à Saïgon.
Préambule à l'Exposition coloniale de Vincennes.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 29 avril 1931)

DÉPARTS. — Sont partis ce matin, à 4 heures, par le [Claude-Chappe](#) :
À destination de Marseille : ... MM. Ch. Lagisquet et Do-dinh-Dac, délégués de Hanoï à l'Exposition coloniale...

PROPOS MARITIMES (*La Dépêche de Brest*, 24 mai 1931, p. 1, RDC, col. 6-7)

Les habitués de ce journal ont pu lire, il y a quelques jours, une interview de Barnavaux, fidèle interprète, et pour cause, de la pensée de M. Pierre Mille, au sujet de l'exposition coloniale. Entre autres considérations pleines d'intérêt, on y trouve la

description de deux admirables portes en fer forgé qui figurent au second étage du palais, ou plus exactement du temple d'Angkor : elles sont l'œuvre des élèves de l'école des mécaniciens de Saïgon*.

Cette école a son histoire ; c'est une création maritime, il n'est pas mauvais de le rappeler. Elle fut fondée, il y a un quart de siècle, sous un simple hangar, par un ingénieur-mécanicien de la marine, avec l'aide d'un ou deux gradés, à l'image des écoles d'apprentis de la métropole. L'idée, bien qu'excellente, fut accueillie avec scepticisme : les débuts furent difficiles : la Marine rechignait, le gouvernement général se faisait tirer l'oreille et n'accordait que des crédits parcimonieux. L'intelligente obstination de l'officier qui consacra les meilleures années de son existence à cette oeuvre finit par triompher de tous les obstacles : de l'indifférence générale, du climat, des difficultés de recrutement, du manque de moyens, de la versatilité des jeunes indigènes. L'école des mécaniciens asiatiques — c'est sous ce nom qu'elle fut fondée — a grandi, elle est devenue une institution importante ; elle a rendu et continue de rendre de grands services à la marine nationale et à l'arsenal de Saïgon en préparant des marins mécaniciens et des ouvriers indigènes ; elle a donné à l'industrie à la marine marchande indo-chinoise les spécialistes dont elles avaient besoin. Elle forme même des ferronniers d'art, auxquels M. Pierre Mille vient de rendre un juste hommage.

La Marine ne s'est pas contentée de conquérir les colonies et de donner leurs premiers cadres administratifs ; elle peut encore, quoique évincée, faire beaucoup pour leur développement pacifique : je viens d'en apporter la preuve. Elle eut mérité une part infiniment plus grande à l'exposition de Vincennes.

Claude RAYMBAULT.

À L'EXPOSITION COLONIALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juin 1931, p. 1)

Malgré un temps pluvieux et assez froid, les visiteurs se portent en foule à l'Exposition coloniale. On oublie la pluie et la boue et ce n'est, dans ce public vraiment innombrable, qu'un cri d'admiration. Paris et la province qui affluent ne s'attendaient pas, c'est certain, à ce qu'ils voient. Aussi le succès est-il complet. Une merveilleuse, une impressionnante révélation se produit et la leçon donnée portera à coup sûr ses fruits. M. de Castellane, président du conseil municipal de Paris, souhaitait dans son beau discours prononcé devant le président de la République, que cette manifestation put provoquer des vocations coloniales ; or, à certains propos qu'on surprend, tout porte à croire qu'il en sera bien ainsi. Parmi ce monde d'ouvriers de tous les corps de métiers travaillant là et composé de gens dont on constate l'intelligence, une curiosité se manifeste : un grand nombre s'informe des possibilités de trouver à s'employer de leur état aux colonies. Commerçants et industriels s'attardent dans les divers pavillons et prennent des notes. Beaucoup de gens s'imaginaient cette exposition comme un immense amusement, au caractère assez suspect, et sans aucune portée vraiment utile ; on déplorait déjà la somme d'argent considérable, près de quatre cent millions, engloutie dans cette aventure et dont on eut pu faire ailleurs, prétendait-on, un emploi beaucoup plus utile.

Les esprits chagrins avaient tort. La portée de l'œuvre accomplie à Vincennes s'annonce comme devant être très importante. Il était nécessaire que le public français eut enfin cette vue d'ensemble de notre domaine colonial, prit conscience de la valeur et de l'étendue de nos possessions, et comprit enfin cette politique à longue portée dont on ne lui avait surtout fait connaître que les petits côtés et les difficultés. Aucun livre, aucune documentation donnée par la presse ou par les conférenciers, aucun enseignement dans nos collèges, ne pouvait valoir ce qui a été fait ici. Et nous-mêmes,

vieux coloniaux qui circulons au milieu de ce monde exotique surgi sur les bords du Lac Daumesnil, nous éprouvons une satisfaction intense à nous dire que nous avons participé, fut-ce au titre le plus modeste, à cet effort ; nous comprenons le grand pas en avant que fait sous nos yeux et dans l'opinion la cause coloniale.

Pour préciser cette idée, j'imagine que si demain, pour en finir avec les fauteurs de troubles en Indochine, notre gouverneur général réclamait de la métropole le secours d'effectifs nouveaux de troupes blanches, le public, dès à présent mieux informé, ratifierait cet envoi et même l'exigerait. Ce seul résultat donné à titre d'indication, a déjà une valeur.

L'emplacement de l'Exposition a été choisi à souhaits. Ce bois de Vincennes, si bien aménagé, n'a en aucune façon été saccagé comme quelques uns affectaient de le prétendre. C'est sous de très beaux ombrages d'une verdure très fraîche, en ce moment où les feuilles viennent à peine de paraître, que les visiteurs circulent.

Les différentes sections ont été réparties dans ce beau parc sans qu'elles se nuisent l'une à l'autre, il n'y a aucun entassement mais d'heureux effets bien ménagés. Enfin, ce gracieux lac Daumesnil, au milieu de ce bel ensemble, évoque pour tous les Tonkinois le petit lac de Hanoi ; et justement, sur sa rive méridionale, un restaurant de style annamite ajoute encore à l'illusion.



Coll. Jacques Bobée

Auberlet, sculpteurs — ANGKOR-VAT — TOUR NORD-EST — Blanche, architectes
Braun & Cie, imp. — ÉDITEURS CONCESSIONNAIRES, Paris

J'ai voulu commencer ma visite par la belle reconstitution d'Angkor qui fait l'admiration générale, et avant même l'ouverture officielle, alors que les portes en étaient rigoureusement fermées au public, j'ai pu circuler partout. On donnait les derniers coups de pinceaux, on achevait en hâte l'heureuse disposition des objets pour la venue, le lendemain, du ministre des colonies, du maréchal Lyautey et de notre gouverneur général.

Tout en haut du temple, l'École française d'Extrême-Orient a ses salles et, près d'elle, la Direction des Archives et Bibliothèques de l'Indochine expose les véritables trésors qu'ont recueillis de divers côtés messieurs Paul Boudet et André Masson. Il faut réserver ces deux messieurs ; ils ont réussi à faire quelque chose d'extrêmement intéressant. Toute l'histoire de notre intervention en Indochine est ici résumée par des documents, des portraits, des souvenirs, dont quelques-uns très émouvants. C'est ici qu'il faudrait amener les adversaires de notre intervention en Indochine pour les convaincre de la beauté de ses origines et de sa bienfaisance.

Voici d'abord, comme il convenait à l'ordre chronologique, une excellente copie du portrait du Père de Rhodes (1591-1660), le premier missionnaire français venu au Tonkin et dont notre cher collaborateur, le colonel Bonifacy, voulait qu'il eut sa statue à Hanoï.

Ce religieux publia sur la langue et les mœurs du pays les premiers ouvrages connus : ils sont là dans une vitrine, reliés superbement aux armes de France, et voilà aussi le catéchisme qu'il édita en *quoc-ngu* et fit imprimer à Rome. Le Père de Rhodes établit les premières relations entre la France et le Tonkin.

Près du portrait du Père de Rhodes, voici celui de monseigneur Pallu (1629-1684), premier vicaire apostolique du Tonkin, l'infatigable évêque qui rayonna, du Siam et de la Cochinchine jusqu'à Hanoï et fut chargé par Louis XIV de missions auprès des rois du Siam et de l'Annam. Tout proche est placé le portrait de Mgr. Lambert de Lamothe.

Dans une vitrine, une gravure magnifique de finesse, prêtée par le cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale, nous donne les traits de Poivre, notre extraordinaire et vraiment génial Poivre (1718-1785) *chevalier de l'ordre du roi, intendant des îles de France et de Bourbon*.

Mais une autre belle figure nous attire : celle de l'évêque d'Adran. Elle est là, regardant de ses beaux yeux bleus, très doux. C'est le musée d'Origny-en-Thiérache qui a prêté ce portrait. Quel superbe Français ! et voilà le document capital peut-être de cette salle : l'éloge de ce grand homme, honneur de notre pays, rédigé par l'empereur Gia-Long. Je ne résiste pas au plaisir de vous en reproduire un passage :

« Je possépais un sage. L'intime confident de tous mes États il ne me quitta jamais lors même que j'étais poursuivi par l'adversaire et n'éprouvais que des revers de fortune. Ah ! pourquoi faut-il qu'au moment où mes affaires prennent meilleure tournure, où je commence à jouir de quelque prospérité, une mort prématurée m'enlève en un instant un trésor si précieux ! Le sage dont je veux parler est le grand maître Pigneau, décoré de la dignité épiscopale et du glorieux titre de plénipotentiaire du roi de France, avec le commandement et la direction des troupes de terre et de mer et des secours maritimes que ce souverain avait ordonné d'envoyer pour m'aider à recouvrer mes États...»

Ce texte magnifique se poursuit, énumérant les services rendus par monseigneur Pigneau de Behaine, et se termine par cette apostrophe :

Belle âme du grand maître, recevez cette marque de ma faveur et de mon amitié !

Non loin de ces beaux souvenirs a été placé le portrait du prince Canh. par Mauperin : le jeune fils de Gia-Long y est somptueusement vêtu de rouge et a été coiffé par le célèbre Léonard, coiffeur de la reine Maire Antoinette.

Mais voici Vannier (1712-1842), volontaire de la marine, arrivé en Cochinchine en 1789, qui servit Gia-Long trente-six ans, et fut avec Chaigneau son conseiller. Sa robe de grand mandarin est exposée près de son très beau portrait. Plus loin, nous voyons aussi Chaigneau et Dayot.

Messieurs Boudet et Masson ont pu se procurer les bustes en marbre et très remarquables des amiraux Charner, Rigault de Genouilly, de Chasseloup-Laubat ; ce dernier, prêté par la princesse Murat, petite-fille de l'amiral. Au mur, portrait encore de ces amiraux, puis celui de Norodom sous lequel est exposé le traité de 1863 plaçant le Cambodge sous le protectorat français.

Dans une vitrine, les dessins au crayon teinté par le commandant Mouhot qui révitalisent Angkor ; d'autres croquis de Delaporte nous montrent l'état du célèbre temple quand la végétation de la forêt cambodgienne l'avait envahi.

Une vitrine est consacrée à Pavie ; madame Pavie a bien voulu confier les émouvantes reliques que nous y voyons. Une lettre est remarquablement écrite d'une belle écriture calme. Elle contient cette phrase d'un chef : *mes hommes, en me voyant tranquille, le sont*. Et il écrivait ainsi au milieu des pires dangers. Voici son livre, *À la conquête des cœurs*, préface par Clemenceau. Tout à côté est exposé le sceau de vassalité à la Chine du royaume de Luang-Prabang. C'est un très intéressant objet de quinze centimètres offert à Pavie par Déo-Van-Tri, après le sac de Luang-Prabang.

Le journal de Pavie est là aussi.

De nombreuse photographies nous montrent Deo van Tri, le grand seigneur féodal, lieutenant contre nous de Luu vinh Phuc, puis gagné par Pavie, accompagnant notre compatriote dans sa mission dans les Sip song Panas. Deo van Tri poussa si loin l'amitié qu'il confia quatre de ses enfants à Pavie qui les fit éléver à l'École coloniale. L'alliance avec le grand chef de la haute Rivière Noire assura notre frontière du bassin du Fleuve-Rouge jusqu'au Mekong.

Un beau portrait de Francis Garnier est en bonne place ; et voici la robe du mandarin qui commandait la citadelle de Hanoï en 1873 et se suicida quand Garnier s'empara de la place.

Au centre de la salle, nombreux souvenirs de Paul Bert, prêtés par M. et madame Klobukowski.

Un buste superbe du marquis de Montmorin, dernier ministre des affaires étrangères de Louis XVI, est dans la vitrine centrale en face de l'entrée. Ce ministre, sentant venir la Révolution, n'était pas favorable à notre intervention en Indochine et contraria les vues de l'évêque d'Adran. Par bonheur pour nous, le grand évêque sut se tirer d'affaire et nous pouvons admirer, tout près du buste du ministre hostile, le traité fameux qui comportait l'alliance du roi de France et de Gia-Long.

Au centre de cette même vitrine, une délicieuse miniature du prince Canh, prêtée par madame de Béhaine, petite-nièce de l'évêque d'Adran.

En résumé, messieurs Boudet et Masson ont réussi une superbe exposition. Par leurs soins, nous voyons réunis dans cette salle tous les documents, toutes les pièces maîtresses de l'histoire de notre intervention en Indochine. Elle apparaît ainsi ce qu'elle est : glorieuse et humaine. Ces nobles caractéristiques, nous les trouvons superbement révélées dans l'éloge de l'évêque d'Adran par Gia-Long et résumées dans ce beau titre du livre de Pavie : *À la conquête des cœurs*.



Angkor est la merveille de l'Exposition : c'est vers la reconstitution du fameux temple khmer que convergent sans hésiter tous les visiteurs et c'est là que se trouve résumée avec beaucoup d'art et de goût la vie économique des cinq parties de l'Union indo-chinoise.

Le rez-de-chaussée est consacré aux « produits naturels, industriels, services techniques, entreprises » Quatre salles d'angles sont affectées l'une aux textiles ; la seconde aux mines et industries annexes ; la troisième aux matières premières destinées à l'industrie ; la quatrième aux produits alimentaires. La travée axiale est occupée par les banques, le commerce, etc., etc.

Au premier étage se trouve la salle réservée à l'Instruction publique l'exposition de l'assistance médicale ; la librairie, l'imprimerie : l'archéologie : l'exposition artistique; l'École des Beaux-Arts.

Le deuxième étage est celui dont je parle plus haut : MM. Boudet et Masson y ont réuni tout ce qui a trait à l'histoire de l'Indochine.

Dans une galerie sont exposés en outre des souvenirs et des documents du service de l'armée, des collections et monographies et enfin l'École française d'Extrême-Orient occupe aussi une salle spéciale et des galeries.

Un salon d'honneur octogonal au centre de cet étage est décoré de huit panneaux en frise et de seize portraits de gouverneurs généraux peints par Fouqueray. Disons-le tout de suite, ces portraits ne sont pas heureux, le talent du peintre n'est pas en cause, mais il ne put opérer d'après les modèles vivants. Un buste de monsieur Pasquier ne rend nullement la physionomie de notre gouverneur général.

Mais laissons ces étages et parcourons d'abord le rez-de-chaussée. Près de la porte d'entrée et sur deux côtés de la galerie médiane, la Compagnie des Tapis d'Extrême-Orient expose ses produits. C'est une surprise pour les visiteurs : ces tapis sont superbes et auront un très grand succès. Les fondateurs de cette compagnie ont réellement doté la colonie d'une industrie tout à fait nouvelle et qui est à coup sûr appelée au plus grand succès. Les tapis exposés sont très supérieurs à ceux qu'on a coutume de voir. Ils rappellent ceux de Pekin par la grande hauteur de la laine, la beauté et la sobriété des dessins, le charme des coloris et un aspect extrêmement soyeux.

Près de cette galerie, une réclame des plus intelligentes fait ressortir les avantages depuis si longtemps reconnus de la baie de Cam-Ranh, l'un des plus beaux mouillages du monde avec Rio de Janeiro et Diego-Suarez. L'espèce d'hostilité incompréhensible dirigée contre Cam-Ranh serait sur le point de tomber, dit-on. Nous aurons lieu, alors, de féliciter le marquis de Barthélémy de sa belle ténacité dans cette affaire. Souhaitons un succès auquel l'Indochine entière est intéressée.

La maison Delignon expose ses crêpes « dits de Chine » et ses toiles de soie fabriqués à Phu-Phong, en Annam. Cette maison, elle aussi, a mis de la persévérance dans ses efforts et maintenant, elle a obtenu les plus beaux résultats. Ses tissus sont des merveilles.

M. Lucien Drouhin expose les dentelles qu'il fait fabriquer en Indochine ; il y a là des filés, du Venise, de la dentelle de Milan, exécutés avec un fini qui est la perfection même.

La Manufacture de dentelles et broderies indochinoises de Thai Ha Ap a ses très beaux étalages un peu plus loin. On est agréablement surpris de voir reproduites, en délicates broderies annamites, des tapisseries de haute lisse des XI^e et XII^e siècles du musée de Lyon.

M. Pham van Qué nous montre, tout à côté, d'admirables broderies dont certaines pièces sont de très grandes dimensions et très décoratives.

La S.F.A.T.E. de Nam-Dinh, entreprise si intéressante, peut se montrer fière de ses soies ouvrées et de ses soies grèges. Il est impossible de produire plus beau et quelques-uns de ces tissus, par leur finesse, la délicatesse de dessin et de nuances, sont de véritables tissus de rêve.

Mais nous arrivons à un tout autre genre d'activité : La Société des Tuileries de l'Indochine, anciennes usines de M. Bourgouin, a un stand pour ses produits céramiques de Saïgon, Hanoï et Dap-Cau.

La Société de Kebao affiche des graphiques : elle a produit, l'an dernier, 71.000 tonnes d'excellent charbon.

Les mines d'anthracite de Đông-Triêu ont abordé avec succès l'écoulement sur France d'une partie de leur production. La tentative est des plus dignes d'intérêt.

L'anthracite tonkinois concurrence victorieusement les anthracites belges et anglais sur notre marché et, pour étendre ses ventes, la Société de Đông-Triêu se livre à une publicité des mieux organisées et des plus intelligentes.

Notre vieille Société française des Charbonnages da Tonkin, par des statistiques et des graphiques, renseigne le public sur les progrès constants de son exploitation. Un très beau diorama montre le découvert célèbre de Campha, unique au monde, croyons-nous.

Nous voici devant l'exposition de la Société des Ciments Portland artificiels de l'Indochine, et, pour la masse des visiteurs, ce sera une stupéfaction de constater qu'une industrie si énorme et si prospère existe au Tonkin, produisant l'an dernier cent soixante quinze mille tonnes de ciment ! L'usine d'Hai-phong n'a sans doute pas sa pareille dans le monde et à coup sûr en Europe.

En face de l'exposition de la Société des Ciments, la Société des mines de Tuyêñ Quang établit sa production annuelle par des graphiques : en 1930, elle a exploité 26.000 tonnes de minerais de zinc. C'est fort beau. La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, fondée par M. Bartholoni qui trouva si malheureusement la mort, l'an dernier, sur le Mékong, montre par des photographies ses installations du Laos sur ses superbes gisements d'étain. Elle a, en 1930, produit 1.423 tonnes de concentrés d'étain, ce qui est un splendide résultat pour un début.

La Compagnie minière et métallurgique nous montre par de beaux dioramas ses laveries et fonderies de zinc. Cette société a le mérite d'avoir la première compris l'avenir de la métallurgie installée sur place. Son usine de Quang-Yên indique une voie qui sera suivie.

Les Étains du Pia-Ouac exposent des photographies, des graphiques et des statistiques.

Le Gouvernement général révèle au public la paléobotanique et la préhistoire au Tonkinois. Les éléments des découvertes faites sont extrêmement intéressants.

Notre superbe mine de Chodien retient l'attention des passants surpris de l'importance considérable de ce gisement dont la mise en œuvre, il y a quelques années, fait encore tant d'honneur à M. Gabriel Bault.

Les Étains et Wolfram du Tonkin donnent des statistiques et des graphiques.

Nous abandonnons les mines et nous voici devant les Forges, Ateliers et Chantiers de l'Indochine, devant les Établissements Daydé, les grands constructeurs du pont Doumer entre autres beaux travaux.

Le Gouvernement, ça et là, en bonnes places, affiche de très intéressants renseignements. Nous apprenons qu'il a été investi dans la construction de nos routes indochinoises un capital de plus d'un milliard de francs et que les dépenses annuelles d'entretien de ce réseau routier s'élèvent à plus de cent quarante millions pour vingt quatre mille deux cent quatre vingt-dix-sept kilomètres de routes empierrées, et 2.200 kilomètres asphaltés. La surprise en France ne sera pas médiocre à lire de tels chiffres et à apprendre encore qu'il y a dans la colonie 21.000 automobiles et près de 4 000 voitures affectées aux transports en commun.

Les travaux d'hydraulique agricole sont fort bien résumés et exposés. Pour la seule Cochinchine, avoir augmenté de deux millions trois cent mille hectares les surfaces cultivées en riz est un fait d'une puissante éloquence. Toutes proportions gardées, les

résultats obtenus au Tonkin par les [mêmes] moyens, font également honneur à notre pays.

Dans mon prochain courrier, je passerai en revue les expositions, toutes très intéressantes, de nos grandes maisons de commerce. Je termine aujourd'hui en constatant l'impression de travail intelligent et de force qui se dégage de cet admirable ensemble. Tous les visiteurs la subissent. Incontestablement, les temps sont durs, et la crise économique générale qui pèse sur le monde paralyse les affaires ; elle paraît cependant avoir atteint son point d'extrême acuité et la fameuse « réadaptation » à des conditions de vie nouvelle peut ne plus être éloignée.

Soyons sûrs qu'alors, au moment de la reprise des affaires, cette grandiose manifestation de vitalité donnée par l'Exposition Coloniale contribuera à accélérer la marche en avant, car c'est un très réel mouvement de confiance qu'elle crée dans le public dès à présent.

Notons la présence de beaucoup d'étrangers parmi les visiteurs. Beaucoup d'Allemands sont arrivés ; beaucoup sont attendus, annoncés par les agences de voyage, et l'impression dans ce milieu spécial des agences de tourisme est que l'Exposition peut être tenue, sans aucune réserve, comme devant avoir et ayant même aujourd'hui un succès mondial.

H.

À L'EXPOSITION COLONIALE (*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1931, p. 1)

L'École des Beaux-Arts de l'Indochine justifie l'intérêt que comportait sa création, due à l'initiative très intelligente du bon peintre Tardieu. Il s'agissait non pas de façonner à des pastiches de notre art des Annamites doués déjà pour la peinture, la sculpture et ce qu'on a appelé les arts appliqués et en somme la décoration, mais de donner à ces élèves une culture esthétique générale en ses diverses branches par l'étude de ce que nous pouvions leur montrer de mieux dans les meilleures œuvres de chez nous, tout en affermissant leur technique et sauvegardant avant tout leur originalité, une inspiration native. des conceptions traditionnelles tout à fait louables.

Il y avait à cette tâche des difficultés nombreuses. L'Annamite excelle, en effet à copier et, lui donner nos modèles, c'était s'exposer à les lui voir reproduire servilement. Déjà, dans le passé, les artistes annamites avaient subi ainsi la facture chinoise et dans nombre de détails, notamment parmi les brodeurs. celle du Japon.

Nous avons vu, dans l'art du meuble, les laideurs qui furent obtenues en copiant la production en série de notre Faubourg Saint-Antoine³.

Ce que nous voyons à l'Exposition coloniale est encourageant. L'écueil n'a sans doute pas toujours été évité autant qu'on l'eut voulu, mais il reste qu'on le connaît et qu'on lutte contre lui.

La sculpture paraît, plus que la peinture, nous donner des travaux dignes d'éloges. Nous avons remarqué, de M. Georges Khanh, un dindon en bronze qui suffirait à classer de façon très satisfaisante l'auteur de cette belle pièce ; un porteur et un pécheur, du même élève, attestent des dons très réels.

M. Nguyễn-Nam-Son expose un « portrait de sa mère » qui est une belle toile, et ne peut être soupçonnée d'aucune tendance en pastiche. C'est bien le portrait suivant le goût asiatique, où le respect pour le modèle se traduit par quelque chose de hiératique dans la pose, l'expression et la tonalité, le tout combiné, chose curieuse, avec un réalisme très accusé. Ce jeune artiste a de la probité et peut bien augurer de son avenir.

³ Les fauteuils Thonet, par exemple (N.D.L.R.).

Beaucoup de scènes familières de la vie annamite ont été traitées par les exposants.

Elles sont observées, d'une composition heureuse le plus souvent, elles sont fidèles, mais brossées en teintes uniformément plates. Il semblerait aussi que ces jeunes aient adopté, en l'exagérant et en la dénaturant un peu, à manière d'un Carrière : ils sont brumeux et grisailles.

Madame Boulland-Devé avait composé pour l'Exposition une frise de très grande longueur où défilent dans une variété d'attitudes tout à fait remarquable la multitude des races indochinoises, avec leurs diversités infinies de types, leurs différentes classes sociales, multitude de leurs professions.

Tout cela est étonnant de vie, d'expression et de couleur. Il y a une joie à suivre ce long cortège où tout est pris sur le vif, amusant comme la vérité même, et d'un si belle lumière. Par malheur, pour des raisons mal connues, il a fallu, paraît-il, couper cette frise en plusieurs parties qui ont été mises en place ça et là un peu au petit bonheur.

L'ensemble était fait pour être tendu au long des plafonds, très haut, et nous trouvons des sections de cette belle œuvre placées à hauteur d'homme. C'est fâcheux. Il est regrettable aussi que le marouflage n'ait pas été mieux appliqué ; certaines parties pour ne pas dire toutes, gondolent ou « font ventre ». Néanmoins, malgré ces détails où l'artiste n'est pour rien, la frise de madame Boulland-Devé est très justement admirée. De très jolies études à l'aquarelle de la même artiste sont aussi très remarquées.

Deux grandes baies sont aussi encadrées de fresques. Deux sont du peintre Carrera : la Cambodgienne et la Laotienne ; une troisième, la Cochinchinoise, est de Geo Michel :

Les Arts indigènes sont représentés par quelques fort jolies choses. La Cochinchine expose des meubles où la beauté des bois employés, les belles lignes de chaque objet, la sobriété gracieuse des sculptures, sont harmonieusement unies pour enchanter l'œil.

Pourquoi faut-il que d'infimes détails négligés laissent cette impression si fréquente du « pas fini » qui choque si souvent dans le meuble annamite ? Il eut été si facile de corriger cela.

Un fort joli petit salon, sorte de boudoir aux proportions agréables, a été constitué uniquement de laques aux larges panneaux couvrant les murs. C'est un ensemble somptueux qui fait honneur aux artistes que sont MM. Le-Pho, Thang-Tran-Phanh, Le-Van-De, et Dô-Duc-Phong.

À admirer ce petit salon, nous sommes très portés à croire que plus d'un visiteur voudra chez lui une pièce de ce style. C'est infiniment mieux que tant de tentatives d'Art nouveau dont nous subissons les méfaits un peu partout.

Au centre du temple d'Angkor et au même étage, une salle fort vaste est consacrée à ce qui concerne l'enseignement dans toutes les parties de l'Union indochinoise. Un soin très réel, beaucoup de goût, un souci de clarté ont présidé à cette exposition. Elle mérite que nous l'étudions très à loisir, et c'est ce que nous ferons sous peu.

Tout à côté, le Service météorologique de l'Indochine renseigne les visiteurs sur ses travaux et ses diverses installations.

Ce service, de même que l'École française d'Extrême-Orient, peuvent être considérés comme l'œuvre personnelle de M. Paul Doumer et, à notre avis, ils suffiraient à assurer à notre ancien gouverneur général, aujourd'hui devenu le chef de l'État, une place tout à fait à part parmi nos grands coloniaux. En même temps qu'il organisait la Colonie sur son plan actuel, financier et administratif, qu'il décidait du programme de grands travaux dont nous poursuivons encore l'exécution, il témoignait en effet de sa largeur de vues, de ses prévisions d'homme d'État, en concevant ce que devait être pour nous ce Service météorologique et cette École Française d'Extrême-Orient, belles œuvres étendant notre renommée, parachevant sur les données les plus nobles scientifiques et artistiques une entreprise de grande allure à tous égards : la mise en valeur de l'Indochine.

L'exposition Trajan-Saint-Inès
(*Le Figaro*, 11 décembre 1932)

Une brillante réception a marqué hier, dans les Salons de *Figaro*, l'exposition — dont c'était la deuxième semaine — de l'Evocation de l'Exposition Coloniale réalisée par le peintre-graveur Trajan-Saint-Inès. Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué : Mrs Walter Edge et M. Alan Stewart Rogers, représentant l'ambassadeur des États-Unis ; S. Exc. le ministre plénipotentiaire de Danemark (A. Oldenburg), S. Exc. le ministre du Portugal, M. Levet, vice-président du conseil municipal de Paris, représentant M. de Fontenay, président ; M. Abeille, représentant M. Jean Chiappe, préfet de police de Paris ; le comte F. de Vogüé, président du comité d'accueil à l'Exposition coloniale ; le général Niessel, le comte de Condé, le médecin général Prost-Maréchal, M. Victor Francen et M. Blanchard de la Brosse, résident supérieur, directeur du gouvernement général de l'Indochine, qui prêta gracieusement, pour l'Evocation de l'Exposition coloniale, des objets d'art et étendards indochinois. M. Henry Simond, président de la presse parisienne, s'était fait représenter. L'Exposition restera ouverte aux visiteurs jusqu'au 15 décembre.

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE — PARIS 1931



Auberlet, Sculpt.

20 TEMPLE D'ANGKOR-VAT

B
Blanche, Archs.

Coll. Jacques Bobée

Auberlet, sculpteurs — TEMPLE D'ANGKOR-VAT — TOUR NORD-EST — Blanche, architectes
Braun & Cie, imp. — ÉDITEURS CONCESSIONNAIRES, Paris

L'EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
ET DES PAYS D'OUTRE-MER
RAPPORT GÉNÉRAL
PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL OLIVIER,
RAPPORTEUR GÉNÉRAL
V
II^e PARTIE
SECTIONS COLONIALES

[633]
L'INDOCHINE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

GÉNÉRALITÉS

.....

[657]
DEUXIÈME PARTIE.
L'INDOCHINE FRANÇAISE À L'EXPOSITION COLONIALE.

CHAPITRE I.
LES PRÉLIMINAIRES DE L'EXPOSITION.

Désigné comme commissaire général de l'Indochine à l'Exposition coloniale interalliée de Paris, par un décret en date du 11 janvier 1921, M. Pierre Guesde, résident supérieur, qui remplissait alors les mêmes fonctions à l'[Exposition coloniale de Marseille](#), envisagea, dès cette époque, les grandes lignes de cette participation. Nommé, le 16 décembre 1922, délégué général du Ministre des Colonies à l'[Exposition internationale des Arts décoratifs](#), il ne perdit pas de vue, dans la préparation de la section indochinoise de cette manifestation, les besoins éventuels à satisfaire. C'est ainsi que le pavillon de l'Indochine fut prévu démontable, afin de permettre sa conservation et sa réédification, et qu'une grande partie des collections d'art réunies pour les Arts décoratifs le furent pour une double fin : elles ont constitué le noyau des sections artistiques à Vincennes.

M. Pierre Guesde ayant été confirmé dans ses fonctions par le décret du 22 mars 1927 constitua, avec l'approbation du Gouverneur général, le personnel de son Commissariat qui comprenait essentiellement un conseiller technique, M. H. Gourdon, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique de l'Indochine ; deux commissaires adjoints, MM. de Montjoye et Joseph Trillat ; un chef du secrétariat, M. P. Morize, un chef du service de [658] la comptabilité, M. de Montbrial, et un chef du matériel, M. Ballet, contrôleur principal des Douanes et Régies de l'Indochine, en retraite. Ces désignations approuvées par le Gouverneur général de l'Indochine furent acceptées et rendues officielles par le Conseil supérieur de l'Exposition.

Programme général. — Une double tâche s'imposait au commissariat de l'Indochine : d'une part, établir le programme de la participation de la colonie et procéder à l'étude générale de la construction des palais et pavillons et de l'aménagement du terrain qui lui était concédé ; d'autre part, poursuivre en Indochine

la réunion des objets destinés à figurer à Vincennes et la préparation de l'exposition des différents pays et services. Il fut décidé d'abord que la participation indochinoise comprendrait un palais central, pour l'exposition d'ensemble de la colonie, et des pavillons pour celle des différents pays qui composent l'union indochinoise : Cochinchine, Annam, Tonkin, Cambodge et Laos. Des pavillons spéciaux étaient prévus éventuellement pour l'exposition du tourisme et des transports, de la chasse, de la pêche et des forêts et pour celle de la presse locale. Le pavillon de l'Indochine, provenant des arts décoratifs, réédifié, devait recevoir les bureaux du Commissariat et servir, en cours d'exploitation, aux fêtes et réceptions.

La question du palais central fit l'objet d'un vœu du commissariat général, celui de voir édifier à Paris un pavillon équivalent à celui qui avait été le « clou » de l'Exposition de Marseille, la reconstitution du massif central d'Angkor. Le coût d'une pareille entreprise, compte tenu de l'augmentation des prix des matériaux et de la main-d'œuvre, dépassait, à première vue, les capacités budgétaires de la participation indochinoise. Le commissariat général s'engagea à participer aux frais par une subvention de 1 million.

Pour représenter le Commissariat de l'Indochine dans la colonie et centraliser l'action de propagande et le travail de préparation, une délégation générale du Commissaire de l'Indochine fut instituée ; par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine, du 4 mars 1929, M. Eckert, administrateur des services civils, fut nommé délégué général.

Organisation de la propagande. — La propagande s'organisa à la fois en France et en Indochine. En France, un Comité de propagande fut établi sous la présidence de M. Simoni, président du [Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture](#), comprenant en même temps que les repré-[659] sentants de l'industrie et du commerce indochinois, des publicistes et des conférenciers particulièrement au courant des choses de la colonie. D'autre part, les représentants de toutes les grandes firmes et entreprises indochinoises qui ont leur siège social en France furent convoqués à plusieurs reprises au Commissariat de l'Indochine pour entendre exposer le programme général de la section et prendre connaissance des projets à exécuter. Une propagande personnelle très active fut menée auprès d'eux par le Commissaire pour obtenir leur participation effective et pour les inviter à adresser des instructions dans ce sens à leur personnel en Indochine. Dans toutes les conférences qui furent données à Paris, en province ou à l'étranger, par des conférenciers accrédités auprès du Commissariat ou de l'[Agence économique](#), des renseignements furent fournis sur les projets de la future Section indochinoise. Pour la présentation d'un projet d'affiche destiné à faire connaître la section, un concours, réservé aux artistes ayant séjourné en Indochine, obtint un très grand succès, qui se traduisit par l'envoi d'un nombre important de projets, dont 149 provenaient de la colonie elle-même, émanant d'artistes français et indigènes. Le public fut admis à les voir dans l'exposition qui en fut faite rue La-Boétie et s'y intéressa vivement. Ce concours donna lieu, conformément aux dispositions de l'arrêté du Gouverneur général, du 14 février 1929, à l'attribution de six prix, dont deux à des artistes annamites. Le projet présenté par M. Georges Serre fut exécuté et le tirage des affiches fut remis en presque totalité pour les besoins de la propagande. Dans le même ordre d'idées, le Commissariat procéda à la rédaction d'une brochure de propagande sur l'Indochine et sa participation, qui fut éditée par les soins du commissariat général.

Dans la colonie, la propagande auprès des exposants et participants éventuels fut confiée, sous la direction du délégué général, à cinq comités locaux, composés de représentants des services publics, des chambres de commerce et d'agriculture, de notabilités françaises et indigènes particulièrement compétentes, parmi lesquelles Leurs Excellences Hoang Trong Phu, tông dôc de la province de Hadong ; Thioun, ministre du Palais royal au Cambodge, Son Altesse le prince Phethsarath, inspecteur des affaires indigènes du Laos.

Le contact direct entre ces comités et le Commissariat fut établi par le conseiller technique, M. Gourdon, qui, au cours d'une mission officielle en Indochine, pendant l'année 1927, put réunir ces différents comités et leur exposer le programme général et les idées directrices de la participation indochinoise.

[660] *Les directives.* — Ce programme et ces idées furent concrétisés dans deux documents définissant l'objet, le caractère et la portée de la manifestation envisagée et traçant son programme, en indiquant les voies et moyens d'exécution. Ce sont le programme général et les directives dont le texte, établi par le Commissaire de l'Indochine et approuvé par le Gouverneur général, a été imprimé à un grand nombre d'exemplaires et adressé à toutes les administrations et à tous les organismes économiques de la colonie.

Aux termes de ce texte, l'Indochine devait apparaître, au milieu des colonies françaises et étrangères qui seraient représentées à l'Exposition, comme un grand État moderne, avec l'ensemble de son organisation politique, la représentation exacte de sa puissance économique et le tableau complet de son activité sociale et intellectuelle. Ce programme supposait une exposition synthétique ayant pour cadre le palais central de la colonie et où tous les pays de l'Indochine auraient à concourir.

Mais ces pays ont une personnalité géographique, ethnique et politique parfaitement déterminée. Une exposition aurait donc été incomplète et aurait donné une idée insuffisante de la variété de leurs aspects et de leurs ressources si ces différents pays n'avaient été représentés que dans le cadre d'une exposition générale. C'est pourquoi les organisateurs décidèrent d'affecter à chacun d'eux une partie de l'emplacement mis à la disposition du Commissariat pour leur permettre d'édifier des expositions particulières susceptibles de mettre en valeur leurs caractères propres. Il fut entendu que ces participations locales prendraient place dans des édifices, conçus selon le style dominant dans chaque région, et contribueraien à varier l'aspect général de la section.

[661]
CHAPITRE II
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

CONSTITUTION DU COMMISSARIAT.

Le Commissariat de l'Indochine fut constitué, au fur et à mesure que se développait la préparation, par une série de nominations soumises au Conseil supérieur de l'Exposition. Sous sa forme définitive, celle qu'il revêtit au moment même de l'inauguration de l'Exposition, son personnel était réparti en quatre catégories :

a. *Personnel administratif central.* — Le commissaire de l'Indochine fut assisté de trois commissaires adjoints : MM. de Montjoye, chargé de l'administration générale ; Eckert, chargé de la direction du personnel indigène, avec l'aide de M. Gautier, administrateur des services civils ; Eutrope, chargé des sections locales.

M. Gourdon, conseiller technique, fut chargé de la préparation de la section générale de l'Exposition, avec, pour collaborateurs, pendant cette préparation, MM. de Pereyra et Michelot, administrateurs des services civils.

Le secrétariat fut confié à M. Morize, administrateur des services civils.

Le service financier continua à être dirigé par M. de Montbrial ; le contentieux fut confié à M. Petit, attaché ; le service du matériel fut dirigé par M. Ballet, assisté de deux magasiniers.

Ce personnel fut complété par des secrétaires et des dactylographes.

b. *Personnel des sections locales.* — Chaque section locale fut placée sous la direction d'un délégué, administrateur des services civils, secondé par [662] un ou deux délégués adjoints, par des délégués artistiques et des délégués indigènes. Ce furent :

Tonkin : délégué, M. Wintrebert, administrateur des services civils ; délégué adjoint, M. de Pereyra, administrateur des services civils ; délégué tonkinois, M. Vu Duc Phuong, trichau de 1^{re} classe ;

Cochinchine : Délégué, M. Eutrope, directeur des affaires politiques, remplacé ultérieurement par M. Beneyton, administrateur des services civils ; délégué artistique : M. Balik, directeur de l'école des arts appliqués de Biênhoa ; délégué cochinchinois, M. Dang Ngoc Chan, phu de 1^{re} classe ;

Annam : Délégué, M. Dève, administrateur des services civils ; délégué adjoint, M. Michelot, administrateur adjoint des services civils ; délégué annamite, M. Vu Duc Phuong ;

Cambodge : Délégué, M. Poiret, administrateur des services civils ; délégué adjoint, M. Le Poulain, administrateur des services civils ; délégué artistique, M. Groslier, directeur des arts cambodgiens ; délégué cambodgien, M. Sum Hieng ;

Laos : Délégué, M. Pommez, administrateur des services civils ; délégué adjoint, M. Surleau, ingénieur des travaux publics de l'Indochine ; délégué laotien, Son Altesse le prince Phetsarath, inspecteur des affaires indigènes du Laos.

c. *Personnel de la section générale (services techniques) :*

Section économique générale : Délégué technique, M. Vieillard, inspecteur des services agricoles ; attaché, M. Weisbeck, inspecteur de la garde indigène en retraite ;

Section des mines : Délégué technique, M. Borie, ingénieur des mines de l'Indochine ;

Section des travaux publics : Délégué technique, M. Bourgoin, ingénieur en chef des travaux publics ;

Section des forêts et de la chasse : Délégué technique, M. Millet, inspecteur des forêts ;

Section de la pêche : Chargé de l'organisation, M. Dollfus, assistant au Muséum d'Histoire naturelle ;

Section de l'instruction publique : Délégué technique, M. Brachet, inspecteur en chef de l'instruction publique ;

[663]

Section des archives et bibliothèques et Section historique : Délégué technique, M. Boudet, directeur des archives et bibliothèques ; délégué adjoint, M. Masson, conservateur des archives et bibliothèques ;

Section de l'assistance médicale et sociale : Délégué technique, M. le docteur Cognacq, gouverneur des colonies ; second délégué, M. le docteur Daléas, médecin des troupes coloniales ; en mission, M. le docteur Sallet ;

Section des arts indigènes : Chargés de l'organisation, MM. Victor Tardieu, directeur de l'[École des beaux-arts de l'Indochine](#) ; Groslier, Hieroltz et Balick pour les écoles d'arts appliqués du Cambodge, du Tonkin et de la Cochinchine ; délégué artistique annamite, M. Le Pho, artiste-peintre, professeur à l'école des beaux-arts ;

Section administrative : Délégué technique, M. Marquet, directeur des Douanes et Dégies ;

Section militaire : Délégué technique, le lieutenant-colonel Bénard, de l'infanterie coloniale ;

Section archéologique : Délégué technique, M. Victor Goloubew, membre de l'École française d'Extrême-Orient.

d. *Personnel du contingent indigène*. — Le contingent indigène se divisait en deux sections : le contingent des attractions et le contingent militaire.

Le service des attractions était placé sous la direction de M. Déve, délégué de l'Annam. Les indigènes qui en faisaient partie relevaient, au point de vue administratif, de leurs délégués locaux. Le service du logement, de l'installation et de la nourriture des indigènes relevait de M. Rousseau, administrateur des services civils en retraite, assisté de M. Sire.

Le détachement des miliciens était placé sous le commandement de M. l'inspecteur principal de la garde indigène Labardin⁴ avec les inspecteurs Kirsck et Veyrenc comme adjoints et M. Fournier, chef de fanfare ; le détachement de tirailleurs était placé sous le

⁴ Arnaud (et non Armand) Abdou Labardin (Cocumont, Lot-et-Garonne, 7 nov. 1873-*Ibid.*, 8 juillet 1932) : comptable de la maison Flambeau à Haïphong. Il fait carrière dans la Garde indigène à partir de 1911 et en dirige le détachement à l'Exposition coloniale de Vincennes en 1931. Officier de la Légion d'honneur du 16 mars 1921.

commandement du capitaine Dampiérou, de l'infanterie coloniale. M. le lieutenant-colonel Bénard était chargé des fonctions de commandant d'armes.

Le Service de santé et d'infirmérie était dirigé par M. le docteur Daléas, assisté de MM. Trinh Huu Loi et Nguyen Van Au, médecin indochinois de l'assistance médicale.

Le Service de surveillance et de gardiennage était confié à l'entreprise Prins ; celui de la sûreté à M. Benoît, du personnel de la police de sûreté.

[664]

Conditions de discipline et de rémunération. — Tout ce personnel est entré en service à Paris au fur et à mesure de la réalisation du programme des travaux et de l'installation et au fur et à mesure de l'arrivée des contingents indochinois.

Les délégués locaux, les délégués techniques, et leurs adjoints, antérieurement à leur arrivée à Paris, ont été chargés dans la colonie, sous la direction du délégué général, et conformément aux plans délibérés par les comités locaux et élaborés avec les chefs des services techniques, de la préparation sur place de l'Exposition de leur pays ou de leur service et de la réunion des objets et documents qui devaient la constituer.

Tous les collaborateurs du cadre administratif du Commissariat étaient des fonctionnaires en retraite placés dans la position de congé. De ce fait, le budget du Commissariat n'a pas eu à supporter la charge de soldes ou de traitements ; il a dû seulement faire face à celle des indemnités et émoluments afférents à leur activité pendant leur affectation au service de l'Exposition et dont le montant a été fixé par le Conseil supérieur de l'Exposition. Fonctionnaires en retraite ou détachés, ils ont tous été placés sous l'autorité immédiate du Commissaire de l'Indochine.

À côté des agents proprement dits du Commissariat, celui-ci s'est assuré un grand nombre de collaborations et de concours bénévoles parmi lesquels nous pouvons citer : M^e André Dureteste, ancien avocat défenseur près la Cour d'appel de Hanoï, qui a accepté de remplir les fonctions d'avocat-conseil du Commissariat ; M. Tirard, délégué de la presse tonkinoise, qui a assuré l'installation et le fonctionnement du pavillon de la presse ; M. Dollfus, assistant au Muséum, qui a organisé celui de la pêche ; M. Fouqueray, artiste peintre, qui a rempli les fonctions de conseiller artistique ; M. le docteur Bernard, directeur des instituts Pasteur d'Indochine, qui a bien voulu assurer lui-même la participation de ses établissements ; M. Mansuy, l'éminent paléontologue, qui a installé l'exposition de préhistoire ; M^{le} Naudin, conservateur adjoint du Musée Blanchard de la Brosse, qui a organisé l'exposition ethnographique, ainsi que le colonel Aymé, qui a réuni un important envoi de costumes et d'objets de la Haute-Région ; M. Jabouille, administrateur des services civils, et M. Delacour, correspondant au Muséum, qui ont installé le pavillon de la faune indochinoise ; le capitaine Dampiérou, qui a collaboré à l'organisation de la section militaire. Il faut signaler enfin les directeurs des grands établissements scientifiques de Paris, qui ont [665] mis leur haute compétence et parfois les éléments des collections publiques au service des sections techniques : Muséum d'histoire naturelle, Service géographique de l'armée, Musée Guimet, Musée ethnographique et Musée indochinois du Trocadéro.

Comité de patronage. — Pour faciliter la tâche du Commissariat et pour susciter des participations à la section indochinoise, un Comité de patronage et d'initiative fut institué à la date du 17 février 1930. Ce Comité, placé sous la présidence de M. Ernest Outrey, député de la Cochinchine, composé de présidents ou d'administrateurs des plus grandes firmes économiques de la colonie, parmi lesquels MM. de Laboulaye⁵,

⁵ Édouard de de Laboulaye (1883-1955) : de la Banque de l'Indochine. Voir *Qui êtes-vous ?*

Delpech⁶, A. Denis⁷, Dupré, A.-R. Fontaine, Gigon-Papin⁸, Labbé⁹, Launay¹⁰, marquis de Chasseloup-Laubat¹¹, duc de Valençay, Vigne¹², ainsi que du président du Comité du commerce et de l'industrie de l'Indochine et du Syndicat de la presse coloniale, a, par la propagande individuelle de ses membres, en dehors de ses séances régulières, contribué à grouper autour de la section indochinoise des sympathies agissantes et des concours dévoués.

⁶ Jean Delpech (1875-1942) : administrateur de l'Union commerciale indochinoise et africaine, de la Compagnie asiatique et africaine, etc. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

⁷ Alphonse Denis (1849-1933) : chef de la maison bordelaise Denis frères.

⁸ René Gigon-Papin (1856-1939) : notaire, maire de Saïgon (1908-1911) — voir [encadré](#) —, administrateur de sociétés.

⁹ Joseph Labbé (1876-1964) : patron du Caoutchouc manufacturé à Saïgon. Voir [encadré](#).

¹⁰ Lucien Launay (1871-1941) : fondateur de la Compagnie française de cabotage des mers de Chine. Voir [encadré](#).

¹¹ Louis de Chasseloup-Laubat (1863-1954) : ingénieur civil, administrateur (entre autres) des [Caoutchoucs de Phuoc-Hoa](#).

¹² Georges Vigne (1893-1953) : président de l'Union commerciale indochinoise et africaine. Voir [encadré](#).



Blanche, architecte.

Photos Braun et Cie.

Le temple d'Angkor-Vat. — Aspects de la chaussée et de l'enceinte.

[667]
CHAPITRE III.
PLAN GÉNÉRAL ET RÉALISATION.

L'ensemble des travaux de construction a été placé sous la direction de M. Charles Blanche, assisté de M. Gabriel Blanche, tous deux architectes diplômés du Gouvernement, à qui avait été confiée l'exécution du pavillon indochinois et du pavillon de l'art colonial à l'Exposition des arts décoratifs.

Les pavillons devant recevoir les sections locales : Annam, Tonkin, Cochinchine, Cambodge, Laos, furent étudiés dans la colonie même : le pavillon du Tonkin et celui de la Cochinchine par M. Sabrié¹³, architecte des bâtiments civils de l'Indochine ; celui du Cambodge par M. Groslier, directeur des arts cambodgiens ; celui de l'Annam par MM. de Saint-Nicolas et Chaste, architectes de l'École française d'Extrême-Orient, et Surleau, ingénieur des travaux publics. Ces projets, établis sur les directions des délégués locaux, furent soumis à l'examen préalable des comités locaux fonctionnant dans chaque pays de l'Indochine, et transmis pour approbation au Commissaire de l'Indochine. Après leur examen par l'architecte en chef de la section, et leur mise au point définitive, ils furent communiqués pour adoption à l'architecte en chef de l'Exposition à la Commission technique.

M. Sabrié, les études une fois achevées en Indochine, vint à Paris où il fut chargé de diriger, sous le contrôle de l'architecte en chef de la section, la réalisation des projets qu'il avait établis.

CHOIX DU TERRAIN.

Le terrain occupait une superficie de 7 hectares, dont le grand axe allait du massif boisé situé en arrière de l'allée des Colonies jusqu'au bord du lac. En conséquence, le grand axe de la section indochinoise suivit l'axe même [668] de ce terrain. Il était coupé par l'allée des Colonies précitée et, à l'autre extrémité, par la route de ceinture du lac. Le *temple d'Angkor* occupait ainsi le fond du terrain, commandant toute l'ordonnance de la section, s'enlevant sur le fond même des frondaisons du bosquet arrière, et suffisamment isolé des palais des autres colonies et notamment de celui de l'Afrique Occidentale. La chaussée centrale d'Angkor suivait, en l'accusant, l'axe du plan. Elle était coupée par l'allée des Colonies, mais sa surélévation générale permettait aux visiteurs arrivant par la route du Lac de ne pas apercevoir de solution de continuité du perron de départ à la base même de l'édifice. Le temple devant dominer toute la section, l'échelle des autres pavillons fut calculée en conséquence et réduite à l'occasion lorsque les projets présentés la dépassaient. Ces pavillons furent répartis vis-à-vis l'un de l'autre de chaque côté de l'allée. Un double perron, placé face à chacun d'eux, coupait la chaussée centrale au départ ; ils allaient en s'écartant à mesure qu'on montait vers le temple, de telle manière que le visiteur pût à tout moment jouir de la perspective du temple et de ses environs immédiats. Des jardins, des massifs d'arbres, des plantations d'arbres exotiques reliaient ces pavillons les uns aux autres et accusaient l'unité du plan. Des espaces libres étaient largement aménagés entre eux afin de donner de l'air et de faciliter la circulation. Aucune construction, en dehors des bâtiments officiels, ne fut tolérée dans l'enceinte même de la section ou aux abords du palais central. Cette

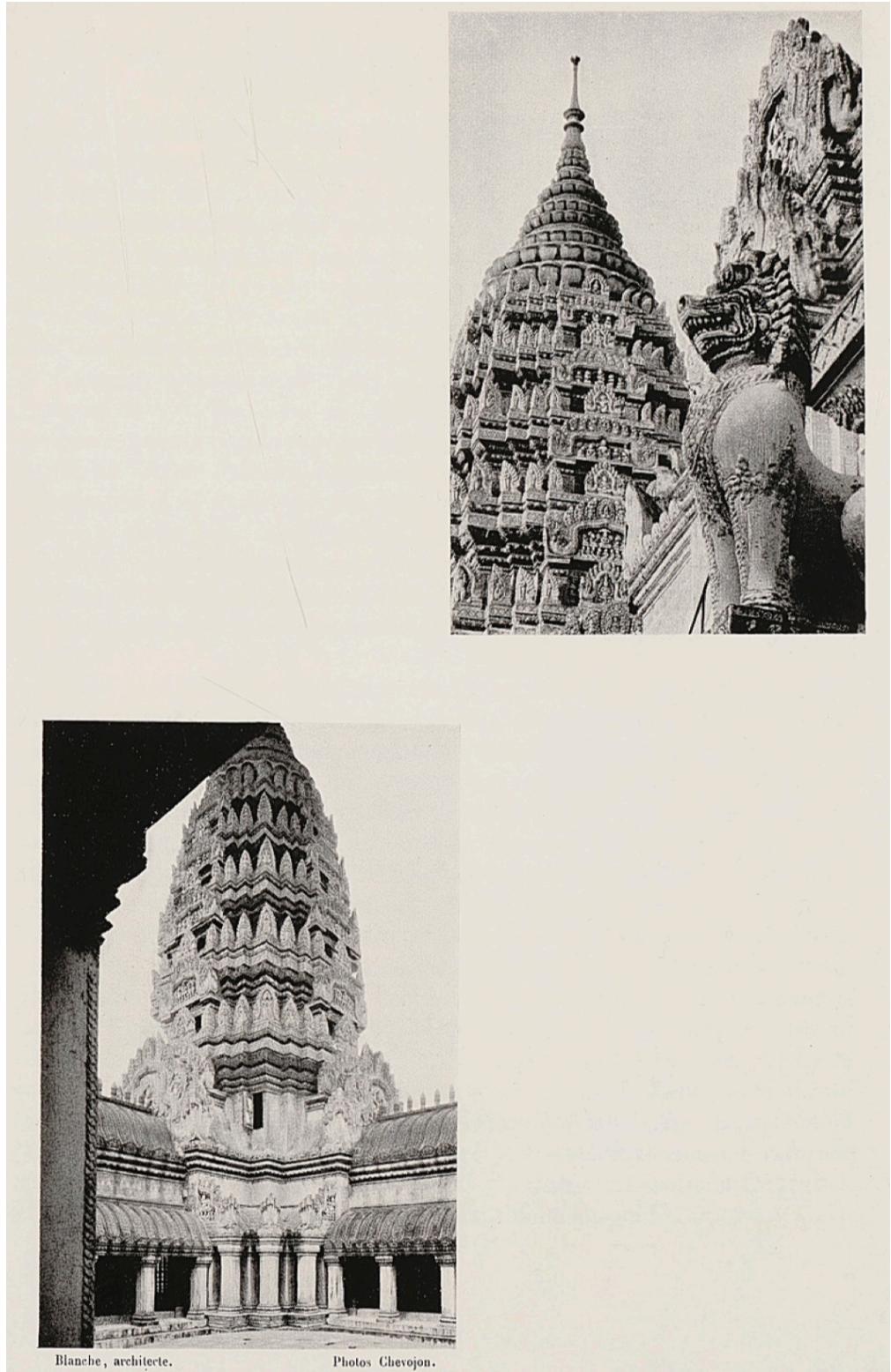
¹³ Paul Auguste Sabrié (Dourdan, 1^{er} octobre 1890-Garches, 18 novembre 1980) : on lui doit les plans de l'université indochinoise à Hanoï et du musée Blanchard de la Brosse à Saïgon.

absence totale de boutiques ou de débits n'a pas peu contribué à lui assurer une tenue et un cachet particuliers.

En partant du lac même, on trouvait à gauche le *restaurant franco-annamite*, pavillon à étage, inspiré d'un palais de Pékin ; à droite étaient groupés les édifices et les cases du village laotien : édifices en staff reproduisant la *pagode de Xieng Thong* à Luang-Prabang, ainsi que sa bibliothèque et sa chapelle ; cases en bois sur pilotis, de grandes dimensions, construites sur les modèles usités par les différentes races du Laos.

La chaussée centrale partait de l'allée du Lac par un perron orné de chaque côté de la tête érigée du naga symbolique, dont le corps formait la main courante de la rampe même de la chaussée. À gauche de cette chaussée s'élevait le *pavillon du Commissariat de l'Indochine*, construit en dur, avec les matériaux conservés à cet effet depuis l'Exposition des Arts décoratifs ; à droite et dans le même axe se trouvait le *pavillon de la presse*, de style anna- [669] mite, dont le rez-de-chaussée était consacré au syndicat de la presse coloniale et l'étage, avec une entrée et un escalier indépendants, à la presse indochinoise ; faisant suite à ce pavillon, sur la droite de la chaussée, les différentes firmes contrôlées par la [Société financière française et coloniale](#) avaient édifié un pavillon particulier de style néo-indochinois, précédé d'un large bassin décoré de statues, œuvre de l'architecte Furiet, et dont le projet avait été soumis à l'examen préalable du Commissaire et de l'architecte en chef. Au delà de cette construction s'élevaient les deux pavillons de la section de l'Annam, restitution de deux pavillons célèbres du palais impérial de Hué ; au delà encore, celui du Cambodge, construction de style cambodgien moderne, dont la façade reproduisait celle du Musée Albert-Sarrazin à Phnom-Penh. En arrière de celui-ci, dissimulé dans un massif d'arbres, le pavillon d'habitation et d'études des danseuses cambodgiennes, dû à M. l'architecte Blanche. Enfin, face à l'allée des Colonies, un ensemble précédé d'un portique de bois laqué, réunissait trois pavillons de style rustique couverts en chaume, construits sur pilotis, reliés entre eux par des passerelles à balustrades et qui reçurent respectivement l'exposition de la pêche, de la faune et des forêts.

Sur la gauche de la chaussée centrale, au delà du pavillon du Commissariat, s'élevait le pavillon de la Cochinchine, construction de style annamite moderne, précédé de bassins, œuvre de l'école d'arts appliqués de Biên-hoà, derrière lequel était édifiée une décortiquerie modèle, fonctionnant sous les yeux du public ; à la suite se trouvait le pavillon du tourisme et des transports, construction octogonale, avec un toit à la chinoise, qui renfermait à l'étage un diorama circulaire du peintre Salgé et au rez-de-chaussée les stands des principales compagnies de transport. En arrière, faisant face au pavillon de la Cochinchine, s'étendait le vaste ensemble de la section tonkinoise, comportant un portique d'entrée, une vaste cour, dont le centre recevait un bassin, des bâtiments latéraux occupés par des boutiques de marchands indigènes qui formaient avec les maisons précédant le portique une rue et une place annamites, puis un pavillon, reproduction de la célèbre pagode communale Balny, ouvrant sur une salle d'exposition. Enfin, en bordure même de l'allée des Colonies, mais en dehors des bâtiments de la section proprement dite, adossés aux maisons de la rue annamite pour en masquer les murs arrière, s'alignaient des stands destinés aux maisons françaises d'Indochine désireuses de vendre des échantillons au public.



Le temple d'Angkor-Vat. — Aspects de la chaussée et de l'enceinte.

[670] PROJETS D'ARCHITECTURE.

Conception générale et caractéristiques principales. — Tous les bâtiments de la section devant être essentiellement évocateurs du milieu indochinois et recréer pour ainsi dire l'ambiance exotique, ce fut une obligation impérieuse de se conformer strictement, dans l'établissement des projets, aux types et aux règles de l'architecture locale : cambodgienne, laotienne, annamite et chinoise. Une seule dérogation à cette loi fut admise pour le pavillon de la Cochinchine, construit sur le modèle du Musée de Saïgon et dont le style accusa l'action de l'influence occidentale sur l'architecture locale, ce qui avait l'avantage de présenter un spécimen d'un art nouveau en pleine évolution et de symboliser le développement même de la Cochinchine moderne, œuvre commune de l'activité française et de l'activité indigène. La répartition des édifices fut déterminée par le souci d'éviter des contrastes trop frappants entre des bâtiments de styles différents. C'est ainsi que les constructions rustiques furent placées pour ainsi dire en retrait au bord du lac et près de l'allée des Colonies et que les pavillons de l'Annam et du Cambodge, de styles si différents, furent édifiés des deux côtés d'un bosquet d'arbres assez touffu pour les isoler.

Le projet du *Palais central*, présenté par MM. Blanche, était la reconstitution, non comme on l'a dit à tort, du temple dans son ensemble, mais du massif central de ce temple, autour duquel était placée une partie de la galerie qui, à Angkor, l'entoure sur les quatre faces. Afin de permettre au public la vision directe du massif central, cette galerie dut être largement échancrée en avant dans l'axe du massif. Ainsi, l'escalier monumental qui escalade le soubassement fut visible de tous les points de la chaussée, ce qui permit pendant les grandes fêtes de l'Exposition d'y grouper d'imposantes et pittoresques figurations.

L'échelle adoptée pour cet édifice fut l'échelle même du bâtiment original. Le soubassement avait une hauteur totale de 14 m. 50 et occupait sur le sol une surface carrée de 68 mètres de côté. La tour centrale dominait tout l'ensemble et culminait à 57 mètres au-dessus du sol. Ainsi pouvait être ressentie, sinon sur le plan horizontal, du moins en élévation, l'impression de grandeur et de majesté que le visiteur éprouve à Angkor Vat.

Si le problème de cette reconstitution était relativement facile, pour ce qui concerne l'extérieur, grâce, d'une part à l'abondance des documents [671] archéologiques déjà publiés, aux profils qu'avait été étudiés sur place M. Gabriel Blanche, grâce à la collaboration de M. E. Auberlet, qui avait réalisé un travail du même ordre à Marseille, la construction et l'aménagement de l'intérieur du bâtiment, pour répondre aux besoins d'une exposition, posaient des problèmes complexes et délicats. Le soubassement monumental est, à Angkor-Vat, un terre-plein. Il s'agissait d'en faire un hall d'exposition sans que rien vint trahir du dehors cette destination, par conséquent sans aucun éclairage latéral. D'autre part, les nécessités de l'Exposition requéraient trois étages de salles et de galeries. Il fallut donc installer dans le soubassement même un rez-de-chaussée et un étage intermédiaire de 7 mètres de hauteur chacun, outre l'étage supérieur, au-dessus du soubassement, comportant quatre salles d'exposition et une galerie pourtournée continue. L'escalier central conduisait du sol à l'étage supérieur.

Pour faire communiquer celui-ci avec l'étage intermédiaire et le rez-de-chaussée, il fallut prévoir de vastes escaliers permettant un écoulement rapide de la foule et canalisant celle-ci vers des issues différentes. Quant au problème de l'éclairage, il fut résolu par l'utilisation de planchers translucides et de coupoles lumineuses installées dans les cours de l'étage supérieur, le tout en verre-dalles spécialement fabriquées pour cette construction dans les manufactures de Saint-Gobain.



1



2



3



4

1. Pavillon du Commissariat. — 2. Pavillon du Tourisme et des Transports.
3. Pavillon de la Chasse, de la Pêche et des Forêts. — 4. Pavillon du Syndicat de la Presse coloniale.

À la décoration extérieure, œuvre de M. Auberlet, qui reproduisait avec fidélité les surfaces sculptées d'Angkor, ses bas-reliefs, ses frontons, s'opposait naturellement la décoration intérieure du rez-de-chaussée et de l'étage intermédiaire où devait prévaloir un style neutre, ces deux étages étant communs à toute l'Indochine. Cette décoration consistait essentiellement en surfaces peintes, sans emploi de sculptures. Nous y reviendrons plus loin.

MISE À EXÉCUTION DES TRAVAUX.

Matériaux employés. — La question des matériaux employés fit l'objet d'une étude très approfondie pour le grand palais d'abord, pour les pavillons ensuite. Trois solutions furent proposées par les entrepreneurs, à qui toute liberté était laissée à ce point de vue : construction en fer, construction en ciment armé, construction en bois. La construction en bois donnait une économie d'environ 2 millions sur les autres procédés et une économie de temps, aussi bien pour la construction que pour la démolition. L'architecte en chef proposa au Comité technique la solution la moins coûteuse, il lui fut [672] demandé à ce moment de prendre la responsabilité de ce moyen d'exécution ; sur sa réponse affirmative, le système de construction en bois fut adopté.

Cette solution cependant présentait un inconvénient : le danger d'incendie. Il y fut obvié aisément, d'accord avec les services compétents, par l'ignifugation des bois et par l'aménagement de cloisons coupe-feu. Dans tous les poteaux verticaux qui constituaient des cheminées d'appel en cas d'incendie, il fut aménagé en hauteur, tous les quatre mètres et horizontalement, une cloison en plâtre de manière à intercepter le feu le cas échéant, de même des cloisons verticales furent disposées dans toutes les poutraisons tubulaires soutenant les planchers et dans toutes les parties vides laissées entre les cloisons de revêtement intérieur et les revêtements en staff extérieurs.

Les planchers furent l'objet d'expérience de résistance : ils furent chargés à 1.000 kilogrammes le mètre superficiel, l'épreuve donna des résultats satisfaisants ; les pièces maîtresses de ces planchers constitués de poutres à treillis en bois de sapin de petite dimension se révélèrent un procédé pratique et économique.

Le procédé de construction en question fut employé pour tous les autres pavillons de l'Indochine, qui purent être édifiés en quelques mois d'une façon économique ; il y fut pris les mêmes précautions qu'au temple d'Angkor pour parer aux dangers d'incendie et pour l'étanchéité dont il va être parlé. La démolition en fut également très rapide.

Les *revêtements extérieurs* du grand palais et des pavillons furent exécutés en staff, seule matière légère permettant d'assurer une riche décoration, dans le style requis. Pour les toitures, le staff peint fut également employé et pour assurer leur étanchéité, on recourut à un système de sous-toiture permettant de recueillir les eaux les traversant, ce qui permit de supprimer tous chéneaux ou tuyaux de descente apparents qui, dans les constructions de l'Indochine, n'existent jamais ; les monuments ont conservé leur style original ; la couverture en tuiles, étant remplacée par du staff, put se faire économiquement et rapidement.

Les *fondations* des diverses constructions ont été constituées soit avec des blocs de béton, soit simplement pour les constructions légères avec des longrines en bois incorporées dans l'épaisseur du sol. Les fondations de bâtiments légers comme ceux qui ont été édifiés à la section de l'Indochine peuvent être réduites à de simples surfaces d'appui sur le sol même ; pour [673] le temple d'Angkor, dont tous les piliers étaient constitués en matériaux légers, il a suffi d'une fondation réduite à de simples plateaux en ciment armé posés sur le sol.

La *chaussée d'Angkor*, à l'exécution, au lieu des murs de soutènement qu'on avait envisagés, a été constituée simplement par des pieux enfouis dans le sol, garnis de

palplanches contenant la terre végétale accumulée en attendant qu'elle soit répartie sur le sol après la démolition. Le dallage en ciment qui a formé le sol de cette chaussée avait une épaisseur de 10 centimètres et s'est montré suffisant pour le but recherché.

Les parquets dans le palais et la plupart des pavillons ont été exécutés en ciment. Toutefois, ce ciment, revêtu d'un enduit spécial, a été recouvert au palais central d'un immense tapis de caoutchouc exécuté sur des dessins appropriés qui a limité l'inévitable production de poussière, grand inconvénient du cimentage des sols d'expositions. Au pavillon du Commissariat, le sol a été constitué par une couche de terrassolithe d'un bel effet et d'une parfaite solidité.

Les marchés. — Les projets, définitivement établis et mis au point par MM. Blanche, ont été soumis à la commission technique, qui n'a demandé aucune modification et les a approuvés dans leur ensemble. Les adjudications ont eu lieu en suivant les règles fixées et conformément aux cahiers des charges types établis par le commissariat général. Les principaux adjudicataires ont été la maison Lajoinie pour le gros œuvre et la maison Auberlet et Laurent pour la décoration.

Les jardins. — L'exécution des jardins représentait un travail considérable, puisqu'il s'agissait de recouvrir une surface totale de 16.200 mètres carrés existant entre les terre-pleins, les allées et les bâtiments. 8.000 mètres carrés furent occupés par les pelouses et les sous-bois. 8.200 mètres carrés par les jardins proprement dits. Pour l'aménagement de ces derniers, afin d'éviter un surcroît de dépense, il fut fait appel au concours des horticulteurs parisiens, qui répondirent au nombre de seize à cet appel. Quatre d'entre eux ont complanté des surfaces variant de 1.000 à 1.600 mètres carrés. Ce sont MM. Lévéque, qui a créé le jardin s'étendant entre le village laotien et le restaurant franco-annamite ; Lacarelle, qui a exécuté le cadre du pavillon du commissariat ; Lécollier, le jardin qui lui faisait face entre le pavillon de [674] la presse et le pavillon de l'Annam ; enfin les Roseraies du Val-de-Loire, qui ont établi devant la section du Tonkin une admirable roseraie.

MARCHÉS PASSÉS AVEC LES ENTREPRENEURS.

En vue de la réalisation du plan d'ensemble mûrement étudié pendant les années d'étude de 1927 à 1929, le Commissariat de l'Indochine a préparé et passé plus de 200 marchés ou avenants par l'intermédiaire du service technique de l'Exposition.

L'expérience acquise au cours des expositions antérieures de Marseille et des Arts décoratifs a permis de suivre, pour la passation des marchés, un ordre chronologique, dont le degré de préparation de notre Exposition fixait les dates. Aux périodes de construction, d'installation et d'exploitation, ont ainsi correspondu trois groupes de marchés.

a. Construction.

Le Commissariat avait à construire :

- 1° Le grand palais de l'Indochine ;
- 2° Un pavillon destiné aux services administratifs ;
- 3° Un restaurant indochinois ;
- 4° Les pavillons forestiers ;
- 5° Un pavillon de la presse ;
- 6° Un pavillon du Laos ;
- 7° Un pavillon du Cambodge ;
- 8° Un pavillon du Tonkin ;

- 9° Un pavillon de l'Annam ;
- 10° Un pavillon de la Cochinchine ;
- 11° Le logement des miliciens ;
- 12° Le logement des danseuses ;
- 13° Le logement des indigènes ;
- 14° Un grand diorama ;
- 15° Les transformateurs ;
- 16° La construction de la grande chaussée dallée.

Le principe adopté pour les constructions énumérées ci-dessus fut celui, très usité en pareil cas, de la location, l'entrepreneur restant propriétaire des bâtiments et devant assurer leur entretien. Ce système présentait [675] l'avantage considérable de mettre à la charge du soumissionnaire les travaux de démolition, d'enlèvement du matériel et de remise en état du terrain.

Le Gouvernement de l'Indochine était ainsi libéré de toute responsabilité.

1° *Construction du grand-palais de l'Indochine.* — L'adjudication pour la construction du grand palais de l'Indochine (reconstitution du massif central d'Angkor) a été scindé en trois lots.

Le premier comprenait la construction du gros œuvre, l'ossature du bâtiment, les cloisons, les enduits de béton translucide, la menuiserie et le démontage du palais après l'Exposition. Ces travaux ont été adjugés, le 9 février 1929, à l'entreprise Lajoinie, pour le prix forfaitaire de 5.490.000 francs.

Le second lot, fourniture et pose des staffs extérieurs et intérieurs du palais ainsi que ceux de l'enceinte, a été adjugé à la société Auberlet et Laurent pour le prix forfaitaire de 5.400.000 francs.

Cette entreprise avait précédemment exécuté tous les travaux de staff pour la construction du palais de l'Indochine à l'Exposition de Marseille.

Le troisième lot comportait les travaux de peinture et patine de l'enceinte et du massif central du temple d'Angkor et a été adjugé pour le prix forfaitaire de 1.095.000 francs à la société Auberlet et Laurent.

2° *Construction du pavillon destiné aux services administratifs.* — Ce pavillon avait été réalisé pour la première fois à l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. La charpente sculptée en plein bois et les céramiques indochinoises, emmagasinées dans les entrepôts de la maison Gondrand Frères, ont servi à la reconstitution du même pavillon à Vincennes.

L'adjudication de cette construction a été scindée à quatre lots :

- 1^{er} lot : Gros œuvre. — Entreprise Lajoinie 630.000 francs.
- 2^e lot : Staffs. — Société Auberlet et Laurent 140.000
- 3^e lot : Electricité. — Entreprise Hanon 12.500
- 4^e lot : Peinture. — Entreprise Hako 78.000

3° *Construction du restaurant indochinois.* — Les travaux de construction de ce pavillon, étudiés par MM. Blanche, sur des motifs d'architecture chinoise, ont été adjugés à MM. Lajoinie et Auberlet, pour 585.000 francs.

4° *Pavillons forestiers.* — Les pavillons rustiques destinés à l'exposition des forêts, de la pêche et de la chasse ont été adjugés pour 353.000 francs aux entreprises Lajoinie et Auberlet.

5° *Pavillon de la presse.* — Scindé en deux lots, ce pavillon a fait l'objet des adjudications suivantes :

1^{er} lot : Gros œuvre. — Lajoinie et Cie 93.000 francs.
2^e lot : Staffs-peinture. — Auberlet et Laurent 80.000

6° à 10° *Les cinq pays de l'Indochine* pourvus d'annexes, — Les adjudications pour la construction de ces édifices ont donné les résultats suivants :

1° Laos, entrepreneur Lajoinie-Auberlet 440.000 francs
2° Cambodge, entrepreneur Lajoinie-Auberlet 1.440.000
3° Tonkin, entrepreneur Lajoinie-Auberlet 950.000
4° Annam, entrepreneur Lajoinie-Auberlet 952.000
5° Cochinchine, entrepreneur Lajoinie-Auberlet 1.427.500

11°, 12°, 13° *Les divers logements des miliciens, des danseuses et des indigènes* ont fait l'objet des adjudications suivantes :

Logement des miliciens : entrepreneur Lajoinie 121.850 francs.

Logement des danseuses :

1^{er} lot : Lajoinie 143.000
2^e lot : Auberlet 48.000
3^e lot : chauffage, Cottin 10.000

Logement des indigènes :

1^{er} lot : Gros œuvre, Lajoinie 289.000
2^e lot : Staffs, Auberlet 8.400
3^e lot : Electricité, Cottin 1.100
4^e lot : Chauffage, Bouige 12.000
5^e lot : Canalisations, Doucède 8.600

14° *Construction du grand diorama.* — Ce pavillon en rotonde consacré au tourisme et au panorama de l'Indochine a été adjugé aux entreprises Auberlet et Lajoinie pour 355.000 francs.

15° *Transformateurs.* — La construction des locaux destinés aux transformateurs a été scindée en deux lots :

1^{er} lot : Lajoinie et Cie 82.000 francs.
2^e lot : Staffs, Auberlet et Laurent

[677]

16° *Construction de la grande chaussée dallée.* — Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Lajoinie pour le premier lot au prix de 282.000 francs et le deuxième lot à la maison Auberlet et Laurent pour le prix de 90.000 francs.

RÉCAPITULATION.

DÉSIGNATION DES CONSTRUCTIONS	MONTANT des ADJUDICATIONS	SUPPLÉMENTS
	francs.	francs.
1° Temple d'Angkor	5.490.000	
Avenant surélévation (Lajoinie)		190.000
Escaliers de secours		100.000
Cloisons coupe-feu		64.000
Aménagements		44.500
Escaliers de secours		50.000
Fossés des projecteurs.		5.000
Staffs (Auberlet et Laurent)	5.400.000	
Peinture (Auberlet et Laurent)	1.095.000	
Décorations pochoirs.		165.000
2° Pavillon des bureaux :		
1 ^{er} lot (Lajoinie)	630.000	
Avenant travaux supplémentaires.		10.900
Réparations		20.000
2 ^e lot (Staffs).	140.000	
Réparations		15.600
Suppléments.		20.260
Décorations		135.000
3° lot. — Peinture (Hako)	78.000	
Velum, vitres.		6.800
4° lot. — Électricité.	12.500	
Lustres.	1.840	
3° Restaurant indochinois :		
Lajoinie, Auberlet	585.000	
4° Pavillon forestier	353.000	
Supplément boiseries Charléty		13.600
5° Pavillon de la Presse :		
1 ^{er} lot. — Lajoinie	93.000	
2 ^e lot. — Staffs (Auberlet)	80.000	
3 ^e lot. — Peinture (Auberlet) .	20.000	

6° Pavillon du Laos	440.000	
Pavillon du Laos d'exposition	78.000	
Cases laotiennes	95.000	
Protection en lattes		1.700
Débarcadère....	22.285	
Avenants Lajoinie.		17.000
Avenants Auberlet		13.000
Avenants Auberlet		5.350
Avenants Cottin		5.800
7° Pavillon du Cambodge.	1.440.000	
Avenant Lajoinie		15.400
Avenant Auberlet		70.000
Avenant Cottin.		19.100
8° Pavillon du Tonkin	950.000	
Avenants Lajoinie.		66.000
Avenants Auberlet		69.460
Avenants Cottin		5.440
9° Pavilion de l'Annam	952.000	
Avenant Lajoinie		28.000
Avenant Auberlet.		62.900
Avenant Cottin (Électricité)		24.000
10° Pavillon de la Cochinchine.	1.427.500	
Avenant Lajoinie		28.500
Avenant Auberlet		41.200
Avenant Cottin		30.453
Avenant Lajoinie.		130.000
11° Logements des miliciens		
Lajoinie (1 ^{er} lot)	121.850	
Avenant Lajoinie.		142.000
Avenant Auberlet		6.100
Avenant Charles Blanc		7.600
Avenant Bouige		1.030
12° Logement des danseuses	143.000	
Staffs	46.000	

Peinture	48.000	
Chauffage	10.000	
Avenir Auberlet		89.300
Avenir Cottin		17.200
13° Logement des indigènes :		
1 ^{er} lot Lajoinie	289.000	
Avenir Lajoinie		114.000
Avenir Auberlet	8.400	
Avenir Cottin	1.100	
Bouige (Chauffage).	12.000	0
Bouige Supplément.		828
Doucède (Canalisations)	8.600	
14° Grand diorama		
Lajoinie, Auberlet.	355.000	
Supplément Lajoinie.		22.500
15° Transformateurs :		
Lajoinie	82.000	
Auberlet (Staffs)	155.000	
16° Grande chaussée dallée :		
1 ^{er} lot — Lajoinie	282.000	
2 ^o lot. — Auberlet	90.000	
TOTAUX	21.035.075	1.885.921

[680]

b. Installations.

Pour le décor et l'ameublement du palais et des pavillons où les modèles étaient à créer, on a fait appel à une main-d'œuvre spécialisée et à des artistes connaissant l'Indochine. Ce qu'il fallait, en effet, montrer au public, c'était un ensemble original qu'il n'était pas accoutumé à voir tous les jours.

Afin d'obtenir le résultat désiré trois séries de marchés ont été passés :

- a. Avec des artistes : peintres, sculpteurs ou décorateurs ;
- b. Avec des entrepreneurs spécialisés ;
- c. Avec des maisons ayant brevet pour l'exploitation d'appareils ou de produits spéciaux.

En dernier lieu le transfert du matériel doit faire l'objet d'une mention particulière.

Marchés passés avec des peintres, sculpteurs et décorateurs. — Les douze marchés dont l'énumération suit ont été passés avec des artistes peintres, anciens boursiers de voyage en Indochine, pour la fourniture de panneaux décoratifs destinés au grand palais d'Angkor :

1° M. Carrera : deux panneaux, peinture à l'huile, représentant respectivement « la Cambodgiennes et la « Laotienne » 16.000 francs.

2° M. Géo Michel : un panneau représentant la « Saïgonnaise » 5.000

3° M. Ponchin : un panneau représentant la « Tonkinoise » 5.000

4° M. Salge : un panneau symbolisant l'œuvre sanitaire de la France en Indochine 10.000

5° M. de Marliave : « la Montagne indochinoises » 10.000

6° M. Virac : « la Plaine indochinoise », « la Rizière » 12.000

7° M. Olivier : « la Mer indochinoise » 12.000

8° M. Jouve : « la Jungle et la Faune » 15.000

9° M. Le Gouez : « un panorama de Hanoï » 10.000

[681]

10° M. Lanois : « un panorama de Saïgon » 12.000 francs.

11° M. Ménardeau : un panneau ayant pour sujet « l'Œuvre scolaire de la France en Indochine » 12.000

MM. Ducuing, Hieroltz, Villeneuve et Boudon ont exécuté quatre statues symbolisant respectivement :

1° L'Agriculture indigène (moissonneur annamite) ;

2° L'Exploitation indigène des forêts ;

3° L'Industrie indigène de la soie ;

4° L'Exploitation des mines (mineur annamite).

Le montant de chacun de ces marchés s'élevait à 12.000 francs.

Des portraits et tableaux destinés à rappeler le souvenir de personnalités indochinoises ou à symboliser l'activité intellectuelle et économique de la colonie ont été commandés à des artistes peintres, anciens boursiers de voyage en Indochine, savoir :

1° Portrait de M. Sarraut, ancien Gouverneur général de l'Indochine, exécuté par M. Carrera. Ce portrait était placé dans la salle de l'exposition de l'Instruction publique. Montant du marché 12.000 francs ;

2° Seize portraits, peinture à l'huile sur toile, destinés à compléter la décoration de la salle où figuraient en frise cinq panneaux historiques exécutés précédemment par M. Fouqueray.

Ces portraits ont fait l'objet d'un marché s'élevant à 30.000 francs, passé avec M. Fouqueray.

3° Deux tableaux représentant :

1° Les grands lacs à Hué ;

2° La rivière d'Annam.

M. Géo Michel a exécuté ces deux tableaux pour 9.500 francs.

M. Serre, artiste céramiste, a passé marché pour la fourniture de treize vases ou motifs céramiques, pour le prix de 21.800 francs.

En dernier lieu, M. Salge, pour le prix de 240.000 francs, a exécuté un grand panorama circulaire, représentant les paysages, sites, monuments et villes types de l'Indochine.

[682]

Marchés passés avec des entrepreneurs. — 1° Deux marchés Auberlet et Laurent, pour la fourniture du mobilier des quatre salles du palais d'Angkor 130.000 francs. et installation d'épis et de cloisons 130.000

2° Marché Auberlet et Laurent pour travaux de maquettes et mannequins 41.000

3° Trois marchés de 13.000, 35.900 et 15.028 fr. pour la fourniture et la restauration de mobilier, passés avec M. Auberlet 63.928

4° Marché pour la fourniture de main-d'œuvre spécialisée conclu avec la maison Auberlet 20.150

5° Travaux de décoration exécutés par la maison Belloir et Vazelle, pour 14.000

6° Montage de trophées de chasse, destinés au pavillon de la Chasse, confié à M. Boudarel, naturaliste, pour le prix de 8.000

7° Marché conclu avec M. Galetto, entrepreneur de peinture et de décoration, pour travaux de marouflage, encadrement, peintures diverses 64.900

8° Marché et avenant passés avec les maisons Litren et Lena, pour fourniture de vitrines :

Marché Litren 84.750

Avenant Litren 1.684

Marché Lena 62.500

Avenant Lena 61.400

Marchés passés avec des maisons exploitant des brevets d'invention. — L'éclairage des salles et l'illumination générale de la section présentait un problème compliqué qui n'a été résolu qu'à la suite d'efforts combinés considérables et grâce aux recherches effectuées par les meilleurs spécialistes.

On a dû faire appel à des constructeurs distingués, notamment à MM. Brand et Jacoppozzi.

[683] M. Brand préconisait le système suivant : des sources lumineuses puissantes, installées à 30 ou 40 mètres de hauteur, auraient éclairé toute la section. Il fut démontré, après plusieurs essais, que cette méthode fort coûteuse, d'ailleurs, dans son exécution, aurait pour résultat un éclairage inégal, avec production de rayons lumineux par trop éblouissants.

D'autres expériences n'ayant pas donné de meilleurs résultats, ce furent les propositions de M. Jacoppozzi qui furent adoptées. Ce système, bien connu actuellement du public parisien, consistait à éclairer les divers pavillons et le grand palais d'Angkor, au moyen de projecteurs installés au pied des constructions et dissimulés par divers artifices.

Pour le temple d'Angkor, 150 projecteurs furent disposés, soit dans des fossés recouverts dans la journée (notons que c'est actuellement le mode d'éclairage pour

l'Arc de Triomphe), soit sur les toitures derrière les artemises ou les frontons, ou encore au milieu des terrasses, aux points inaccessibles au public.

Pour les pavillons, les projecteurs furent installés dans des massifs et des plates-bandes situés autour de ces constructions.

L'éclairage était produit par des projections de rayons lumineux obliques qui mettaient en valeur tous les reliefs et les dessins de l'architecture des façades à éclairer.

Des écrans coloriés permettaient de donner des éclairages variés (jaune, rouge, vert ou bleu).

La puissance totale des projecteurs de la section de l'Indochine peut être évaluée à 700 kilowatts, dont 180 kilowatts pour le temple d'Angkor.

Le montant du marché Jacoppozzi s'est élevé à 605.000 francs, compte tenu d'un avenant de 10.000 francs.

Les installations de canalisations électriques furent posées par la maison Cottin ; le montant des marchés conclus avec cette firme s'est élevé à 298.500 francs, non compris un avenant de 15.500 francs pour installation et location de compteurs.

Les deux maisons Keramick et Gilbert exploitant des procédés spéciaux pour dallage et application sous tapis linolite, furent chargées des travaux de revêtement des parquets du temple d'Angkor et des pavillons du Tonkin, de la Cochinchine et du Cambodge.

Le montant respectif des marchés passés avec ces deux firmes s'élevait à 37.000 francs et 27.616 francs.

[684] La fourniture des tapis de caoutchouc et celles des tapis linolite fut donnée aux sociétés Electro-Câble et Décodts et Rivière, pour les prix respectifs de 135.705 francs et 16.585 francs.

Pour contribuer à l'animation de la section, divers appareils cinématographiques, un diorama animé, et une carte lumineuse furent installés dans le palais d'Angkor et dans le pavillon du Tourisme.

Ces appareils ont fait l'objet des marchés suivants :

1° Marché de la Société Cinéma publicitaire automatique, pour la location des appareils cinématographiques Sperco, qui furent installés au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage du grand palais.

Montant de la fourniture 65.000 francs.

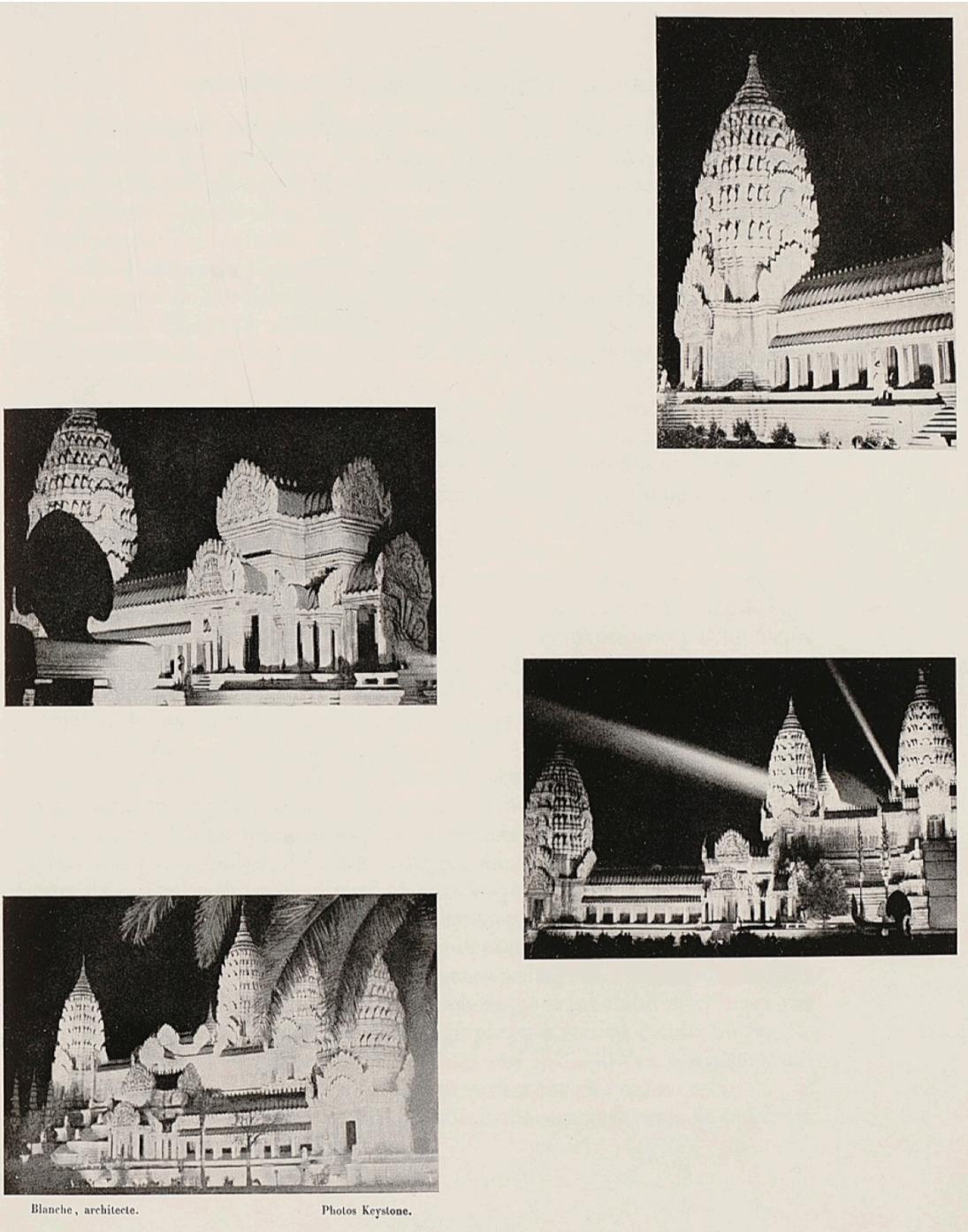
2° Marché des Établissements Linke, pour la livraison du mécanisme nécessaire au déroulement d'une toile de fond de 18 mètres et au défilé de cinq premiers plans différents pour le prix de 65.000

3° Marché de la Société Epoc, pour la construction d'une carte en relief, lumineuse, pour le prix de 110.000

Pour la fourniture des cartes, étiquettes, graphiques, destinés aux diverses expositions de l'instruction publique, du service de santé, des travaux publics, etc., on fit appel à la [Société franco-indochinoise de publicité et d'édition](#).

Trois marchés, s'élevant à un total de 36.592 francs, ont été passés avec cette firme.

Enfin, le commandant Polacchi, pour le prix de 5.500 francs, a exécuté une carte coloriée des services sanitaires de l'Indochine, mesurant 2 m. 50 sur 1 m. 85.



Blanche, architecte.

Photos Keystone.

Le temple d'Angkor-Vat. — Illuminations.

Réalisation.

En raison de l'importance de l'édifice, les travaux de construction du temple d'Angkor ont commencé le 1^{er} août 1929. Le bâtiment principal était hors d'eau le 1^{er} août 1930. La construction fut complètement achevée le 15 octobre 1930. Les travaux de décoration intérieure, qui ont marché de pair avec la construction, furent terminés le 10 février 1931, et le palais tout entier put être livré aux installateurs.

[685] On n'attendit pas l'achèvement du temple d'Angkor pour commencer l'édification des pavillons. En raison de son utilisation par les bureaux pendant la période même des travaux, le pavillon du Commissariat fut édifié le premier. Les derniers furent les maisons rustiques du village laotien et de l'exposition des forêts, de la chasse et de la pêche.

Pour l'éclairage, l'installation fut confiée à la maison Cottin et Fils, qui fut chargée de la totalité de l'éclairage intérieur, particulièrement important en raison du grand nombre de dioramas répartis dans toute la section indochinoise et du fait que les stands des exposants devaient être éclairés en permanence.

Pour dissimuler les transformateurs qui flanquaient au droit de l'allée des Colonies le départ de la chaussée centrale, deux tours reproduisant le motif de quatre faces géantes des portes d'Angkor-Thom furent érigées. Elles diffusaient en outre la lumière sur la chaussée et une partie de l'esplanade, permettant la suppression de tous les pylônes et lampadaires qui eussent contrasté fâcheusement avec le style de la section.

L'éclairage extérieur fut assuré par la maison Jacopozzi. Le système employé consista en projections massives sur le palais et les pavillons. Pour supprimer tout point lumineux, la grande chaussée fut éclairée par un dispositif de lampes dissimulées sous la main courante de la balustrade. L'illumination du temple, dont la coloration changeait chaque jour et que complétait un immense rayonnement en forme d'étoile, a été un des « clous » de l'Exposition pendant la nuit. Des milliers de visiteurs stationnaient en permanence sur l'esplanade de la chaussée pour admirer les jeux de lumière qui faisaient du grand temple une apparition féerique.

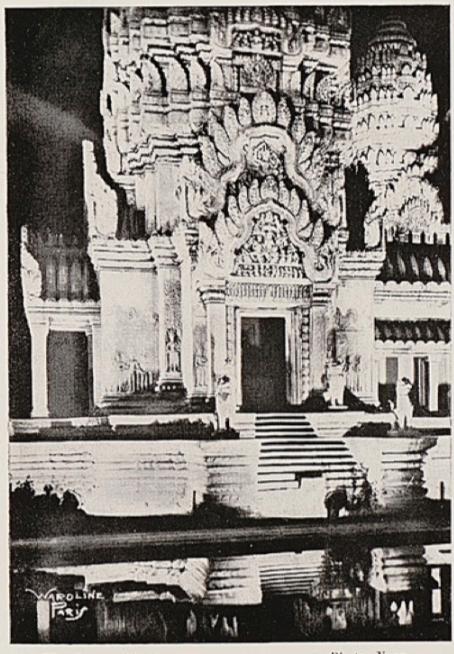
Les installations mécaniques se sont bornées à quatre postes. Une rizerie, installée par la maison [Poinzard et Veyret](#)¹⁴, dans un pavillon adossé au pavillon de la Cochinchine, transformait sous les yeux du public le paddy en riz blanc. Dans le temple, au rez-de-chaussée, la maison Repiquet avait installé une série de machines à manutentionner le caoutchouc brut ; la Société Epoc présentait une carte lumineuse animée de l'Indochine. Dans le pavillon du Tourisme fonctionnait un diorama mouvant établi par l'ingénieur Linke. En outre, six appareils cinématographiques étaient établis au rez-de-chaussée et à l'étage du temple. Toutes ces installations utilisaient des moteurs électriques par un branchement sur les canalisations.

La décoration picturale et sculpturale a été exécutée avec le concours [686] exclusif d'artistes français d'Indochine. Au rez-de-chaussée, quatre statues dominaient l'exposition économique : la moissonneuse de riz, la fileuse de soie, le mineur et le bûcheron. Ces quatre types annamites ont été traités par MM. Ducuing, auteur du monument aux morts de Saïgon ; Villeneuve, auteur du monument de la Garde indigène à Hanoï ; et Boudon, ancien professeur en Indochine. Les vases décoratifs et les lampadaires furent l'œuvre de M. Serre, ancien professeur à l'École de Céramique de Biênhoà. La grande frise qui ornait les deux escaliers d'accès de l'étage supérieur, longue de plus de 40 mètres, et représentant tous les types de la colonie, avait été commandée à M^{me} Boulland-Devé. Les peintures décoratives du pavillon principal du Laos avaient été faites à Luang Prabang par M^{me} de Fautreau ; le triptyque qui décorait

¹⁴ Er non « Poinzard et Veyret ».

le pavillon du Tonkin était dû à M. Ingimberty, professeur à l'École des Beaux-Arts d'Hanoï ; les marines décorant le pavillon de la Pêche avaient été peintes au cours d'une mission par M. Bernelle. Le vestibule principal était orné d'une composition décorative symbolisant le commerce de la colonie par M. Ménardeau, qui y avait fait précédemment un voyage d'études. Les dix panneaux qui décoraient les salles de l'étage intermédiaire avaient été confiés à six anciens boursiers de voyage. Ils symbolisaient soit la nature indochinoise : la plaine, par M. Virac ; la mer, par M. Olivier ; la jungle, par M. Jouve ; la montagne, par M. de Marliave ; soit l'œuvre civilisatrice de la France en Indochine : l'éducation, par M. Bouchaud ; la santé, par M. Salge ; soit les types ethniques de la colonie : la Cambodgienne et la Laotienne, par M. Carrera ; la Cochinchinoise, par M. Géo Michel et la Tonkinoise, par M. Ponchin. À l'étage supérieur deux panneaux représentant Saïgon et Hanoï avaient été exécutés par MM. Le Gouez et Launois. Enfin, la décoration du salon central fut exécutée par M. Charles Fouqueray : elle comportait une frise en six parties illustrant les étapes historiques de l'action française en Indochine et quatre trumeaux groupant les portraits des anciens gouverneurs généraux. Cet ensemble était complété par quatre bustes : S. M. l'empereur Bao Dai, par M. Villeneuve ; LL. MM. Moninvong, Roi du Cambodge, et Sissavong, roi de Luang Prabang, ainsi que M. le gouverneur général Pasquier, par M. Ducuing.

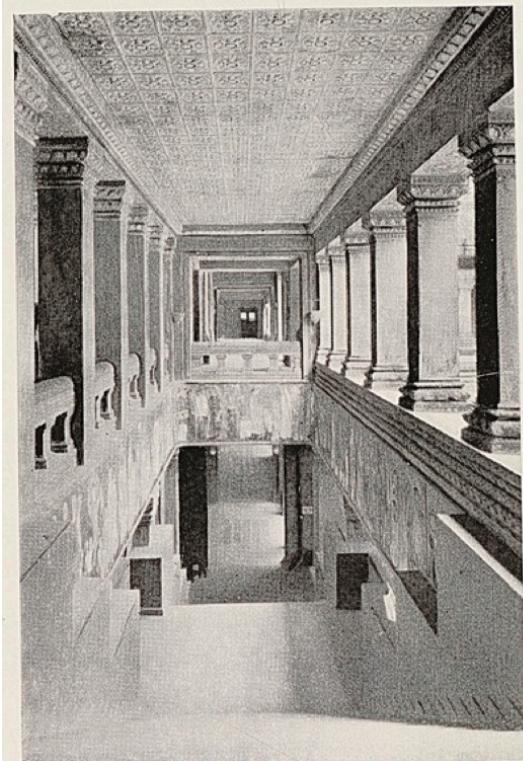
Superficies. — L'ensemble des surfaces couvertes s'élevait à 11.450 mètres carrés ; la superficie des terre-pleins et des allées à 13.800, auxquels il faut ajouter 16.200 mètres carrés pour les pelouses et jardins. La différence entre[687] ces chiffres et la superficie totale de la section était constituée par les routes et allées appartenant au commissariat général, la vaste esplanade située au-devant du palais d'Angkor et constituée par un élargissement de l'allée des Colonies, enfin des terrains s'étendant derrière le temple jusqu'à la section de l'Inde des Radjahs.



Blanche, architecte.

Photos Yvon.

Le temple d'Angkor-Vat. — Détails extérieurs.



Blanche, architecte.

Photos Braun.

Le temple d'Angkor-Vat. — Escaliers intérieurs.

CHAPITRE IV.

L'EXPLOITATION.

Admission des œuvres et produits. — Les participants de la section indochinoise pouvaient se diviser en deux groupes : les exposants officiels, comprenant les administrations publiques, et les exposants privés.

La participation des administrations publiques, dont les grandes lignes avaient été tracées par le programme général et les directives approuvées par le Gouverneur général, n'ont pas fait l'objet d'une procédure d'admission, mais seulement d'un examen approfondi du délégué général dans la colonie et du Commissaire de la section à Paris. Pour l'admission des exposants privés, un principe formel avait été posé : pouvaient seuls être admis les firmes ou particuliers concourant à la mise en valeur de la colonie, savoir : les sociétés ayant leur siège social ou leur établissement principal en Indochine et les particuliers y résidant. Cette règle avait pour but d'écartier les exposants métropolitains n'ayant que des relations mal établies avec l'Indochine et qui auraient cherché à bénéficier des avantages consentis par la colonie en faveur de ses propres exposants, notamment de la mise à leur disposition de stands gratuits. Deux exceptions seulement ont été faites à cette règle, pour deux maisons de la place traitant spécialement les matières premières d'Indochine. Les importateurs de produits ou d'objets manufacturés n'ont été admis que s'ils avaient dans la colonie un comptoir ou des représentants soumis à la patente. Enfin, bien que n'entrant pas expressément dans les catégories précitées, certains ouvriers annamites, installés en France et utilisant les matières premières indochinoises, des laqueurs par exemple, ont été autorisés exceptionnellement à exposer dans la section économique.

Quant aux artistes résidant en France qui désiraient participer au salon des Beaux-Arts de l'Indochine et qui devaient obligatoirement avoir séjourné [690] dans la colonie, un jury spécial, présidé par le conseiller technique, assisté de M. Fouqueray, conseiller artistique, et comprenant des artistes choisis parmi les plus anciens boursiers de séjour à la colonie, fut chargé de l'examen et de l'admission des envois.

Sans tenir compte des envois faits directement par les exposants ni des expéditions de matières consommables destinées au public ou au contingent indigène, les services centralisateurs de la délégation générale ont manutentionné et expédié 3.981 colis, pesant 414.985 kilogrammes et représentant une valeur déclarée de 6.279.477 francs : ces chiffres démontrent à eux seuls l'importance des envois de la colonie.

Le nombre total des exposants particuliers, en dehors des administrations et services publics, s'est élevé à 267, dont 186 Français et 81 indigènes.

Installation des œuvres et produits. — Les modes et procédés d'installation et de présentation ont varié avec la nature des objets exposés et le cadre même de leur exposition. Ils seront indiqués au cours de la description des pavillons et des salles.

Le plus grand nombre des exposants particuliers appartenait à la section économique, installée au rez-de-chaussée du temple. Les plus importants occupaient des stands de 4 mètres de largeur sur 3 m. 50 de profondeur et 5 mètres de hauteur, constitués par des alvéoles ménagées tout autour du hall dans l'épaisseur du mur de façade, de manière à ne pas empiéter sur la superficie même du hall. Ces stands, livrés nus aux exposants, furent installés et aménagés par leurs soins, après approbation de leur projet d'installation par le Commissaire de la section. Quelques-uns de ces stands furent décorés avec beaucoup de goût et d'éclat ; la plupart d'entre eux ont été

pourvus de maquettes en relief, de dioramas et utilisaient d'ingénieux procédés d'éclairage. Afin d'assurer l'unité de décoration, toutes les enseignes, constituées par des cartouches décoratifs, étaient d'un modèle uniforme. Les firmes moins importantes ou dont l'exposition ne nécessitait pas des stands aussi étendus, reçurent des emplacements comportant une surface verticale et une tablette ; ces emplacements, installés vis-à-vis des stands, constituaient avec ceux-ci une galerie courant sur les quatre côtés du hall, particulièrement variée et pittoresque. Enfin certains exposants, qui n'étaient représentés que par quelques échantillons, trouvèrent place dans les vitrines de l'exposition économique officielle.

[691] D'une manière générale, la tendance qui a prévalu dans l'installation des différentes salles et des divers pavillons a été de donner un relief particulier aux éléments présentés en réduisant au minimum la partie murale et en lui substituant des procédés plus modernes de présentation. De là, l'emploi de cartes lumineuses, de films cinématographiques, de dioramas, de maquettes et de mannequins.

Le nombre des dioramas s'élevait à 80, répartis dans le temple d'Angkor et dans les pavillons locaux. Tous ces dioramas avaient été préparés en Indochine et quelques-uns mêmes exécutés sur place : ceux de M. Sarrut pour le pavillon de la Cochinchine ; ceux de M. Virac pour le pavillon du Tonkin ; ceux de MM. Dèvre et Hieroltz pour les pavillons de l'Annam ; ceux du Cambodge dont les maquettes avaient été faites sur place par M. Dabadie furent réalisés à Paris par une compagnie d'artistes sous la direction de M. Henri Zo. Les dioramas de la section économique, les plus nombreux, furent étudiés sur place par une mission composée de MM. Cazaban, de Marliave et Sarrut, envoyés spécialement dans ce but dans la colonie, et réalisés par ces mêmes artistes à Paris. C'est eux également qui furent chargés de l'exécution du diorama mouvant du Tourisme. La vaste composition formant le cadre de la section de la Faune fut exécutée par M^{me} Château-Chabas, sous la direction de MM. Jabouille et Delacour, chargés de l'installation de la section. Nous avons déjà signalé le grand panorama circulaire du Tourisme indochinois, œuvre de M. Salge, dont la toile de fond mesurait 40 mètres de circonférence et dont les plans se succédaient sur une profondeur de 4 mètres, le premier plan étant occupé, par des personnages traités en ronde-bosse.

Des mannequins, reproduisant exactement les types ethniques et revêtus de costumes originaux, furent largement employés, non seulement pour la Section ethnographique, mais dans tous les pavillons : personnages de la Cour impériale en grands costumes d'apparat, groupés autour de l'Empereur Khai Ding, dans le pavillon de l'Annam ; types populaires, répartis dans les différentes salles de la Cochinchine ; mandarins et notables au Tonkin, n'ont cessé d'attirer l'attention des visiteurs au point qu'il a fallu maintes fois les protéger contre leur admiration indiscrète. L'ensemble le plus important, réalisé par M. Chauveau, sur les dessins de M. Bellugue, professeur à l'École d'art de Phnom Penh et sous la direction de M. Groslier, directeur des arts cambodgiens, offrit la reconstitution d'une cérémonie bouddhique dans le [692] pavillon du Cambodge. L'emploi de ces procédés a donné un nouvel attrait aux stands et aux salles et rajeuni les procédés traditionnels d'exposition.

POLITIQUE ECONOMIQUE.

L'exposition économique de l'Indochine occupait, dans le temple d'Angkor, 4.600 mètres carrés. À cette superficie, il faut ajouter celle des trois pavillons des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, du pavillon des Transports et des stands et boutiques répartis dans les différentes sections. Ces chiffres seuls montrent l'importance donnée à cette manifestation de l'activité de notre grande colonie. C'est en effet sur ces assises économiques, sur ces réalisations et sur ces possibilités que repose tout l'édifice de

l'œuvre française en Extrême-Asie. Dans le temple même, l'exposition économique comportait deux grandes divisions : l'outillage économique et la production.

Produits du sol et du sous-sol. — L'exposition de l'outillage économique était répartie dans les quatre grandes galeries en croix du rez-de-chaussée. Elle comprenait, en première ligne, celle des Travaux publics : développement du réseau routier, qui dépasse aujourd'hui 30.000 kilomètres, aménagement du réseau fluvial, établissement des ports, dont certains, comme le port de Saïgon et son annexe fluviale, Cholon, avec 10 millions de tonnes de trafic, se classe parmi les premiers ports français. L'hydraulique agricole, qui a déjà doté la colonie, depuis notre établissement de 2.500.000 hectares de nouvelles terres cultivables et qui permet la mise en valeur de 75.000 hectares par an, superficie à peine suffisante pour répondre à l'accroissement constant de la population, était mise en relief par une série de cartes montrant de dix ans en dix ans l'augmentation progressive de l'aire des terres cultivées. Les services qui contribuent à cette mise en valeur sont en première ligne les services d'intérêt agronomique. L'inspection générale des services agricoles avait présenté, en douze grandes cartes du plus haut intérêt, l'état de la production des différentes matières premières ou alimentaires de la colonie, avec l'indication des progrès réalisés par le développement des surfaces de culture ; en même temps qu'elle montrait par la présentation des résultats acquis à l'Institut des recherches agronomiques, à l'Institut du riz, dans les stations agronomiques et les jardins d'essais en ce qui concerne les progrès de la technique agricole, l'utilisation des méthodes modernes et de l'outillage mécanique, la sélection des produits du sol et leur standardisation, l'effort accompli depuis trente ans par cette importante administration. Le Service des épizooties, le Service vétérinaire, le Service de la sériciculture collaboraient à cette démonstration.

Le facteur essentiel de la mise en valeur, qu'il s'agisse du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, est le crédit. La section spéciale réservée à cette branche comportait l'exposition de grands établissements de crédit : [Banque de l'Indochine](#), [Banque franco-chinoise](#), [Crédit foncier de l'Indochine](#), dont l'apport en capitaux, qui fut considérable, a soutenu la plupart des grandes entreprises européennes en Extrême-Orient, ainsi que celle du Crédit agricole, institué par le Gouverneur général Alexandre Varenne : d'un côté, l'effort administratif qui a suscité la création de caisses de Crédit agricole en Annam, au Tonkin, au Cambodge, de l'autre l'œuvre de tous points remarquable de l'initiative privée qui, soutenue et guidée par l'Administration, a groupé plus de vingt caisses coopératives, dont quelques-unes très florissantes, dans toutes les provinces de la Cochinchine.

Les produits proprement dits étaient répartis en quatre grandes salles affectées respectivement aux produits alimentaires, aux textiles et à leurs dérivés, aux matières premières industrielles, aux produits du sous-sol et à leurs industries. Chacune de ces salles comportait un massif central où se groupaient les produits types et les modes de production indigène, et quatre massifs d'angle, qui réunissaient les productions dues à la technique moderne du sol et du sous-sol. Des dioramas, des photographies diapositives lumineuses abondamment distribuées, illustraient la leçon de choses qu'offrait chaque salle aux visiteurs et que formulaient, en maximes courtes et saisissantes, des inscriptions sur des cartouches suspendus au-dessus de chaque massif.

Dans la première salle, le *riz* occupait une place prépondérante et des graphiques animés montraient la progression des exportations de cette précieuse céréale, base de l'économie indochinoise : de 50.000 tonnes, en 1860, à une moyenne de 1.200.000 tonnes dans ces cinq dernières années ; à côté du riz, le *maïs*, qui, destiné à combattre les effets nocifs de la monoculture, alimente par surcroît une exportation qui dépasse 100.000 tonnes ; le poivre, principale richesse du Cambodge, qui répond et au delà aux besoins de la Métropole ; les denrées coloniales : *thé*, *sucré*, *café*, qui sont le grand espoir de la colonisation européenne, installée surtout sur les hauts plateaux de la chaîne Annamitique, étaient présentés à la fois en grande masse remplissant des vitrines

entières, pour frapper l'imagination des visiteurs, et, [694] en même temps, sous la forme pratique que ces produits revêtent à l'exportation : sacs, caisses, boîtes d'origine. Le côté pittoresque était fourni par les reproductions en moulages peints, d'un parfait réalisme, de tous les fruits et de tous légumes de la culture indigène. Tout autour de ces produits étaient exposés les méthodes et procédés des industries qui les utilisent : rizeries, distilleries, brasseries, féculeries, raffineries de sucre, etc.

La salle des *textiles* était dominée en quelque sorte par la soie. La sériculture est une industrie traditionnelle de l'Indochine. Les différentes phases de l'élevage du ver à soie, du dévidage des cocons, du tissage des fils étaient présentées par des dioramas et des photographies colorées. L'échantillonnage des produits, la collection des modèles réduits des appareils indigènes et européens, illustraient cette présentation. Mais les regards du public se portaient surtout sur la chatoyante exposition des tissus de soie manufacturés dans les ateliers indigènes et dans les tissages européens. Les [Usines Delignon](#), de Quinhon, et de la [Société franco-annamite](#), de Nam-Dinh, offraient des crêpes et des voiles de soie rivalisant aisément avec ceux de la production métropolitaine ; les indigènes exposaient des crépons et des brochés annamites et de magnifiques tissus cambodgiens qu'on s'est efforcé de répandre en France et en Amérique.

Le coton, un des espoirs naissants de la production indochinoise, offrait de nombreux spécimens. La [Société cotonnière du Tonkin](#) avait envoyé une vaste maquette de 4 mètres de côté, représentant la grande filature qu'elle possède à Nam-Dinh. Le public féminin était surtout attiré par l'exposition de la dentelle, une des dernières industries introduites en Indochine, qui alimente déjà une exportation de plusieurs dizaines de millions et fait vivre des milliers d'ouvrières. Dentellières annamites du Tonkin ou grandes maisons françaises d'importation avaient rivalisé pour présenter de la façon la plus artistique les modèles qui supportaient aisément la comparaison avec les plus célèbres productions de Venise, de Cluny ou de Flandre. Une autre industrie nouvelle, celle des [tapis de laine](#), installée depuis peu au Tonkin et qui déjà concurrence l'importation des tapis chinois en France, n'a pas peu contribué par la profusion de ses chefs-d'œuvre, décorant toutes les surfaces libres de la section économique, à l'éclat et à la tenue artistique de cette exposition. Enfin, pour ajouter encore à cet éclat et à cet intérêt, les célèbres brodeurs tonkinois avaient envoyé les plus belles pièces sorties des ateliers de Hanoï, de Nam-Dinh et de Bac-Ninh : panneaux, rideaux, dessus de lit, coussins, tentures, revêtus de fleurs, de personnages, de scènes de genre, de paysages, dont on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la grâce de la composition, de l'harmonie des teintes ou de l'extraordinaire habileté des exécutants.

Dans la salle des matières premières industrielles, trois produits principaux occupaient les stands : le caoutchouc, la laque et les essences volatiles.

Le caoutchouc a été, jusqu'à la crise mondiale actuelle, le second produit en valeur de l'exportation indochinoise. Les planteurs français, avec un esprit d'initiative et une persévérance que rien n'a découragés, ont mis en valeur 100.000 hectares de terres rouges ou de terres grises, dans le Nord de la Cochinchine et l'Est du Cambodge, entre le Mékong et la mer, qui produisent déjà 12.000 tonnes de gomme et qui seront, un jour peu éloigné, en état de satisfaire aux besoins de l'industrie métropolitaine. Une abondante documentation, montrant les stades de la culture, de la récolte et de l'usinage, un large échantillonnage des feuilles et des crêpes qui sont la forme ultime de ce processus, ont permis à tout le monde de se rendre compte de l'importance de l'effort réalisé et de la valeur de ces produits. C'est au [Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine](#) qu'étaient dues en grande partie la réunion et la présentation de cette documentation.

La laque, une des richesses de l'Indochine, qu'elle soit recueillie dans les forêts cambodgiennes ou sur les plantations du Tonkin, est une des matières appelées au plus grand avenir en raison de ses propriétés exceptionnelles. Le stand de la laque permettait

de se rendre compte de la variété de ses utilisations, non seulement artistiques mais industrielles. Des vases, des coupes, de grands panneaux sculptés, des statues, le tout recouvert de laque d'or ou de laque polychrome émerveillait les visiteurs. Des ouvriers d'art annamites, établis à Paris, présentaient dans des vitrines des objets en or et en argent laqués selon les techniques indochinoises et qui étaient de véritables merveilles. La collection des résines, du sticklaque, des huiles fixes occupait le centre de la salle. Enfin, les essences à parfum étaient largement représentées non seulement sous leur forme brute, mais dans leurs applications réalisées par de grandes maisons de parfums de la place.

La salle des *Mines et de l'Industrie* occupait à elle seule, avec les vitrines contenant les échantillons géologiques ou minéralogiques et les dioramas montrant les principales exploitations minières, le quart de l'exposition économique. On sait que le Tonkin est un grand pays minier, non seulement en puissance, mais déjà en exploitation, et que, dans ces dernières années, [696] le Laos et le Nord-Annam sont venus étendre l'aire minière de l'Indochine. La principale richesse consiste dans les mines de charbon qui fournissent principalement un anthracite d'excellente qualité, dont quelques 100.000 tonnes viennent depuis peu concurrencer en France même les produits similaires de l'Angleterre et de la Belgique. Les plus grands charbonnages, ceux de [Hongay](#)¹⁵ et de [Dông-Triêu](#), dont l'extraction atteint déjà 2 millions de tonnes par an, étaient représentés par des dioramas et des maquettes, et pour frapper les yeux, par d'énormes blocs de charbon, pesant plusieurs tonnes. Le principal métal extrait du sol tonkinois est le zinc, dont la métallurgie est assurée sur place à l'[usine de Quang-Yêñ](#). L'étain se trouve mélangé au wolfram, au Tonkin, et à l'état isolé au Laos ; de grandes espérances ont été fondées sur ces derniers gisements dont l'aspect rappelle ceux de la presqu'île de Malacca. D'autres minéraux, notamment ceux de plomb argentifère, de cuivre, de mercure, d'antimoine, de fer étaient représentés, en même temps que des échantillons de lignite et de graphite : leur exploitation est intermittente, comme celle des deux mines d'or de l'Annam et du Tonkin. Pour donner une idée de la métallurgie indigène, une collection d'objets en métal : outils, armes, gongs, vases, marmites, etc., étaient installée à côté des lingots et des masses de métal.

Industries diverses. — La présence du charbon explique le développement déjà remarquable de l'industrie locale. Les différentes usines et manufactures avaient leur exposition à côté de celle des matières premières qu'elles traitent : les rizeries, les brasseries, les féculeries, les distilleries dans la section des produits alimentaires ; les filatures, les tissages, les papeteries, dans celle des textiles. Les industries traitant des produits minéraux étaient groupées autour de la section des mines. C'étaient, dans la branche métallurgique, les chantiers de construction maritime et les forges et ateliers de construction et d'outillage mécaniques ; pour les minéraux non métalliques, les cimenteries, dont la plus importante, [celle de Haïphong](#), occupait un grand stand particulièrement bien installé, les tuileries et briqueteries, les fabriques de terre vernissée, notamment celle de Cay May, dont les produits ont vivement intéressé les visiteurs. À cette Section se rattachaient les très importantes sociétés d'eaux et d'électricité qui couvrent maintenant l'Indochine d'un réseau serré distribuant partout la force et la lumière et les importantes entreprises de construction et de travaux publics.

[697] Le mode de présentation de ces différentes sections et classes assurait l'unité d'aspect. Dans chacune des quatre grandes salles, désignées pour plus de brièveté sous les noms de salles du riz, de la soie, du caoutchouc et des mines, se dressait un massif central comportant deux ou quatre loges pour dioramas et des gradins pour recevoir les produits types ; il était surmonté d'une statue symbolisant l'activité même dont les manifestations et les résultats étaient présentés dans la salle : la moissonneuse

¹⁵ Et non « Honghaï ».

cochinçinoise, dans celle du riz ; la fileuse tonkinoise, dans celle de la soie ; le défricheur Moï, dans celle du caoutchouc et de la laque ; le mineur tonkinois, dans celle des mines. Aux quatre angles de chaque salle, on avait édifié des meubles en équerre adossés à des épis recevant, dans l'angle, des dioramas et, sur les côtés, des étagères et des tablettes : c'est là que s'étalait l'exposition des produits élaborés, soit par l'industrie locale, soit par l'industrie métropolitaine. Nous avons vu que des firmes importantes avaient leur stands autour de ces salles sur deux des côtés.

Outillage économique. — Les galeries qui séparaient ces quatre emplacements étaient consacrées aux services techniques qui dirigent ou contrôlent la production et assurent la réalisation de l'outillage économique. Les services agricoles et leurs annexes : Institut des recherches scientifiques, [Office du riz](#), Service vétérinaire, Service de la sériciculture, présentaient une remarquable série de cartes à grande échelle donnant pour chaque produit la répartition des cultures et les centres de transformation. Le Service géologique et le Service des mines exposaient avec les cartes géologiques de l'Indochine celles des gisements minéraux et des principales exploitations minières.

Le Service des Travaux publics enfin donnait un aperçu synthétique des efforts gigantesques accomplis dans le domaine de l'hydraulique agricole¹⁶ et de la construction des routes. Toutes les photographies réunies et exposées par ces différents services, au nombre de près d'un millier, étaient des diapositives sur verre éclairées en permanence et présentées sous la forme la plus artistique.

*
* * *

L'exposition économique, à l'étroit dans le cadre du palais d'Angkor, se prolongeait dans quatre pavillons de la section indochinoise. Le pavillon du Tourisme et des Transports abritait au rez-de-chaussée les installations des [698] grandes compagnies de navigation maritime et fluviale, des chemins de fer de l'État Indochinois et de la [Compagnie du Yunnan](#), de la Compagnie des transports aériens [Air Orient](#). Une place particulière était réservée aux transports automobiles dont on connaît le rapide développement dans notre colonie d'Extrême-Orient, où 30.000 voitures publiques et privées sillonnent un admirable réseau routier. Le Service de la Marine marchande présentait, avec les statistiques du mouvement maritime par pavillon, les maquettes en relief des principaux ports. À l'étage se déroulait devant les yeux du public le vaste panorama touristique de l'Indochine, de M. Salge, tandis qu'au rez-de-chaussée, le diorama mouvant, exécuté aux frais des principales compagnies de transport intéressées, faisait faire aux spectateurs un merveilleux voyage, aux décors toujours changeants, de France en Indochine, puis autour de l'Indochine, par le navire, la chaloupe, le train, l'automobile et l'avion. Une grande carte touristique précisait les sites et monuments intéressant le voyageur, avec l'indication des voies d'accès et des grands hôtels.

L'exploitation des *forêts*, si importante dans un pays dont le domaine sylvicole atteint 30 millions d'hectares et qui en sort, bon an mal an, 2 millions de mètres cubes de bois d'œuvre ou de bois à brûler, occupait un pavillon rustique dont l'installation avait été confiée à M. Millet, inspecteur du Service forestier de l'Indochine. Des échantillons de bois de la colonie présentés soit en grume, soit en planches polies, soit sous la forme d'objets travaillés et de meubles en réduction, avaient été réunis par le Service, cependant que les principales sociétés d'exploitation forestière rivalisaient d'effort pour mieux faire connaître les ressources forestières, notamment les tecks, les ban lang et les

¹⁶ Se reporter au [chapitre ad hoc](#).

bois de placage auxquels s'intéresse déjà particulièrement l'industrie française. Là encore, des dioramas illustraient la présentation par des scènes empruntées aux divers aspects de la forêt indochinoise.

Le pavillon de la Faune et de la Chasse, relié au précédent et construit dans le même style, est de ceux qui ont retenu l'attention des visiteurs. Sa disposition intérieure était, en effet, des plus originales. Un artiste peintre de talent, M^{me} Chanteau-Chabas, avait conçu et exécuté un ensemble de vastes dioramas, représentant les différents paysages hantés par les animaux sauvages : région montagneuse du Haut Tonkin, brousse d'Annam, lacs du Cambodge, etc., dans lesquels avaient été groupés près de 200 échantillons de la faune locale. Ces spécimens provenaient des collections rapportées par M. Jabouille et M. Delacour, correspondants du Muséum, de leurs missions en Indochine, ou rassemblées par M. Millet, avec le concours des fonctionnaires du Service forestier et d'un certain nombre de grands chasseurs de la colonie ; enfin, des collections même du Muséum, pour un certain nombre de types, gracieusement prêtés par cet Etablissement, sur la bienveillante intervention de M. le professeur Bourdelle, chef du Laboratoire de zoologie. La préparation des dépouilles et l'installation de l'exposition de la Faune avaient été réalisées par M. Bourdarel, naturaliste du Muséum. L'ensemble donnait une impression de vie réelle. Les principales espèces représentées étaient des mammifères : bovidés, ovidés, cervidés, grands carnassiers, singes, et des oiseaux, depuis les grands échassiers jusqu'aux colibris et aux oiseaux-mouches. La plus belle pièce était un gigantesque gaur, bœuf sauvage, dont aucun spécimen naturalisé n'existe encore en France. Cette collection était complétée par des dépouilles placées dans le pavillon des Forêts, peaux de tigres et de panthères, défenses et pieds d'éléphants, ramures de cervidés, etc. Une carte cynégétique donnait la répartition des principales espèces et des principaux centres de chasse. Enfin, les murs extérieurs étaient décorés à l'aide de bucrânes et de massacres divers.

Un troisième pavillon, à droite du pavillon des Forêts, était consacré à la faune maritime et fluviale et aux industries de la pêche. La préparation de cette exposition avait été assurée en Indochine par M. Krempf, directeur de l'Institut océanographique et des Pêches de l'Indochine. L'installation des envois fut réalisée par M. Dollfus, assistant au Muséum d'histoire naturelle. Cette exposition comprenait des reproductions en plâtre peint, grandeur nature, des spécimens les plus intéressants de la faune de la mer, des fleuves et des lacs, des réductions de l'outillage, des engins, des jonques et sampans utilisés par les pêcheurs indigènes ; enfin des sous-produits de la pêche : conserves, saumures, coraux, nacre, perles, etc. L'importance de cette industrie qui procure à la population la presque totalité de ses aliments azotés et qui permet une exportation ayant atteint, dans les bonnes années, une centaine de millions de francs, explique le développement donné à cette Section. La principale curiosité était la reproduction d'un récif de corail, expédié pièce par pièce de la colonie, présenté en diorama, avec un premier plan donnant l'illusion parfaite de la masse d'eau qui, à marée haute, recouvre le récif. La présentation de cette salle était complétée par des cartes et par une série de tableaux formant frise et représentant les principaux ports de pêche de la colonie, exécutés par M. Bernelle.

[700]
POLITIQUE INDIGÈNE.

L'exposition administrative, préparée par M. J. Marquet, avait pour but de donner au public un aperçu très simple, mais très complet de l'organisation de notre colonie d'Extrême-Orient. Les services administratifs proprement dits, formant l'Administration générale et les administrations locales de chacun des cinq pays, étaient schématisés dans des tableaux et des graphiques. Les services financiers faisaient connaître la

répartition des différents budgets avec la nature de leurs ressources propres et celle des dépenses auxquelles ils doivent faire face ; la répartition des dépenses entre les services politiques, économiques et sociaux ; la progression des budgets depuis la création du budget général ; venaient ensuite l'organisation et les résultats des services des *Douanes et Régies* et des *Postes et Télégraphes*.

Les services de la Défense comprenaient la défense militaire d'une part, la défense sociale de l'autre, représentées par la Justice, la Gendarmerie, la Garde indigène. La galerie militaire faisait connaître les effectifs et la répartition des différentes troupes et armes, les uniformes des divers corps, les principales étapes de l'occupation militaire. Des tableaux montraient l'importance de la participation des troupes indochinoises à la Grande Guerre et l'étendue des sacrifices qu'elles ont supportés, sacrifices rappelés d'ailleurs par l'exposition des œuvres de guerre et notamment du « Souvenir indochinois » qui groupe et entretient les tombes des Indochinois morts pour la France. À cette Section, organisée par le lieutenant-colonel Bénard et le capitaine Dampierou, était annexée l'exposition de l'aviation militaire de la colonie, qui, en dehors de son rôle de défense, a prêté son concours au Service géographique, au Cadastre, à l'Assistance médicale, et préparé, par ses reconnaissances et ses études, l'établissement de l'aviation civile dans la colonie.

Le public pouvait se rendre compte, en parcourant les galeries consacrées à l'œuvre administrative, de l'évolution très sensible qu'elle a provoquée au point de vue politique et social. Un tableau faisait ressortir le nombre et l'importance des emplois accessibles aux indigènes dans les différentes branches de l'Administration. Non seulement, depuis 1927, ils peuvent, s'ils ont les titres universitaires requis ou s'ils ont subi les épreuves des concours, entrer dans les administrations techniques et faire partie des mêmes cadres [701] que les Français sans être astreints à la naturalisation préalable, devenir médecins, ingénieurs, professeurs, etc., avec la même solde de grade que leurs collègues européens, mais il leur reste également toute la hiérarchie des administrations indigènes, où, par la seule vertu des concours et des examens, ils peuvent s'élever jusqu'aux plus hauts grades du mandarinat et devenir ministres des cours royales de Hué et de Phnom Penh. Un autre tableau faisait ressortir que la représentation des indigènes dans les assemblées locales est aussi importante que leur participation à l'administration du pays. Les unes sont purement indigènes, comme les conseils de notables dans les villages, les conseils provinciaux dans les pays de protectorat, les chambres consultatives du Cambodge et du Laos, les chambres des Représentants du peuple de l'Annam et du Tonkin ; les autres sont mixtes, comme le conseil colonial de Cochinchine et le Grand Conseil des intérêts économiques, qui sont des assemblées délibérantes. Il faut leur ajouter les conseils municipaux des grandes villes et les chambres de commerce et d'agriculture, pour avoir l'ensemble des assemblées dont les indigènes peuvent faire partie par voie d'élection. Ils sont également représentés dans celles qui sont nommées par l'Administration : Conseil de Gouvernement, Conseil de Protectorat, Conseil privé de Cochinchine.

Il suffisait, pour mesurer l'étendue de cette évolution, de parcourir la *salle historique*, organisée par M. Boudet et M. Masson, où l'on pouvait se rendre compte à la fois des étapes de l'influence française dans le passé et des grands faits de l'histoire des peuples de l'Indochine. Grâce au concours des Musées nationaux, de la Bibliothèque nationale, de l'École des Langues orientales, du Séminaire des Missions étrangères, des Archives de la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères, des Colonies, de collectionneurs et de représentants des familles de ceux qui ont joué un grand rôle dans l'histoire de la colonie, parmi lesquels il est permis de citer et de remercier particulièrement M. le marquis de Chasseloup-Laubat, M^{me} Auguste Pavie, MM. Louis Delaporte, Vannier, Dayot, M^{me} la comtesse Lefèvre de Béhaine, MM. Chaigneau, le capitaine Garnier, le colonel Do Huu Chan, le gouverneur général Klobukowski, etc., on a pu faire revivre le passé de l'Indochine et le souvenir de ceux qui ont été les précurseurs et les bons

ouvriers de l'action française : missionnaires, soldats, voyageurs, etc., sans oublier les souverains et les mandarins qui ont été les fidèles collaborateurs de notre œuvre. Il est regrettable que cet ensemble de tableaux, de statues, de gravures, de manuscrits, de livres, de [702] souvenirs de toute nature, ait été dispersé à la clôture de l'Exposition et il est souhaitable qu'il prenne place, reconstitué, dans le Musée des Colonies.

Exposition artistique et scientifique. — Cette reconstitution de l'histoire moderne et contemporaine était due aux efforts des savants français, notamment des membres de l'École française d'Extrême-Orient et de la Direction des Archives de l'Indochine, depuis longtemps soucieux d'exhumer et de mettre en valeur les pièces qui constituent les titres de notre établissement sur la terre d'Asie. La science française, poussant ses recherches jusqu'aux origines lointaines des races actuelles est parvenue à jeter quelques clartés sur le mystère qui les entoure, à établir avec précision la chronologie de leur histoire, à retracer les formes successives de leurs civilisations. Bien avant l'époque historique, l'Indochine a été peuplée par des races qui ont actuellement disparu de son sol, apparentées aux Australiens primitifs et aux Mélanésiens. M. Mansuy, ancien chef du Service de Paléontologie et de Minéralogie avait présenté dans la section ethnographique quelques crânes fossiles et du matériel néolithique découverts par lui dans les grottes du Haut Tonkin. On y trouvait, à côté des vestiges des races précitées, ceux des Indonésiens que représentent aujourd'hui les Moï, et ceux des Mongoliens, ancêtres des Annamites et des Thai actuels. On ne pouvait songer à grouper dans une exposition d'ensemble tous les types des races actuelles. Pour les Annamites du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine, pour les Thai du Laos, pour les Khmers du Cambodge, on avait laissé à chaque section locale le soin de les faire revivre en quelque sorte dans un cadre approprié. On s'était borné, dans la section ethnographique, à la présentation des races si variées qui peuplent la haute région indochinoise : Man, Méo, Tho, Thai blancs et noirs, Lolo, etc. Des mannequins établis par M. Auberlet, sur les documents photographiques et sur les indications fournies par M. le lieutenant-colonel Aymé, avaient été revêtus des costumes les plus caractéristiques, ainsi que des bijoux particulièrement intéressants, et étaient entourés des modèles en réduction de leurs habitations et de leur outillage.

C'est à l'École française d'Extrême-Orient, représentée par M. Victor Goloubew, le savant historien de l'art oriental, qu'il appartenait de mettre en valeur les résultats acquis par l'archéologie française en Indochine. L'art khmer tenait la première place. En dehors des moulages expédiés d'Angkor, des photographies et des reconstitutions, trente pièces originales avaient été [703] réunies dans la grande galerie de l'étage supérieur du temple, à laquelle on avait laissé son caractère propre, en supprimant délibérément tout matériel d'exposition. C'est le plus important ensemble de sculptures khmères qui ait été réuni à Paris. L'art cham était représenté également par six pièces

originales, des reconstitutions des capitales écroulées de cet empire éphémère, et par deux grands moulages d'un autel de Mi Son et du piédestal de Tra Kieu. Le trésor de Mi Son avait fourni un ensemble de parures en orfèvrerie d'or, qu'on avait présenté sur une statue de style cham. Signalons encore une copie de bronze du fameux bouddha de Dong Duong. Les fouilles de l'Annam et du Tonkin, notamment celles qui ont été effectuées dans les antiques tombeaux chinois des régions littorales, étaient attestées par une très belle collection de céramiques de l'époque des Han, prêtée par M. l'inspecteur Pouyanne. Enfin, les civilisations indonésiennes primitives étaient représentées par un ensemble d'objets allant de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze, véritable révélation d'une culture jusqu'ici inconnue.

Les travaux de l'École française d'Extrême-Orient ne se sont pas limités aux seules civilisations de l'Indochine ; l'archéologie de l'Inde, de la Chine, du Japon, du Siam, la linguistique de ces différents pays, ont fait l'objet de ses études et les visiteurs ont pu se rendre compte de l'effort scientifique accompli dans les différentes branches.

Oeuvres d'hygiène. — L'œuvre sociale de la France s'est surtout manifestée dans deux domaines principaux : l'éducation et l'assistance.

L'exposition des services de la Santé publique avait été organisée par M. le docteur Dolfus, délégué de la Direction des Services sanitaires, et M. le docteur Bernard, délégué des instituts Pasteur. Elle se divisait en trois parties : d'une part, la prophylaxie, la thérapeutique et l'hygiène ; d'autre part, l'étude scientifique des maladies tropicales et la préparation des sérum et vaccins ; enfin, les sanatoria et stations climatiques.

Le tableau des affections tropicales et de leur répartition, le bilan du travail de l'Assistance médicale, le résumé des résultats obtenus et des progrès acquis dans la lutte contre la maladie étaient présentés d'une façon saisissante par des compositions et des graphiques parlants exécutés par deux membres de l'École des Beaux-Arts de Hanoï, MM. Le Pho et Van De, et par une carte à très grande échelle donnant l'emplacement des cinq cents formations sanitaires de l'Indochine. Un des graphiques les plus intéressants [704] permettait de se rendre compte de la progression constante des vaccinations contre la variole, le choléra, la peste, etc., qui dépassent actuellement le chiffre de 6 millions par an. Des maquettes en relief représentaient les plus grands hôpitaux de l'Indochine. Des dioramas complétaient cette leçon de choses en montrant les intérieurs d'établissements hospitaliers. Enfin, la progression du personnel français et indochinois du Service de Santé et l'augmentation constante des budgets de ces services permettaient de juger de l'importance de l'œuvre poursuivie sans relâche par l'Administration française dans ce domaine.

Les *Instituts Pasteur* d'Indochine, ceux de Nhatrang, de Saïgon et de Hanoï, présentaient des maquettes de leurs établissements, des graphiques de la production des sérum et vaccins, des photographies et des documents résumant et illustrant la tâche accomplie par les disciples et les continuateurs de Pasteur. À côté d'eux, les établissements de recherches : laboratoires de microbiologie, instituts vaccinogènes, instituts du radium, montraient la participation féconde des initiatives privées et de l'action publique aux études scientifiques.

Le contraste entre les méthodes de la science occidentale, avec son arsenal thérapeutique, et la médecine traditionnelle indigène était mis en lumière d'une façon pittoresque par l'installation de deux boutiques de médecins et de pharmaciens sino-annamites, présentées par la délégation de l'Annam et celle du Tonkin. La pharmacopée sino-annamite, qui est, d'ailleurs, loin d'être négligeable et qui renferme des médicaments éprouvés par un empirisme séculaire, était représentée par une collection de produits classés et déterminés, installée par les soins de M. le docteur Sallet, ancien médecin des troupes coloniales, annamitissant réputé, venu en France en mission à cet effet. Ces produits ont été réclamés à la clôture de l'Exposition par les laboratoires des principales facultés de pharmacie de France, qui se sont chargées d'en faire l'étude scientifique. Le climatisme comporte en Indochine des stations balnéaires et des stations d'altitude de plus en plus fréquentées. Des cartes des principales d'entre elles, avec leurs voies d'accès, en avaient été dressées, accompagnées de maquettes en relief. Le rôle des stations d'altitude, qui permettent aux Européens de lutter contre le climat débilitant, et l'importance de leurs installations ressortaient des nombreuses photographies diapositives, concernant particulièrement Chapa et le Tam-Dao au Tonkin, Bana en Annam, Bokor au Cambodge et surtout la [705] grande station de Dalat, qui est en train de devenir la capitale d'été de la colonie.

L'Assistance sociale avait fourni une importante documentation. À signaler particulièrement celle des *établissements hospitaliers de la ville de Cholon*, celle de l'*École des aveugles* fondée par l'Institution Valentin Haüy, et enfin une très importante et très curieuse maquette de l'*asile d'aliénés de Biênhôà*, établie par les pensionnaires de cet établissement.

Œuvres d'enseignement. — Le soin des esprits s'impose aux colonisateurs au même titre que le soin des corps. Aussi dès notre arrivée en Indochine avons-nous considéré l'éducation des races indigènes comme un de nos devoirs primordiaux, en même temps que comme un des facteurs essentiels de l'organisation et de la mise en valeur du pays. Nous avions besoin d'une véritable armée de collaborateurs indigènes et les entreprises de commerce et de la colonisation ne pouvaient pas davantage se passer de collaborateurs. Les premières écoles que nous avons fondées au fur et à mesure que nous nous établissions visaient surtout à la formation de ces indispensables auxiliaires. Ce n'est vraiment qu'au moment de l'établissement du Gouvernement civil en Cochinchine, et après 1887 au Tonkin, en Annam et au Cambodge, qu'élargissant sa conception, l'Administration a posé le problème de l'éducation de la masse indigène. À côté des écoles traditionnelles, qui existaient depuis des siècles, elle a institué un système moderne d'enseignement ayant pour base l'étude de la lecture, de l'écriture, des sciences usuelles, de la langue locale et de la langue française. En pays annamite, les deux enseignements ont vécu côté à côté jusqu'à la guerre, époque à laquelle l'enseignement traditionnel, ayant évolué graduellement, s'est trouvé suffisamment rapproché de l'enseignement franco-annamite pour qu'une fusion fût possible et une synthèse tentée entre les disciplines.

L'enseignement est désormais un, en Indochine, dans ses principes, ses méthodes et ses programmes généraux, compte tenu de leur adaptation nécessaire aux conditions ethniques et aux données locales de chaque pays et de chaque race.

La présentation de l'édifice scolaire indochinois avait été réalisée par M. Brachet, inspecteur en chef de l'enseignement. Le plan de cette section se référait aux différents degrés d'enseignement et aux différentes catégories d'écoles. Les grandes lignes de l'édifice apparaissaient dans une maquette [706] en forme de tour annamite dont chaque étage correspondait en hauteur et en largeur à l'importance de chaque degré de l'enseignement : primaire, primaire supérieur, secondaire et supérieur, la pyramide ayant pour base la masse imposante de l'enseignement populaire avec ses 350.000 élèves et pour couronnement l'Université indochinoise. Des graphiques, des statistiques, des tableaux parlants, exécutés par les mêmes artistes indochinois que pour l'assistance médicale, faisaient ressortir les progrès de la fréquentation scolaire, la progression du personnel français et indigène, celui-ci comptant déjà plus de 10.000 unités et celle des dépenses d'instruction publique qui dépassent actuellement 105 millions. D'abondantes photographies, des dioramas représentant les anciennes écoles indigènes du Cambodge et du Tonkin, des maquettes d'établissements modernes : Université de Hanoï, Lycée Albert-Sarraud à Hanoï, [Lycée Petrus-Ky](#) à Saïgon ; une grande carte de la population scolaire de l'Indochine dressée par M. le professeur Gourou ; enfin une très importante collection de cahiers d'élèves et de travaux manuels permettaient de saisir la vie même de l'enseignement indochinois. À signaler tout particulièrement les documents concernant l'Université de Hanoï, sa cité universitaire, sa maison de repos des étudiants dans la station balnéaire de Do-Son et ceux qui se réfèrent à l'outillage pédagogique, notamment la collection des manuels scolaires tirés à cinq millions d'exemplaires et répandus dans toute l'Indochine.

La section des écoles professionnelles intéressait particulièrement les visiteurs par la profusion des travaux d'élèves exposés par les écoles pratiques d'industrie de [Hanoï](#), [Saïgon](#), [Hué](#), Phnom Penh, Vientiane et [Haïphong](#) et l'[école des mécaniciens asiatiques](#) de Saïgon : machines-outils, norias, moteurs et machines à vapeur, charpentes de maisons, modèles réduits de chaloupes, etc., qui montraient à la fois l'habileté acquise par les élèves et l'esprit pratique de l'enseignement. Cette exposition scolaire était placée sous l'égide d'un portrait de M. le Gouverneur général Sarraut, qui fut le grand maître de l'organisation universitaire de l'Indochine et a publié son premier code de l'instruction publique.

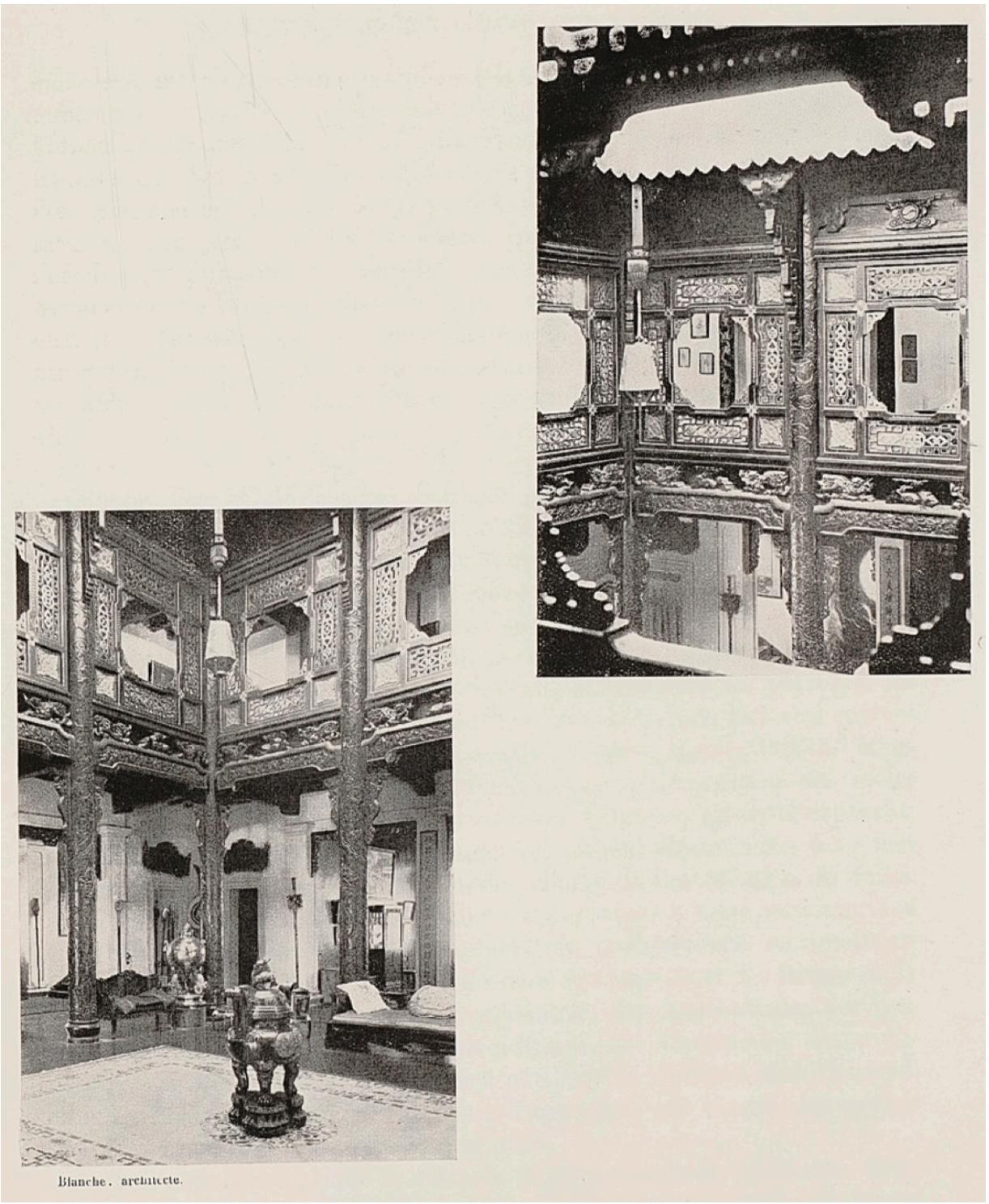
Une des branches les plus intéressantes de l'enseignement professionnel est celle des arts appliqués, organisée au Tonkin, en Cochinchine et au Cambodge. La rénovation des arts indigènes, qui avaient, après avoir donné de grandes œuvres dans le passé, subi une véritable éclipse, s'y poursuit avec succès grâce à des maîtres qui ne sont pas seulement des artistes [707] de talent mais des connasseurs avertis dans l'esthétique extrême-orientale.

L'[école de Hanoï](#), que dirige M. Hieroltz, présentait une série de travaux d'élèves très variés : des meubles puissants dans la tradition tonkinoise, des statues et des vases de bronze, des ferronneries, des dessins d'art décoratif, des broderies et des dentelles. Les *trois écoles de Cochinchine*, placées sous la direction artistique de M. Besson, ancien boursier de l'Indochine, offraient le contraste de productions spécialisées : celle de [Giadinh](#), consacrée surtout aux arts du dessin, avait envoyé des dessins d'après nature, des peintures décoratives, des gravures, des albums dans le style chinois exécutés par les élèves et les maîtres indigènes de cette école. Celle de [Thudâumôt](#), ancien centre artistique de Cochinchine, dont on pouvait admirer à deux pas une des œuvres maîtresses, le temple du Souvenir indochinois, était représentée par de très belles sculptures sur bois. L'[école de Biênhoà](#), que dirige M. Balick, a complètement rénové l'art du bronze et l'art de la céramique. Des bronzes aux formes archaïques et savoureuses, des porcelaines aux tons variés allant du blanc crème au céladon et dont la décoration s'inspire de motifs empruntés à l'art chinois classique et particulièrement à celui des Han, ont vivement intéressé les spécialistes. Le Musée national de Sèvres en a réclamé des spécimens pour ses collections. L'[école des arts cambodgiens](#) de Phnom-Penh, fondée par M. Groslier et dirigée par M. Silice, avait groupé un ensemble remarquable de meubles, de tentures, en tissus de soie, de bronzes, rappelant les plus belles œuvres de l'art angkoréen, et de pièces sélectionnées d'orfèvrerie. On retrouvait d'ailleurs de nombreux travaux envoyés par ces écoles dans les sections locales.

M. Eckert, délégué général, avait groupé au centre de ces expositions scolaires, quelques très beaux spécimens de l'*art de l'Annam et du Tonkin* : lits de camp sculptés et incrustés, bahuts anciens, bois et cuirs laqués, statues, bronzes et cuivres, meubles de pagodes, etc. Des vitrines enfermaient des bijoux d'or et d'argent, des bibelots d'écaille, d'ivoire et de jade. Le [musée Maurice-Long](#) avait fait exécuter de très beaux tapis de soie ; une sélection de broderies et de dentelles provenant des ateliers de maîtres tonkinois complétait très heureusement cette sorte de rétrospective de l'art annamite, dont les maîtresses pièces, enlevées par les collectionneurs, se font de plus en plus rares dans la colonie. C'est pour empêcher leur exode et pour conserver sur place le patrimoine artistique du pays que des musées ont été organisés [708] dans toute l'Indochine. À Saïgon et à Hué deux sociétés, représentées à Vincennes par la collection complète de leurs publications, véritable mine de documents pour l'histoire de l'archéologie indochinoise, ont pris l'initiative de ces fondations auxquelles l'Administration a apporté son concours. La Société des études indochinoises abrite aujourd'hui ses collections dans le [musée Blanchard de la Brosse](#) ; celle des amis du Vieux-Hué, dont le P. Cadière est l'animateur, a créé dans un des palais de la ville impériale le musée Khai Dinh, le plus riche en spécimens d'art annamite. L'école française d'Extrême-Orient a fondé le [musée Louis-Finot](#), le plus important de la colonie et le musée de Tourane consacré à l'art cham. La Direction des arts cambodgiens et l'École française ont organisé à Phnom Penh le Musée Albert-Sarraud, qui groupe les œuvres anciennes et modernes d'art khmer. Tous ces établissements ont apporté un concours actif et une participation très appréciée à l'Exposition de l'Indochine.

La plus importante institution d'enseignement artistique dans la colonie, celle qui est appelée à former les maîtres indigènes qui enseigneront dans les écoles d'arts appliqués et qui seront chargés dans les provinces de guider les ouvriers d'art et d'améliorer leur production est l'[École des Beaux-Arts de l'Indochine](#), fondée, il y a sept ans, à Hanoï, sur le rapport d'un artiste français, M. Victor Tardieu. L'Exposition de Vincennes fournissait

à cette école la première occasion de manifester son activité et la valeur de son enseignement. Une grande salle lui était affectée. Elle en avait décoré la cimaise d'une haute frise sculptée, fermé les baies par de larges grilles en fer forgé marquant la renaissance d'un art oublié du Tonkin, et présenté des meubles aux lignes sobres et élégantes. La Section de peinture était représentée par des tableaux, aquarelles, peintures sur soie, que se sont disputés les amateurs et dont les plus remarquables étaient exposées par MM. Nam Son, Le Pho, Le Van De, Nguyêñ, Phan Chan. La section de sculpture offrait des statues de pierre, de plâtre et de bronze, œuvres de MM. Vu Cao Dam et Georges Khanh. La section des arts décoratifs présentait un ensemble de dentelles, de broderies sur soie, de tissus, d'orfèvrerie, de tapis au point noué, exécutés par des maîtres ouvriers de Hanoï sur des cartons et des projets d'élèves ou d'anciens élèves. La section d'architecture, appelée à jouer un rôle d'autant plus important que le type de la maison annamite doit s'adapter aux conditions nouvelles de la vie, résultant de l'évolution économique du pays, avait envoyé des études et des relevés de monuments anciens du Tonkin. Enfin, dans une [709] salle séparée, un très remarquable salon de laque, dont les projets avaient été établis par les élèves de la section de peinture, a particulièrement retenu l'attention des artistes métropolitains. Ajoutons que si les œuvres d'art n'ont pas manqué à la section indochinoise, la place pour les recevoir a souvent fait défaut. C'est ainsi qu'une exposition plus complète des envois d'architecture a dû être organisée au Musée Guimet et que le Musée des arts décoratifs, au pavillon de Marsan, a recueilli une exposition particulière des travaux de l'école de Giadinh. L'impression qui se dégage de cet effort et tout particulièrement de l'œuvre accomplie par l'école des Beaux-Arts — un critique aussi averti que M. de la Cizeranne ne s'y est pas trompé — est qu'une véritable renaissance des arts indigènes se manifeste en Indochine.



Pavillon du commissariat de l'Indochine.
Coins du hall et coin de la galerie en bois sculpté du premier étage.

Œuvres d'art et d'inspiration coloniale. — Il est permis de dire qu'une part dans cette œuvre de renaissance revient à l'influence des artistes français qui ont séjourné en Indochine, notamment aux boursiers de la colonie, qui, soit par leur enseignement à l'école, soit par les expositions de leurs œuvres, n'ont pas manqué d'exercer une action sérieuse sur les jeunes artistes annamites. Il était intéressant, par réciprocité, de montrer l'influence subie, à leur tour, par nos artistes français, et comment les paysages, les types, les mœurs et l'art local les ont inspirés. C'était le but visé par les organisateurs du *Salon des arts français de l'Indochine*, qui, installé à l'étage intermédiaire du temple d'Angkor, faisait suite à l'exposition des écoles d'arts appliqués et de l'école des Beaux-Arts. Quatre-vingt-deux exposants avaient répondu à cet appel et leurs œuvres avaient été soumises à un jury d'admission que présidait M. Fouqueray, chargé de l'installation du Salon. Tous les anciens boursiers avaient tenu à participer à cette manifestation mais, en dehors d'eux, de nombreux peintres, professionnels ou amateurs, se révélèrent comme de fervents admirateurs des aspects et des formes de la France d'Asie. Le Salon groupait des peintres, des dessinateurs, des graveurs, des sculpteurs, des graveurs en médaille, des décorateurs, des architectes. Parmi ces derniers, une mention particulière est due à MM. Hébrard, Trouvé, Milauchau et à M^{me} Besson-Surugue, qui ont exposé des projets d'urbanisme et de monuments indochinois.

À cette activité artistique se rattache le mouvement de production littéraire. Les lettres françaises d'Indochine comptent à leur actif une masse [710] déjà considérable d'ouvrages publiés dans la colonie ou en France, et s'enorgueillissent de noms tels que Pierre Loti, Claude Farrère, Pierre Mille, Jean Ajalbert, Brieux, R. Dorgelès, Paul Morand, Myriam Harry, etc. L'occasion était belle de révéler au grand public métropolitain la place que tient l'Indochine dans notre littérature : la section du *livre indochinois* s'était proposé ce dessein. Elle avait réuni les ouvrages de ces maîtres de la littérature française avec ceux des écrivains qui ont vécu ou résident encore en Indochine et dont les plus connus sont Bonnetaïn, Boissière, Daguerches, Marquet, Pujarniscle, Wild, Renaud, M^{mes} Jeanne Leuba, Chivas-Baron, etc. Ces exemplaires étaient accompagnés d'un portrait et d'une notice biographique. Dans la partie réservée au *livre d'art indochinois*, on pouvait admirer quelques très belles éditions, comme celles de Boissière, d'Ajalbert, de Dorgelès, illustrées par Foujita, Defert, Fouqueray, etc., et de très beaux albums, comme ceux de M^{me} Boullard-Devé, de Defert et d'André Maire. Cette exposition avait été organisée par M. Boudet, directeur des archives et bibliothèques de l'Indochine, qui avait été en même temps chargé de présenter celle de son service.

Crée en 1917, la *Direction des archives* a pu réunir dans ses deux grands dépôts de Hanoï et de Phnom Penh la plus grande masse des documents dispersés jusque là dans les archives des différents services. Elle a permis ainsi la publication d'importants travaux d'érudition. En même temps, elle réorganisait ou créait de toutes pièces des bibliothèques publiques, qui répondent aux vœux d'une population de plus en plus éprise d'études. Des graphiques montrent la fréquentation de ces établissements : plus de 100 lecteurs par jour, dont 60 indigènes à Hanoï ; 70 à Saïgon ; 40 à Phnom Penh. Les prêts d'ouvrages à domicile progressent avec rapidité, leur nombre atteint déjà 70.000 par an à Hanoï seulement.

Signalons également l'exposition de la *bibliothèque royale de Phnom-Penh*, organisée par M^{le} Karpelès, ancien membre de l'école française d'ExtrêmeOrient, qui a réuni les précieux manuscrits des pagodes cambodgiennes et publié une intéressante revue en langue khmère.



Pavillon du commissariat de l'Indochine.
Vues intérieures : galeries et salons.

La science n'est pas moins en honneur que les lettres et les arts ; mais dans ce domaine, l'activité française règne seule pour l'instant ; il faudra vraisemblablement un long temps encore avant que de nombreux Annamites ou Cambodgiens, libérés par les études occidentales de leur séculaire traditionalisme intellectuel, viennent s'associer aux recherches des Français sur le terrain scientifique.

[711] Ces recherches, d'abord œuvre de savants isolés, reçurent sous le Gouvernement de M. Paul Doumer une organisation systématique et coordonnée. C'est à lui qu'on doit, en effet, la création des grandes institutions chargées d'étudier le pays et de dresser en quelque sorte l'inventaire de ses ressources. Nous avons déjà vu l'œuvre réalisée dans le domaine de l'archéologie, de la linguistique et de l'histoire par l'école française d'Extrême-Orient. L'établissement de la carte de l'Indochine a été confié au *Service géographique*, dont le personnel se recrute parmi les officiers de l'armée coloniale. Aidés d'officiers de la Marine, ils avaient entrepris, dès les débuts de notre occupation les premiers travaux ; ils ont poursuivi les opérations de triangulation générale et les relevés géodésiques, bases de la cartographie. Leurs brigades topographiques parcoururent inlassablement la contrée, bravant les fatigues et parfois le péril. L'aviation leur prête maintenant une aide sérieuse. Les ateliers établis à Hanoï, pourvus d'une excellente équipe de dessinateurs indigènes ont, en outre, un matériel d'imprimerie très perfectionné. Le résultat de cette organisation a été la publication d'un certain nombre de cartes qui ont valu à ces services une particulière réputation dans le monde savant. Ils en avaient exposé un certain nombre de spécimens : une partie de la carte au 1/1 00.000^e, dont la moitié des feuilles a déjà paru ; la carte au 1/25.000^e, dont a déjà été publiée la partie relative aux deltas du Tonkin, du Nord-Annam et du Mékong ; enfin les deux cartes au 1/500.000^e et au 1/1.000.000^e. On a ajouté à ces travaux une série d'atlas et particulièrement l'atlas de l'Indochine destiné au grand public. Le service avait envoyé, en outre, deux magnifiques plans en relief des ports de [Haïphong](#) et de [Saïgon](#), exécutés sous sa direction, et qui furent placés dans le stand de la Marine marchande, au pavillon des transports.

Le *Service géologique*, qui avait réuni la belle collection d'échantillons qui figurait dans les vitrines de la salle des mines, présentait dans la section scientifique sa carte géologique de l'Indochine, au 1/1.000.000^e et des cartes à plus grande échelle de certaines régions intéressant particulièrement la prospection ou les travaux publics, ainsi que la collection de son très important bulletin et des mémoires publiés sous ses auspices.

Le *Service météorologique*, qui a déjà rendu tant de services à la navigation par la prévision du temps et particulièrement en étudiant la marche des typhons, fléaux de la mer de Chine, à l'agriculture en jetant les bases de la météorologie agricole, à l'aviation en organisant presque à chaque terrain [712] d'atterrissement la transmission de la connaissance du temps, présentait les cartes pluviométriques de l'Indochine, une collection importante de photographies relatives aux grands phénomènes atmosphériques, une maquette du remarquable [observatoire central construit à Phu-Lien](#), dans le delta du Tonkin, et la série de ses publications.

Le *Service océanographique et des pêches maritimes*, qui avait été chargé, par ailleurs, de l'organisation du pavillon de la pêche, était représenté, dans cette section par ses études d'hydrographie des mers qui baignent les rivages indochinois, résumées par une belle carte bathymétrique dressée sur ses indications par M. Cassas, de l'Institut océanographique de Paris, par des graphiques et par une maquette en relief de ses laboratoires installés à Co Dà, près de Nhatrang, en Annam.

Ainsi, le palais central — et ses annexes — offrait aux visiteurs un tableau d'ensemble des formes multiples de l'activité indochinoise dans les domaines de l'économique, de l'administration, de l'éducation, de la santé, des sciences, des lettres et des arts. L'activité française n'en a négligé aucun et s'est étendue à toutes les

manifestations de la vie matérielle, intellectuelle, sociale et politique de la colonie. L'ensemble des documents réunis, leur classement, leur présentation, ont permis à notre grande colonie d'ExtrêmeOrient de supporter aisément la comparaison avec les terres plus anciennes de notre empire et même avec les puissantes colonies de l'étranger.

LES PAVILLONS DES SECTIONS LOCALES.

Les *sections locales* permettaient, à leur tour, de se représenter avec netteté les caractères propres à chacun des cinq pays de l'Indochine et les particularités de leur vie locale. Nous avons indiqué déjà les caractéristiques de leur architecture ; donnons une idée de leurs installations.

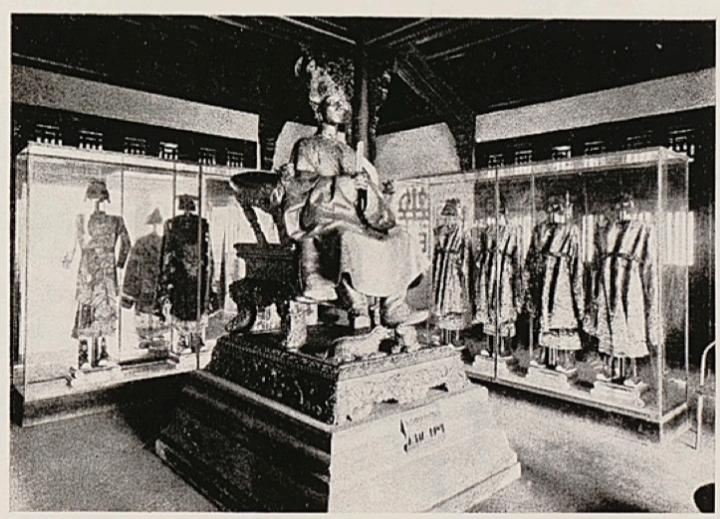
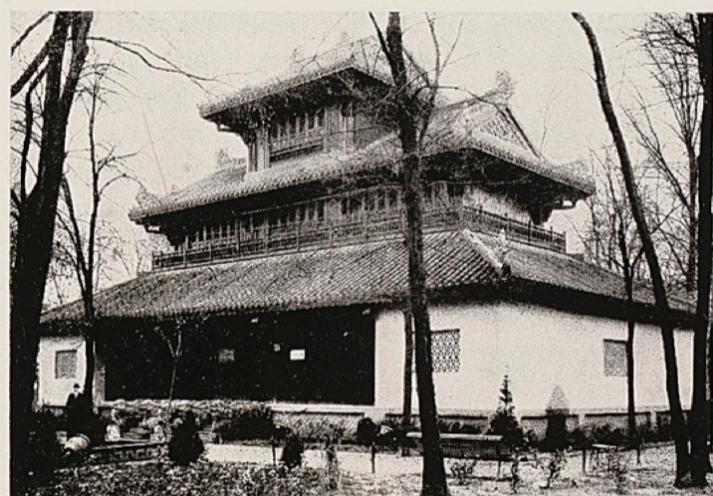


Photo Boldo.

Pavillon du Cambodge

1° *Le Cambodge*. — Le pavillon du Cambodge, construit sur les plans de M. Groslier, directeur des arts cambodgiens, reproduisait à une échelle réduite le Musée Albert-Sarraud de Phnom Penh. Il présentait ainsi aux visiteurs, à côté du temple d'Angkor, un type très fidèlement rendu de l'architecture moderne cambodgienne. Il se composait d'une nef longitu- [713] dinale, de laquelle partaient, aux deux extrémités, deux galeries perpendiculaires délimitant une pièce centrale et reliées entre elles, en arrière de cette pièce, par une véranda. La nef principale offrait aux visiteurs, dès l'entrée, dans une très belle vitrine, des reproductions des attributs et symboles de la monarchie cambodgienne : les couronnes des rois du Cambodge et des royaumes vassaux, l'épée Prah Khan, palladium des Khmers, la lance sacrée. La partie ethnographique de ce pavillon comprenait la reconstitution d'une maison cambodgienne avec les habitants se livrant à leurs occupations habituelles et les animaux familiers ; des mannequins présentant des Kha, tribu primitive du Cambodge septentrional ; un mandarin cambodgien en grand costume de cérémonie. Le groupe le plus important, plus de

soixante personnages grandeur nature, occupait la salle centrale, construite en forme de pagode. Devant un autel magnifique, orné d'une statue colossale du Bouddha, entouré de statuettes, au milieu d'un riche mobilier rituel, des bonzes célébraient une cérémonie bouddhique. Des hommes du peuple, des femmes et des enfants suivaient l'office dans l'attitude de la prière. Tous ces mannequins, exécutés par M. Chauvaux, sur les documents recueillis au pays même, donnaient une saisissante impression de vie. La pagode semblait prendre jour sur l'extérieur par huit grandes baies s'ouvrant sur huit panoramas exécutés sous la direction de M. Zo, d'après des toiles rapportées de la colonie par M. Dabadie. Ces dioramas faisaient revivre les paysages les plus typiques du pays : Phnom-Penh et les Quatre-Bras, la forêt, les ruines, la colline de Oudong et ses temples, la rivière et la montagne, la pagode de Kep, un village au bord du Mékong, une pagode. Un éclairage ingénieux donnait l'illusion de la réalité. Les arts du Cambodge, en dehors de la sculpture et de l'orfèvrerie, qui s'inspirent comme on le sait de la grande tradition d'Angkor, sont principalement la musique et la danse. Pour permettre au public une étude plus précise des costumes et des attitudes que celle qu'il pouvait faire au cours des grandes représentations, un théâtre avait été construit avec le groupe habituel des danseuses saisies dans leurs mouvements les plus caractéristiques. Deux mannequins d'une rare perfection d'exécution représentaient, en grandeur naturelle, des danseuses cambodgiennes parées de tiaras et de bijoux exécutés dans les ateliers royaux et des vêtements tissés et brodés dans ceux que dirigent les princesses Malika et Sutaroth à Phnom Penh. Une collection complète d'instruments de musique, groupés en orchestre et correspondant aux différents modes de la [714] musique cambodgienne, faisait suite à ce théâtre. La partie la plus intéressante pour le public était les merveilleuses orfèvreries, les peintures, les célèbres tissus de soie multicolore ou lamés d'or ou d'argent appelés sampot, les bronzes modernes, les objets d'écailler et d'ivoire et les panneaux de bois sculptés, assemblés par les soins de la direction des arts cambodgiens. Des tableaux, de grandes photographies évoquaient les villes principales, leurs monuments, les cérémonies et les fêtes populaires. Au sortir de cette galerie, sous la large vérandah, les visiteurs trouvaient au travail les habiles ouvriers qui avaient exécuté une partie de ces ouvrages : tisseuses et teinturières, fondeurs, orfèvres, peintres-enlumineurs. Ils avaient ainsi la satisfaction de voir l'exécution et de suivre la technique des objets qu'ils pouvaient acquérir dans les bureaux de vente installés par la Direction des Arts.



Pavillons de l'Annam.
Statue de l'empereur Khaï Dinh.

2° *L'Annam*. — En revenant sur leur pas et en quittant ce pavillon, après avoir franchi l'élégant portique de bois sculpté qui le précédait, ils se rendaient à la *section de l'Annam*, organisée par M. Dève. Elle se composait de deux pavillons, dont le premier était la reconstitution d'une partie du collège des mandarins, le Quoc Tu Giam de Hué. Le pavillon antérieur était affecté à l'Empereur et à sa Cour, le second aux aspects de la vie populaire. Autour du trône impérial, qu'occupait l'effigie, sculptée par M. Ducuing, de Sa Majesté Khai Dinh, se rangeaient les ministres et les hauts dignitaires de la Cour impériale. Tous étaient revêtus des robes éclatantes qu'ils arborent pour les grandes cérémonies. Les gardes du palais en dalmatique pourpre leur faisaient cortège. Les portraits du Régent de l'Empire et des Reines, œuvres de M^{me} Boullard-Devé, les bustes des deux derniers Empereurs, sculptés par MM. Ducuing et Villeneuve, complétaient cet ensemble. Le second pavillon comprenait deux dioramas occupant les panneaux latéraux et un groupe de dioramas placés au centre. Celui de droite, sous le titre de panorama de la route Mandarine, représentait les principaux sites de cette voie célèbre qu'a décrite R. Dorgelès. On y voyait réunis, autour des sites les plus connus qu'elle traverse, tous les types de la population de la campagne et de la côte, ainsi que tous les modes de transport usités dans le pays. À l'autre côté de la salle, les dioramas faisaient revivre l'existence du fermier annamite et des principales races aborigènes de l'Annam. Ceux du groupe central enfin représentaient les scènes de la vie urbaine et particulièrement toute une famille de notables, réunis dans un salon confortable de la capi- [715] tale, se livrant aux plaisirs de la conversation ou du jeu. Tous les personnages, d'une très grande variété d'exécution, avaient été établis par M. Hieroltz, directeur de l'école des arts appliqués d'Hanoï. Cette reconstitution de la vie annamite, qui a beaucoup intéressé le public, a été retenue pour le Musée permanent des Colonies, qui a exprimé le vœu de voir exécuter en Indochine, sur le même modèle, des dioramas semblables pour les autres populations de la colonie.



Blanche, architecte.

Photos Yvon.

Pavillon et boutiques du Tonkin.

3° *Le Tonkin.* — Le même souci de reconstitution de la vie locale avait inspiré M. Eckert, qui avait tracé les grandes lignes de l'Exposition du Tonkin. Le monument choisi à cet effet était la pagode Balny, proche de Hanoï, spécimen très caractéristique de l'architecture tonkinoise, avec son énorme toit surbaissé et les massives charpentes qui le soutiennent. La grande salle, où une lumière très atténueée entrait par les portes ajourées de la façade, donnait du mystère à cet intérieur de pagode, parfaitement rendu par l'architecte M. Sabrié. Autour des autels, des accessoires de processions, avec leurs trônes du génie, rutilants de laque et d'or, et ses montures symboliques, le cheval et l'éléphant, richement caparaçonnés, étaient groupés les notables du village, en grand costume de cérémonie. Des vitrines laquées renfermaient d'intéressants spécimens d'orfèvrerie et de bijouterie tonkinoises. Derrière la pagode s'ouvrait une salle carrée, éclairée par le plafond, et décorée sur trois de ses côtés par de grandes compositions du peintre Inguimberty, professeur à l'École des beaux-arts de Hanoï, représentant des scènes de la vie rurale au Tonkin. Jamais les aspects de la campagne tonkinoise, les types de ses habitants, la vie des villages n'ont été rendus d'une manière aussi fidèle et avec un art aussi consommé. Une série de dioramas exécutés en Indochine par M. Virac, boursier de la colonie, et représentant le delta et la Haute Région, complétait cette présentation des gens et des choses du Tonkin. En avant de la pagode s'étendait une vaste cour, flanquée de bâtiments bas, qui dans les pagodes servent à remiser les accessoires de processions ou à préparer les repas collectifs des grandes fêtes et qui avaient été utilisés pour installer des boutiques d'artisans.

Au delà du portique monumental qui la fermait et à l'étage duquel se tenait un veilleur avec son tam-tam, la cour se prolongeait par une série de maisons annamites offrant des échoppes pittoresques. Au total, vingt boutiques étaient ainsi mises à la disposition des artisans tonkinois : écaillistes. [716] brodeurs, fondeurs, laqueurs, dentelliers, orfèvres, tisserands, imagiers, vanniers, ferblantiers, etc., dont beaucoup travaillaient sous les yeux de la foule qui défilait sans arrêt devant ce coin ressuscité de ville tonkinoise.



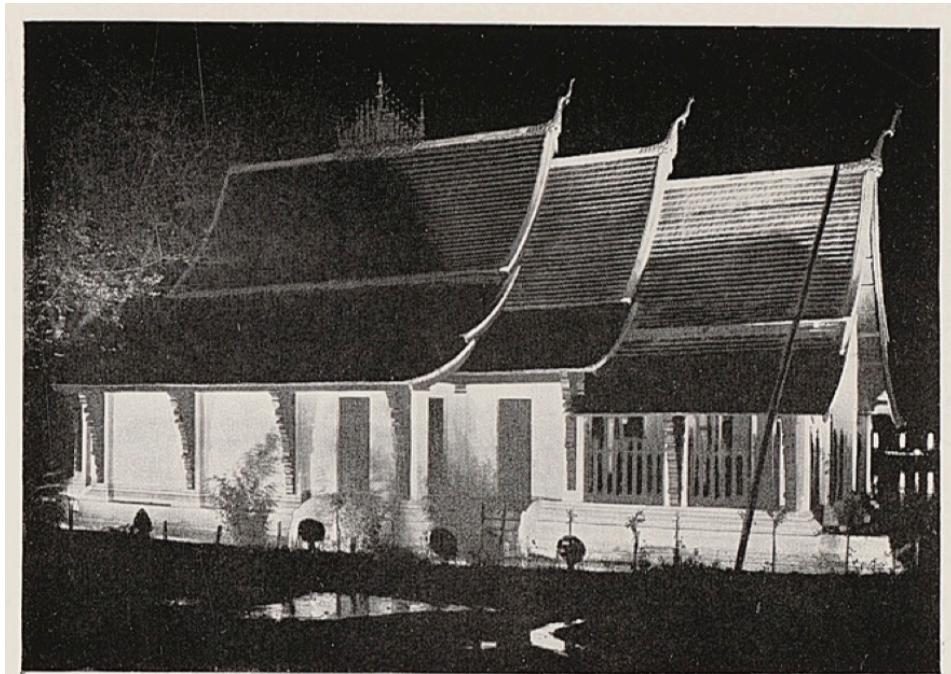
Blanche, architecte.

Photo Braun.

Pavillon de la Cochinchine.

4° *La Cochinchine*. — Le pavillon de la Cochinchine, construction de style moderne, alliant heureusement les principes de l'architecture occidentale aux traditions de l'architecture annamite, et symbolisant ainsi la synthèse des deux civilisations, présentait un hall central, ouvrant directement sur la façade et entouré de trois salles. Le centre de ce hall, encadré de jardins, était orné d'une fontaine décorative. L'activité économique de la Cochinchine était symbolisée par la présentation en masse de ses deux principales sources de richesses : le paddy et le caoutchouc. Sa vie religieuse était évoquée par trois autels du culte des ancêtres, du culte bouddhique et du culte des génies ; sa vie artistique, par les productions des écoles d'art de Biênhôà et de Thudâumôt. La première avait envoyé des bronzes et de très belles céramiques ; la seconde, des meubles annamites d'une parfaite exécution : salon laqué, bahuts sculptés, tables, etc. Quatre grands dioramas, exécutés par MM. Cazaban, Sarrut et de Marliave, la riziére, la plantation d'hévéas, le marché, l'arroyo sous les palmes, avec leurs personnages grandeur nature, évoquaient la vie cochinchinoise. Un grand triptyque peint par Devambez, symbolisait les trois aspects de l'activité française en Cochinchine : l'enrichissement du pays, le développement intellectuel, le soin de la santé publique.

Derrière le pavillon de la Cochinchine avait été édifiée une rizerie moderne dont le matériel, mis à la disposition du commissariat par MM. Poinsard et Veyret, fonctionnait sous les yeux du public et décortiquait le paddy, aimablement fourni par la maison Rauzy et Ville. Le riz raffiné était vendu au public. 40.000 paquets ont été ainsi répandus dans la population, faisant au riz indochinois une propagande directe et pratique.



Blanche, architecte,

Photos Braun.

Pavillons du Laos (Reproduction de la bibliothèque de Sisakhet).

5° *Le Laos.* — Un village laotien dressait ses pittoresques constructions au nord du lac Daumesnil ; une pagode, réduction du temple de Wat Xieng Thong, à Luang-Prabang, avec une chapelle et une bibliothèque, reproduisant celle de Sisaket à Vientiane, et des cases laotiennes, khas, thaïs, etc. La pagode renfermait un très bel et très rare autel, surmonté d'un pavillon et supportant trois bouddhas de bronze, reliques sacrées des pagodes de Vientiane. Des mannequins de bronzes entouraient l'autel, que flanquaient [717] des porte-luminaires, d'un travail particulièrement délicat. Les Laotiens, qui venaient faire leurs dévotions à la pagode, lui fournissaient une figuration vivante des plus pittoresques.

La plus grande des maisons laotiennes était affectée à l'exposition proprement dite. Ses murs disparaissaient sous de riches étoffes, tissées et brodées en pays laotien, et sous des panneaux peints, exécutés, aux bords du Mékong, par M^{me} de Fautereau, et qui rendaient les paysages avec une savoureuse et impressionnante vérité. Une carte animée du Laos renseignait les visiteurs. Des photographies translucides évoquaient les aspects du pays. Dans de grandes vitrines étaient réunis des objets précieux, orfèvreries et bijoux d'or et d'argent, qui témoignaient de l'habileté et du goût des ouvriers indigènes.

IMPORTANCE ET COMPOSITION DE LA DELEGATION INDIGENE.

La participation des Indochinois à l'Exposition coloniale a été des plus importantes. Le personnel indigène attaché à l'Exposition d'une manière permanente se divisait en deux contingents : civil et militaire.

1° *Contingent civil.* — Le contingent civil comprenait 159 personnes des deux sexes, se répartissant ainsi : 47 Tonkinois, 17 Cochinchinois, 1 Annamite de Hué, 49 Cambodgiens, 45 Laotiens, non compris les quatre chefs des groupes ethniques et les quatre secrétaires attachés aux différentes délégations. Chaque groupe était, en effet, placé sous la direction d'un chef indigène, qui relevait directement du délégué local : MM. Vu Duc Phuong, pour l'Annam-Tonkin, Sum Hieng, pour le Cambodge, le prince Pethsarath pour le Laos, Dang Ngoc Chan pour la Cochinchine. L'ensemble de ce personnel était dirigé par M. le commissaire adjoint Eckert.

L'organisation et l'installation de ces contingents se sont réalisées sans la moindre difficulté et dans l'harmonie la plus parfaite. Les mesures prises pour le recrutement sur place de ces éléments ethniques différents, la méthode et la vigilance apportées à leur choix et à leur encadrement ont porté tous leurs fruits.

Le commissariat de l'Indochine a pu gouverner ces groupements importants en intervenant le plus discrètement et le plus rarement possible, se bornant dans la plupart des cas à utiliser l'influence et l'autorité des chefs indigènes. Il n'eut pas à faire usage des moyens disciplinaires que lui don- [718] nait, à l'égard de ces engagés, le contrat de louage de service qui les liait au commissariat et permettait à toute époque de faire cesser l'effet de ce traité moyennant rapatriement des intéressés et paiement d'une prime de licenciement.

Placés côte à côte, Laotiens, Cambodgiens, Cochinchinois, Tonkinois s'entendirent sans heurt ni acrimonie. Les relations furent correctes et même cordiales. Cette entente fut facilitée du reste par l'affectation à chaque groupe de bâtiments et locaux distincts, où ils se trouvaient réunis par affinité de race et de langage.

La troupe des *danseuses cambodgiennes*, composée de jeunes filles et d'enfants, était logée dans un bâtiment spécial près le pavillon local du Cambodge, sous la direction et la surveillance vigilante et attentionnée de la directrice, femme d'un prince

cambodgien, ancien premier sujet de ballet royal de Phnom Penh. Elles y étaient l'objet de soins attentifs et soumises au régime d'internat qui convenait à leur jeune âge et à leur inexpérience, en même temps qu'à leur entraînement professionnel. Un personnel féminin amené avec elles du Cambodge assurait la tenue de l'intérieur, la préparation des mets qui leur étaient destinés et l'entretien des costumes. Les musiciens cambodgiens étaient logés au cantonnement indigène édifié derrière le palais d'Angkor.

Installation des contingents indigènes. — Le cantonnement fermé, comportant une surface couverte de 1.600 mètres carrés, était constitué par une série de baraqués en bois à doubles parois, parfaitement closes et construites avec plafonds, parquets, huisseries, fenêtres et volets. La plupart étaient à étage et comprenaient de vastes salles servant de dortoirs ou de réfectoires, ou des pièces plus petites pouvant contenir deux lits et affectées soit aux ménages, soit aux femmes isolées, soit aux patrons ou autorités indigènes séjournant au cantonnement. Elles offraient des douches dotées d'appareils fournissant rapidement l'eau chaude, des cuisines, des lavabos, des water-closets. Les Cambodgiens occupaient une baraque, les Laotiens une autre, Cochinchinois et Tonkinois étaient groupés par affinités. Il faut ajouter que le détachement de la garde indigène occupait un vaste baraquement où étaient réunies les unités provenant des différents pays, mais chaque détachement ethnique avait, avec ses gradés spéciaux, sa chambre spéciale. Un bâtiment particulier logeait l'effectif de service du détachement de tirailleurs.

[719] Ces détails d'installation eurent les meilleurs effets sur l'état moral des contingents.

Le même souci attentif fut apporté aux détails de l'ameublement. L'on veilla particulièrement à assurer aux engagés civils et militaires un couchage confortable et chaud, lits avec draps et couvertures, les prémunissant contre les rigueurs possibles du climat. Le chauffage fut préparé et fonctionna dès qu'il parut nécessaire. Les vêtements et sous-vêtements qui leur avaient été fournis avant leur départ furent complétés quand cela parut nécessaire par des distributions supplémentaires.

La nourriture fut toujours abondante et saine. Elle fut assurée en régie, de façon à garder un contrôle rigoureux sur la qualité et la quantité et la préparation des vivres. La fourniture des produits fut assurée, après marché sur appel d'offres, par le représentant de l'Alimentation générale de Marseille. 25.914 rations, valant 200.000 francs en chiffres ronds, furent distribuées au cours de l'Exposition, représentant une dépense de 7 francs par tête et par jour. Deux cuisiniers cambodgiens furent chargés de la préparation des repas sous la surveillance d'un délégué choisi par les intéressés eux-mêmes. Les danseuses cambodgiennes avaient deux cuisinières particulières. Quelques réclamations s'étant produites sur les conditions de préparation, qui ne répondait pas entièrement aux habitudes et aux goûts de chaque race, des mesures spéciales furent prises pour assurer à chacun une cuisine adaptée à ses préférences.

L'utilisation des engagés suivant leur compétence et les modalités de leurs obligations ne donna lieu à aucune difficulté. Ils firent preuve tous du meilleur esprit de discipline et de labeur. Les jeunes danseuses cambodgiennes ne cessèrent de perfectionner leur art, ainsi que nous l'avons dit, sous la vigilante et bienveillante impulsion de leur directrice qui sut maintenir leur tenue morale et leur gaîté naturelle tout en développant leurs talents professionnels. Le complément de la troupe, musiciens et servantes, firent preuve des mêmes qualités et acceptèrent, avec la docilité de leur race, les disciplines de leur art et de leur vie en commun, sous la haute surveillance de M. Le Poulain, inspecteur des services commerciaux, chargé du groupe. Le public qui fut appelé à assister aux manifestations de cette compagnie fut unanime à en louer la splendeur et la perfection. Le groupe des artisans cambodgiens, ouvriers et ouvrières, recrutés pour présenter l'activité des ateliers des corporations cambodgiennes, donna également [720] toute satisfaction par leur conduite et leur

zèle. Placés sous la direction du directeur des arts cambodgiens, M. Groslier, qui les avait formés à Phnom-Penh et les avait désignés parmi les meilleurs, ils continuèrent dans le cadre de Vincennes leur existence coutumière.

Les *Laotiens* et *Laotiennes* formaient un des détachements les plus importants. L'on connaît la douceur et la docilité de cette race aimable et franche. Ils représentaient les types les plus variés et caractéristiques de la société villageoise : artisans, joueurs de khènes, chanteurs et chanteuses.

La *troupe d'acteurs et d'actrices cochinchinois*, bien qu'animée d'un esprit d'indépendance plus marqué, naturel à sa formation et à son milieu, se montra néanmoins consciencieuse et probe. Quelques légers conflits entre le directeur et ses artistes, tout à fait normaux dans ce milieu évolué, furent facilement apaisés par l'action du délégué indigène et l'intervention discrète du commissariat.

Le *Tonkin* avait envoyé un contingent de marchands vendeurs et ouvriers qui donnèrent, par la variété des produits exposés et vendus, l'idée la plus juste et la plus heureuse de la souplesse et de l'habileté de l'artisanat tonkinois. Le succès de cette tentative fut tel que les intéressés parvinrent à peine à satisfaire l'importance des demandes et écoulèrent sans difficulté le stock important de marchandises qu'ils avaient emporté avec eux. Il n'est donc pas nécessaire de dire qu'ils se trouvèrent enchantés de leur présence à Paris et se réjouirent fort du sort qui leur était échu.

En ce qui concerne le détachement de la *garde indigène*, cette troupe fit preuve des qualités habituelles de discipline et de douceur qui lui ont valu la réputation dont elle jouit en Indochine. Organisée et encadrée militairement, soumise au régime intérieur de l'armée, elle donnait sur ce point toute garantie et a fourni les éléments nécessaires à de nombreux services de garde, tout en contribuant par sa participation à l'éclat des fêtes extérieures.

2° *Contingent militaire*. — Le contingent indigène militaire s'est élevé pendant l'Exposition à un effectif moyen de 250 hommes, et à un chiffre plus réduit pendant les périodes d'installation et de liquidation. Il se composait de deux éléments distincts : des miliciens de la garde indigène et un détachement de tirailleurs indochinois provenant des régiments stationnés en France.

[721] Les *miliciens*, au nombre de 150, comprenaient 138 gardes et caporaux, 10 sergents et 2 adjudants. Au point de vue du recrutement, ils se répartissaient en 10 Laotiens, 25 Cambodgiens, 10 Cochinchinois, 40 Tonkinois, 60 Annamites d'Annam dont 45 musiciens. Les baraquements qui leur étaient affectés formaient un camp entièrement distinct du cantonnement des civils, qui lui était contigu. Leur nourriture fut assurée en régie, les mets étant préparés par quatre cuisiniers volontaires. Le régime alimentaire fut analogue à celui des civils ; le nombre des rations s'éleva à 26.600 et ressortit à 8 fr. 13 par tête et par jour.

Ils touchèrent pendant leur séjour en France les mêmes soldes et indemnités diverses que les Indochinois servant dans les régiments de tirailleurs de la Métropole. En outre, une prime de 2 fr. 50 pour les caporaux et soldats et de 5 francs pour les sous-officiers leur fut allouée par le Commissariat et ce, sans compter une indemnité de 6 piastres par mois, versée par le Gouvernement général à leurs familles restées dans la colonie. Des allocations spéciales furent prévues par le commissariat général pour leur participation aux défilés et aux fêtes de l'Exposition.

Les *tirailleurs* constituaient un détachement de 100 hommes commandés par le capitaine Dampiérou, encadrés par 2 adjudants français et 9 sous-officiers indigènes. Le Commissariat de l'Indochine versait une prime de 2 francs par jour et par homme pour l'amélioration de leur ordinaire. Il leur versait en outre la prime quotidienne de 2 fr. 50 allouée aux miliciens. Les tirailleurs en service couchaient dans les trois pièces attenantes à leur corps de garde, dans le cantonnement militaire. Leur service était le même que

celui des miliciens. Ils assuraient la garde de jour et de nuit du palais d'Angkor, veillaient à la surveillance des salles et participaient aux fêtes et aux défilés.

L'état sanitaire de cette importante agglomération, qui atteignait 450 personnes, a toujours été très satisfaisant. Une infirmerie avait été construite avec salles d'attente, de consultation, de pansement, chambre d'isolement, chambre de garde, pourvue de tout le matériel nécessaire.

En dehors des indigènes compris dans ce contingent, de nombreux Indochinois, délégués des différents pays d'Indochine, ont été envoyés à Paris à l'occasion de l'Exposition. Étant en séjour libre, le Commissariat n'a pas eu à s'occuper de leur logement et de leur nourriture. Ces délégués ont été choisis par l'Administration locale parmi les mandarins, les membres des corps [722] élus de la colonie, les présidents des syndicats agricoles, de Cochinchine, qui ont apporté à l'exposition de ce pays un très important concours matériel, les représentants des provinces et municipalités, etc. Tous ces délégués ont participé aux réceptions données par le commissariat de l'Indochine et ont assisté à toutes les fêtes. Des visites de Paris, de ses environs, des grands établissements publics, des grandes industries, ont été spécialement organisées pour eux. Ils se sont déclarés enchantés de leur séjour en France, de l'accueil qui leur a été fait, des égards dont ils ont été entourés.

Marchés pour la nourriture des indigènes. — Le contingent dont il s'agissait d'assurer la subsistance se composait, comme il vient d'être indiqué, d'indigènes civils au nombre de 160 et des effectifs du détachement de la Garde indigène comptant 150 hommes. Si on y ajoute le personnel chargé d'assurer la surveillance, l'installation, la gestion de l'élément civil indigène dans le campement établi à l'Exposition (3 personnes) et le cadre européen chargé du commandement de la Garde indigène (3 personnes), on arrive à un total de 316 personnes.

Le fournisseur aux vivres, M. Canton, représentant l'Alimentation générale de Marseille, avait établi une liste des denrées avec l'indication des prix des vivres qu'il devait fournir.

Des bons de commande (prix et quantités), établis et signés par M. Rousseau, étaient remis au fournisseur, quarante-huit heures avant la livraison.

Le prix de 8 francs par tête et par jour avait été fixé par l'administration du commissariat.

La dépense totale pour la nourriture des Indochinois s'est élevée à 441.665 francs, non compris la fourniture du riz qui avait fait l'objet d'un marché spécial avec la [Société anonyme des Rizeries indochinoises](#). Le montant du riz fourni par cette firme s'éleva à 12.735 francs.

[723]
CHAPITRE V.
VIE DE LA SECTION.

Affluence des visiteurs. — Pendant toute la durée de l'Exposition, l'affluence du public a été considérable dans la section indochinoise. La grande esplanade ménagée devant le temple d'Angkor ayant été choisie comme point de concentration pour les défilés et cortèges, le public s'y est groupé par masses énormes les jours de fêtes, souvent pour le plus grand dommage des balustrades de la chaussée, des pelouses et des plantations. Aux jours de grande *affluence*, notamment le jeudi, le samedi et le dimanche, il n'a pas été possible de laisser l'entrée libre dans le temple et les principaux pavillons. La foule des visiteurs dut être canalisée à l'aide de barrages et l'entrée du palais principal par pelotons de 500 visiteurs ; elle devait s'effectuer exclusivement par le grand escalier, débouchant sur l'étage supérieur et la sortie par les portes du rez-de-chaussée. Un sens unique dut être adopté pour le défilé des visiteurs à l'intérieur même du grand palais.

Surveillance. — L'étendue de l'exposition indochinoise et son importance ont conduit le commissariat à renoncer à la mise sous vitrine de tous les produits et objets, comme cela a pu être fait dans certaines sections étrangères. Seuls les objets précieux ont été obligatoirement placés sous vitrines.

Les autres se trouvaient plus ou moins à portée de la main du public, ce qui a exigé un service d'ordre et de surveillance à la fois important et délicat. Le gardiennage du palais et des pavillons a été confié à un corps de gardiens français composé de 31 gardes, encadré par 2 brigadiers et 1 chef. Un marché a été passé avec M. Prins, directeur de « La Garde de nuit », moyennant le prix de 1.500 francs par mois et par homme, effectuant douze heures de présence sur vingt-quatre heures. Le montant total des sommes payées à M. Prins pour le gardiennage de la section s'est élevé à [724] 330.471 francs. En fait, les disparitions d'objets ont été très peu nombreuses. Elles ont porté d'ailleurs sur des matières périssables : riz, échantillons de caoutchouc, de sucre, etc.

La garde de nuit était assurée par un certain nombre de gardiens, par des sentinelles armées, par des rondes et des patrouilles.

Service d'incendie. — Le service d'incendie avait été minutieusement réglé, d'accord avec les services généraux du commissariat général. Nous avons vu les précautions prises au moment de la construction. Elles avaient été doublées par l'établissement méthodique de postes d'incendie avec prises d'eau et tuyautage dans chaque bâtiment et par l'installation d'appareils extincteurs dans toutes les salles. Des piquets d'incendie avaient été prévus et se tenaient, en permanence, prêts à intervenir. Des avertisseurs automatiques, des avertisseurs surveillés avaient été placés de manière à donner l'alarme aux militaires et à alerter les postes de pompiers. Grâce à ces mesures et à la surveillance minutieuse exercée, aucun commencement d'incendie ne s'est produit dans la section.

Fêtes et réceptions. Participation aux cérémonies et attractions. — La participation des Indochinois aux fêtes et attractions de l'Exposition fut assurée par quatre groupes : la musique de la Garde, le ballet cambodgien, le ballet laotien et le théâtre cochinchinois.

La *musique de la Garde indigène* de l'Annam, créée par M. le gouverneur général Pasquier alors qu'il était résident supérieur à Hué, avait été désignée comme étant la

meilleure. Elle a obtenu le plus grand succès dans tous les concerts qu'elle a donnés à l'Exposition, notamment aux séances quotidiennes de la section indochinoise, à Paris comme en province, auprès du grand public et auprès de musiciens dont l'opinion fait autorité.

Cette musique comptait 50 exécutants dirigés par un chef français, M. Maurice Fournier, ayant sous ordres un sous-chef annamite, M. Michel Minh.

La renommée des *danseuses cambodgiennes* était déjà établie en France depuis leurs deux apparitions à Marseille et à Paris en 1906 et en 1922 ; aussi furent-elles réclamées comme un des éléments essentiels du succès des fêtes de l'Exposition. La constitution et l'entraînement de ce ballet ne laissa pas d'offrir de grandes difficultés.

[725] La troupe du ballet royal cambodgien comprenait 20 danseuses, 5 chanteuses et 5 musiciens. Elle était dirigée par M^{me} Soisangvane, femme du prince Wongkat, propre frère de S. M. le roi Monivong. Les trois premières danseuses, rôle du prince, de la princesse, du roi des géants, étaient M^{les} Savath, Savang et Soun Teng. L'excellent orchestre était celui du Roi lui-même, et était dirigé par M. Môm. Le répertoire avait été soigneusement établi et les pièces interminables, dont la représentation dure plusieurs jours à Phnom Penh, avaient fait l'objet d'une sélection, ne laissant subsister que les thèmes principaux et les scènes essentielles, reliés par un argument facile à communiquer aux spectateurs étrangers. Par le luxe des costumes, des bijoux et des attributs, le style et le caractère de leurs danses, auxquelles le grand public même était sensible, par le charme et l'art des artistes, ces danses ont produit une grande impression sur des spectateurs de milieux très différents : aux réceptions données au pavillon du Commissariat de l'Indochine, dans le théâtre en plein air organisé à la section indochinoise, au théâtre de la Cité des Informations, à l'Opéra même.

Ces spectacles ont révélé l'art des *danseuses laotIennes* et des *comédiens de la Cochinchine*. La grâce simple et charmante des danseuses, l'art plastique et le talent spontané et franc des danseurs, l'harmonie de l'orchestre des khènes, la souriante et naturelle gaîté de toute la troupe, ont conquis tous les spectateurs. Il est de toute justice de féliciter S. A. le prince Phethsarath, qui a choisi et composé cette troupe, et de donner une mention toute spéciale à M. Souphan qui, après avoir réglé sur des scénarios à lui, pleins d'une agreste poésie, les programmes des danses, surveillait et dirigeait avec un inlassable soin toute cette aimable troupe.

La Compagnie des comédiens de M. Guong a remporté un succès qui a contribué à classer ces représentations parmi l'un des meilleurs spectacles présentés à l'Exposition.

Les fêtes auxquelles les éléments artistiques indochinois prêtèrent leur concours se déroulèrent sur plusieurs théâtres : le pavillon du Commissariat de l'Indochine et son théâtre en plein air, le théâtre de la Cité des Informations et celui du Musée des Colonies, le cadre même de l'Exposition lors des grandes fêtes et des cortèges.

Une brillante série de fêtes fut donnée par le Gouverneur général et le commissaire, au pavillon du commissariat, fêtes auxquelles assista le Tout-Paris de la politique, des grands corps de l'État, des arts, des lettres, et du [726] monde. Le même pavillon servit de cadre et les mêmes artistes prêtèrent leur concours aux soirées et réceptions organisées par M. le ministre des Colonies, M. le commissaire général, S. M. la reine de Hollande, LL. AA. le duc et la duchesse d'York, LL. MM. le sultan du Maroc, le roi Fayçal, S. H. le maharadjah de Karputala, les ministres de la Hollande, de l'Italie, l'envoyé extraordinaire de l'Union Sud-Africaine, les membres de la Commission des mandats à la Société des Nations, etc. Au total, 22 soirées ont eu lieu dans le pavillon, non compris les déjeuners offerts par le commissaire de l'Indochine aux personnalités du monde colonial et à ses collègues, les commissaires des différentes colonies représentées à l'Exposition, et particulièrement aux membres de la presse, aux écrivains et aux artistes en relations avec l'Indochine.

En dehors du Commissariat de l'Indochine, les troupes d'artistes et la musique de la Garde ont participé à 10 soirées de gala, organisées au Musée permanent des colonies,

à 64 représentations publiques au théâtre de la Cité des informations, à une vingtaine de matinées au théâtre en plein air de la section, et enfin, avec le concours de miliciens et de tirailleurs, à 25 fêtes, défilés et cortèges ; celui du Ramayana, dont tous les accessoires avaient été exécutés en Indochine à la demande du commissariat général, a obtenu le plus vif succès.

Par la richesse des costumes, des accessoires, le nombre des figurants, l'ordonnance de ses cortèges et de ses spectacles, on peut dire que l'Indochine a toujours occupé la première place. Il est juste d'ajouter que si le concours de l'Indochine a été aussi actif et aussi apprécié, on le doit en grande partie au zèle et au dévouement de M. l'administrateur Devé, qui possède complètement la technique de ces spectacles et auquel le commissariat général a fait appel à maintes reprises pour assurer l'organisation de ces belles manifestations.

Le commissariat général d'ailleurs n'a pas manqué de reconnaître les services que lui a rendus le personnel indochinois en lui accordant des gratifications et des rétributions qui ont été partagées entre tous les participants des fêtes et qui se sont élevées à la somme de 213.855 francs, à laquelle il y a lieu d'ajouter 172.000 francs de cachets reçus pour des soirées non officielles offertes au public de la section ou en faveur de congrès ou d'œuvres d'intérêt public. Ces suppléments aux soldes et salaires réguliers n'ont pas laissé d'encourager le personnel et ont contribué à maintenir son entrain et sa bonne humeur.

[727] *Concessions*. — À l'intérieur même de la section indochinoise, ainsi que nous l'avons vu, il n'a été accordé aucune autorisation d'installer des attractions, des spectacles ou des débits. Deux exceptions à cette règle ont été faites pour le restaurant franco-annamite et pour le théâtre en plein air, placés toutes deux sous le patronage du commissariat de l'Indochine. Le restaurant, construit aux frais de la section indochinoise, par l'originalité et l'élégance de sa construction, par le cadre merveilleux où il s'élevait, en bordure du lac Daumesnil, a attiré un nombre considérable de consommateurs. Sa grande salle au premier étage a été très recherchée pour les dîners de corps et les banquets de clôture des congrès. Un chiffre atteste l'importance de son succès, celui de la ristourne que son exploitation a dû verser au Gouvernement général de l'Indochine et qui atteint le demi-million.

Pour répondre aux désiderata du public, qui ne pouvait se rendre le soir aux représentations de la Cité des informations, où se produisaient les artistes des troupes indochinoises, M. Auberlet a bien voulu organiser dans la section même, à ses risques et périls, un théâtre en plein air, où avaient lieu des représentations du guignol annamite, des danseuses cambodgiennes et laotières, du théâtre cochin-chinois. Ces séances, qui avaient lieu l'après-midi, ont été couronnées de succès, chaque fois que la clémence du temps les a permises. Un important pourcentage de recettes a été versé aux artistes.

Propagande et publicité. — Pour assurer le succès de la section indochinoise, pour atteindre les buts que se proposaient ses organisateurs, un effort de propagande était indispensable. Il a été réalisé en même temps par la presse, le livre, la parole et le cinéma.

Le Commissariat de l'Indochine s'est associé aux efforts de propagande poursuivis par le commissariat général dans son Bulletin de presse et par une contribution aux journaux et revues. D'autre part, de très nombreux articles, rédigés sous son inspiration, ont paru dans la grande presse quotidienne dans les journaux coloniaux, dans les revues générales ou techniques. Ils n'ont pas peu contribué à diffuser dans le grand public des vérités utiles concernant notre colonie d'Extrême-Orient.

Pour toucher directement le public, pour compléter la leçon qu'il retirait de sa visite et en fixer le souvenir, des tracts ont été édités à des centaines de mille d'exemplaires et libéralement distribués aux visiteurs : tracts géné- [728] raux ou spéciaux à certains services ou à certains produits. Outre cette publicité quasi-commerciale, l'Indochine a

fait un effort considérable pour mettre à la portée du public une très abondante documentation. Quatre-vingt volumes ou brochures ont été imprimés aux frais du Gouvernement général et envoyés par les soins du Commissariat à tous les établissements scientifiques et aux sociétés savantes de la France, ainsi qu'à un certain nombre d'institutions étrangères. Le commissariat a fait éditer, dans la collection patronnée par le commissariat général, à la Société des éditions géographiques, maritimes et coloniales, deux volumes sur l'Indochine française, rédigés sous la direction de M. Silvain Lévi, par les spécialistes les plus éminents, ainsi qu'un guide touristique par M. About. Cinq monographies ont été imprimées en Indochine sur les cinq pays de l'Union : la plus importante, celle que M. Gourou a consacré au Tonkin, est un véritable monument de science géographique. Les autres publications concernaient respectivement : la géologie, le service géographique, la climatologie et la météorologie, l'administration et les services publics, l'organisation financière, les budgets, les impôts, les douanes, l'enregistrement, la justice, la propriété foncière, le cadastre, la défense, l'assistance médicale, la santé et l'hygiène, l'agriculture et les différents produits, l'élevage et les forêts, l'outillage agricole, l'instruction publique, le travail, les arts et les sciences. Certains de ces ouvrages dépassent, d'ailleurs, le cadre des publications destinées à une propagande d'exposition. Tel est l'important volume de M. Yves Henry sur la riziculture, celui de MM. Carton et Bruzon sur la climatologie, celui du Père Savina sur l'histoire des Miao Tsé, celui de M. Le Boulanger sur l'histoire du Laos, les trois volumes de MM. Delacour et Jabouille sur l'ornithologie, le très important travail de l'état-major sur l'histoire militaire de la colonie. À ces ouvrages il faut joindre les tracts bilingues sur les principaux itinéraires et les stations climatiques, publiés à l'occasion de l'Exposition par l'Office du tourisme et de la propagande que dirige M. Eckert. Ajoutons qu'à cette occasion, les éditeurs parisiens ont publié un nombre important d'ouvrages consacrés à l'Indochine, dont plusieurs ont été édités aux frais ou avec la souscription du Gouvernement général.

De nombreuses conférences ont été faites à Paris, en France et à l'étranger, par les représentants du commissariat et de l'Agence économique de l'Indochine. Enfin, les délégués de la section ont pris une part très active aux différents congrès et ont traité des questions économiques, politiques, sociales, [729] scientifiques et littéraires, intéressant la colonie. Plusieurs d'entre eux ont rédigé à cette occasion des communications très importantes, qui ont été imprimées dans les actes de ces différents congrès.

Parallèlement aux publications, le délégué général de l'Indochine a poursuivi dans la colonie l'établissement d'une vaste documentation photographique et cinématographique. 4.833 clichés ont été pris et contre-typés par la section photographique du Gouvernement général pour l'Indochine du Nord, et par la maison Nadal, de Saïgon, pour l'Indochine du Sud, suivant un plan préalablement établi, en même temps que les escadrilles de l'aviation militaire constituaient une collection de clichés de vues aériennes. Ces collections, expédiées en France et déposées à l'Agence économique, ont servi à tirer les épreuves et les clichés diapositifs qui ont figuré à l'exposition de l'Indochine et ont constitué une mine inépuisable pour l'illustration des ouvrages édités en France et pour la documentation des publicistes. La partie cinématographique n'a pas été négligée. Aux bandes éditées par l'ancien Service cinématographique de l'Indochine et par la [Société Indochine films et cinémas](#), la Société Paris-Consortium cinéma a tourné, dans les deux dernières années qui ont précédé l'Exposition, 30.000 mètres de films nouveaux, 12.000 furent en outre demandés à la Société films et cinémas. Au total, près de 60.000 mètres de films purent être projetés à Paris. Ces films concernaient les services sociaux : éducation, santé, travail, agriculture, travaux publics, ethnographie, transports. Ils ont été projetés soit dans l'Exposition, soit à l'Agence économique, soit dans les grands cinémas et ont servi à illustrer les conférences.

Pour compléter ce grand travail de documentation, l'Agence économique de l'Indochine a bien voulu prêter son concours au commissariat. Elle a installé, dans le hall d'entrée du palais d'Angkor, un bureau pour la distribution des tracts et des ouvrages de propagande, cependant qu'à l'étage intermédiaire fonctionnait un stand de librairie, tenu par l'[Imprimerie d'Extrême-Orient](#), pour la vente de tous les ouvrages parus en France ou dans la colonie et concernant exclusivement l'Indochine. L'Agence économique assuma la participation de l'Indochine à la Cité des informations.

[731]
CHAPITRE VI.

LES OPÉRATIONS DES JURYS.

Récompenses. — Le nombre et la valeur des exposants de la section indochinoise, qui comprenaient, d'une part, les administrations, les services et les établissements publics de la colonie, d'autre part, les exposants particuliers ou collectifs, groupant 186 Français et 81 indigènes, justifièrent une importante représentation dans cette section au sein des jurys de classes et de groupes de l'Exposition. Choisie exclusivement, suivant le règlement général, parmi les exposants, elle comprenait 32 membres français et 3 indochinois : MM. Do Dung, Phung Van Mau et Nguyen Lan, dont les maisons furent automatiquement placées hors concours. Les opérations du jury furent longues et délicates, étant donné le mode de groupement des exposants, qui, dans la section coloniale, ne suivait pas nécessairement l'ordre de la classification générale, mais, notamment en ce qui concerne les industries locales, l'ordre géographique ou ethnographique. La section indochinoise a totalisé 424 récompenses décernées aux exposants, dont 267 pour les exposants français et 157 pour les exposants indochinois, ces récompenses comprenant à la fois les récompenses données aux exposants et celles accordées à leurs collaborateurs. Elle se décomposent ainsi :

Hors concours	101
Grands prix	32
Diplômes d'honneur	48
Médailles d'or	98
Médailles d'argent	89
Médailles de bronze	56

Rien n'atteste mieux l'intérêt qu'a présenté pour le jury l'effort de la participation indochinoise.

[732] Les récompenses accordées aux exposants eux-mêmes se sont élevées à 246 se décomposant comme suit :

Hors concours	79
Grands prix	25
Diplômes d'honneur	32
Médailles d'or	53
Médailles d'argent	37
Médailles de bronze	20

La liste des récompenses, publiée au *Journal officiel de la République française* du 27 mai 1932, s'est établie comme suit :

CLASSE 1C. — *Résultats et avenir de la colonisation.*
Musée économique Maurice-Long H. C.

CLASSE 2 C. — *Enseignement secondaire aux colonies.*
Institut Gia Long M. B.

CLASSE 3. — *Enseignement supérieur aux colonies.*

École française d'Extrême-Orient H. C.
M. Mansuy G. P.
Société des études indochinoises M. O.
Association des Amis du vieux Hué M. O.
Société de Géographie de l'Indochine M. O.
Extrême-Asie M. O.

CLASSE 4. — *Enseignement spécial artistique.*

École des Arts appliqués d'Hanoï H. C.
École des Arts appliqués de Giadinh H. C.
École des Arts appliqués de Thudâumôt H. C.
École des Arts appliqués de Biênhôà H. C.
École des Beaux-Arts de l'Indochine H. C.
École des Arts cambodgiens de Pnom-Penh H. C.

CLASSES 5, 6, 6B. — *Enseignement spécial agricole et Enseignement technique.*

École des mécaniciens asiatiques de Saïgon H. C.
École professionnelle de Vientiane H. C.
École pratique d'industrie de Haïphong H.C.
[733]
École pratique d'industrie de Hué H. C.
École pratique d'industrie de Saïgon H. C.
École pratique d'industrie de Phnom Penh H. C.
MM. Brachet et Dumarqué M. O.

CLASSE 11 (sections A. B. C.), — *Typographie, impressions diverses.*

Imprimerie et matériel pour l'imprimerie.

M. Portail (Albert) G. P.
Imprimerie d'Extrême-Orient G. P.
Imprimerie tonkinoise Le Van Phuc D. H.
MM. Nguyêñ Van Vinh M. O.
Nguyêñ Van Cua M. O.
Mac Dinh Tich M. A.

CLASSE 12. — *Photographie, cinématographie.*

MM. Nadal G. P.
Pham-So M. A.

CLASSE 13C.— *Presse coloniale.*

Syndicat de la Presse de l'Indochine G. P.

CLASSE 14. — *Cartes, appareils de géographie, etc.*

Service géographique de l'Indochine H. C.

CLASSE 16. — *Médecine, chirurgie, dentisterie.*

Institut Pasteur d'Hanoï H. C.
Institut Pasteur de Nhatrang H. C.
Institut Pasteur de Saïgon H. C.
Institut du Radium G. P.

CLASSE 17. — Instruments de musique.

M. Tran Dinh Thu M. O.

CLASSE 23. — *Production de l'électricité et utilisation mécanique
de l'énergie électrique*

Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine H. C.

L'Énergie électrique indochinoise H. C.

Société indochinoise d'électricité H. C.

Union électrique d'Indochine H. C.

[734]

Société coloniale d'éclairage et d'énergie D. H.

Compagnie des eaux de Hanoï M. O.

CLASSE 29. — *Modèles, plans et dessins de travaux publics.*

Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics D. H.

Société des grands travaux d'Extrême-Orient M. O.

CLASSE 31A. — *Matériel des chemins de fer et tramways.*

Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan H. C.

Compagnie française de tramways(Indochine) M. O.

CLASSE 32B. — *Armement, bâtiments de haute mer.*

Direction de la Marine marchande de l'Indochine H. C.

Compagnie indochinoise de navigation D. H.

CLASSES 32, 32C, 32D. — *Constructions navales, armement.*

Compagnie saïgonnaise de navigation et de transport H. C.

Société anonyme des transports maritimes et fluviaux de l'Indochine M. O.

Pham Van Maï et Pham Kim Bang M. A.

CLASSES 34, 34B, 34C, 34D, 34E. — *Industries aéronautiques.*

Compagnie Air Orient H. C.

Service de l'aéronautique militaire H. C.

CLASSES 35, 36, 37. — *Matériel et procédés généraux des exploitations agricoles.*

Établissements Poinsard et Veyret H. C.

Inspection générale de l'agriculture et de l'élevage de l'Indochine H. C.

Comité d'encouragement aux recherches scientifiques H. C.

CLASSES 39, 41, 42. — *Produits agricoles alimentaires d'origine végétale.*

Association des exportateurs français de riz de Saïgon H. C.

Société des thés et cafés de Kontoum M. O.

Société des thés de l'Indochine M. O.

Société des cafés de l'Indochine M. O.

CLASSES COLONIALES 39, 41, 42B. — *Textiles, gommes, caoutchouc.*

Société des hévéas de Tayninh H. C.

Plantations de Trung-Lap H. C.

[735]

Société indochinoise de commerce, d'agriculture, de finance H. C.

Société des plantations d'agave de l'Annam H. C.

Société financière du caoutchouc H. C.

Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine (collectivité) G. P.

Société agricole de Suzannah D. H.
Société des plantations d'An-Loc D. H.
Plantation de Xa Cam D. H.
Plantation de Xa Trach D. H.
Tacuu, dit Amphong D. H.
Société civile du domaine de Phuoc-Binh M. O.
Société des plantations de Dian M. O.
Compagnie du Cambodge M. O.
Société des plantations des Terres-Rouges M. O.
Plantation de Kerhuella M. A.
Plantation de Cauu-Khoï M. A.
Compagnie des caoutchoucs du Mékong M. B.
Société agricole et industrielle de Cam Tiem M. B.

CLASSES COLONIALES 39, L1, 42c. — Thés et cafés.

M. Lacroix (P.) G. P.
Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance D. H.
Syndicat des planteurs de café de l'Annam-Tonkin M. O.
MM. Lecomte (M.) M. O.
Legros (M.) M. A.
Tran Duc Bich, dit Bich Ky M. A.
Nguyễn Van Luong, dit Dong Ky M. B.

CLASSES COLONIALES 38, 41, 42E. — Céréales et féculents.

Compagnie franco-indochinoise H. C.
Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient D. H.
Société commerciale française de l'Indochine D. H.
Société française des distilleries de l'Indochine D. H.
Les Vitaliments coloniaux D. H.
Domaine de Ban-Ans [???] M. O.
Société du domaine agricole de l'Ouest M. O.
Société Tutéla d'Indochine M. O.
Compagnie commerciale saïgonnaise M. A.
M. Nguyễn Ba Hue M. B.
[736]

CLASSES COLONIALES 39, 41, 42FG. — Plantes à parfums, tabacs, plantes tinctoriales.

M. Tacuu, dit Amphong M. O.

CLASSES COLONIALES 39, 41, 42I. — Sucres.

Société agricole et industrielle de Cam-Tiem M. O.

CLASSES COLONIALES 49 ET 50. — Matériel, procédés et produits des exploitations et industries forestières.

Comité national des bois coloniaux H. C.
Est-Asiatique français H. C.
MM. Simon (Eugène) H. C.
Charles (A.) H. C.
Colin (Georges) H. C.
Service forestier de l'Indochine H. C.
M. Duchiron H. C.

Société indochinoise forestière et des allumettes D. H.
Biênhoa industrielle et forestière M. O.
Compagnie forestière indochinoise M. O.
M. Phuc-Bao M. A.

CLASSE 50B. — *Bois coloniaux*.
Est asiatique français H. C.

CLASSE COLONIALE 51. — *Matériel de chasse*.
Compagnie commerciale saïgonnaise D. H.
Compagnie Optorg M. O.
Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient M. A.
MM. Nguyêñ Van Tan M. A.
Hoang duc Dam M. B.

CLASSE COLONIALE 53. — *Engins, instruments et produits de la pêche*.
Institut océanographique et des pêches de l'Indochine H. C.

CLASSE 55 A. — *Matériel et procédés des industries alimentaires*.
Brasseries et glacières de l'Indochine G. P.
Brasserie Hommel D. H.

[737] CLASSE 63A. — *Exploitation des mines, mines métalliques*.
Usines métallurgiques de Quang-Yen G. P.
Mines de zinc de Tuyen Quang M. O.
Société minière indochinoise (Pham Van Maï et Pham Rien Bang) M. B.

CLASSE COLONIALE 63B. — *Exploitation des mines, minières et carrières*.
Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine H. C.
Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine H. C.
Inspection générale des mines et de l'industrie de l'Indochine H. C.
Service géologique de l'Indochine H. C.
Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine G. P.
Étains et Wolfram du Tonkin G. P.
Association des mines du Tonkin G. P.
Société nouvelle des phosphates du Tonkin D. H.
Société des étains de Pia-Ouac M. B.
Société minière du Cambodge M. B.

CLASSE 64. — *Grosse métallurgie*.
Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine G. P.
Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient G. P.

CLASSE 65B. — *Combustibles*.
Société des charbonnages du Dong-Trieu H. C.
Société française des charbonnages du Tonkin H. C.
Société des charbonnages de Tuyen-Quang M. O.
Société du domaine de Kebao M. A.
Société minière indochinoise M. B.

CLASSE 66. — *Décoration fixe des édifices publics et des habitations*.
MM. Thaï-Van Huynh D. H.
Nguyêñ Man Loc, dit An-Binh M. O.

Tran Trong Khiет, dit Thai-Hoa-Duong M. A.

CLASSE 69. — *Meubles à bon marché et meubles de luxe.*
Ville de Cholon H. C.
MM. Dinh Van Tien, dit Phuc Loi G. P.
Dao Cong Uy, dit Duc-Uy D. H.
[738]
MM. Tran Dung, dit Dong-Ich D. H.
Do Lam D. H.
Dinh Van Chuyen, dit Thuan-My M. O.
Duong Van Khien M. A.
M^{me} Luong-Thi-Hue M. A.
MM. Dao Dinh Khoan M. A.
Dao Quang Chinh M. A.
Dao Quang Tuy, dit Tien Tuy M. A.
Quynh-Lam M. B.

CLASSE 70. — *Tapis, tapisserie et tissus d'ameublement.*
Compagnie des tapis d'Extrême-Orient H. C.

CLASSES 72 ET 73. — *Céramique, cristaux et verrerie.*
Tuileries de l'Indochine H. C.
Céramiques de Caï-Maï D. H.
M^{mes} Desforges-Maudot M. O.
M. Serre (Georges) M. O.
Tuileries et briqueteries mécaniques Phu Huu M. A.
M. Tran-Hanh M. A.

CLASSE 80. — *Fils et tissus de coton.*
Société cotonnière du Tonkin G. P.

CLASSES 81 ET 82. — *Fils et tissus de lin, chanvre, etc.*
Manufacture de couvertures du Tonkin « Macoto » M. O.

CLASSE 83. — *Soieries et tissus de soie.*
Société anonyme des établissements Delignon H. C.
Société franco-annamite pour l'industrie de la soie H. C.
Les corporations cambodgiennes D. H.
MM. Lé-Xuan-Triêm D. H.
Le Quang Long M. O.
Dô Dinh-Luong M. O.
Do Van Thâu M. A.
Do Van Nho M. B.
Nguyên Manh Khang M. B.
[739]

CLASSE 84. — *Dentelles, broderies et passementeries.*
Manufacture de dentelles et broderies indochinoises H. C.
M. Do Dung, dit Nam-Quat H. C.
École des arts appliqués de Hanoï H. C.
MM. Nguyên Van Quang D. H.
Drouhin (Lucien) M. O.
Nguyên Van Vy M. O.

Nguyên Van Than, dit Nam-Phat M. O.
Do Da Thuyet M. O.
Masson (Georges) M. O.
Nguyên Van San M. O.
Lê-Thi-Cuc M. O.
M^{me} Gachon (veuve) M. O.
MM. Do-Van-Tinh M. A.
Terechenko (L.) M. A.
Raguet (Léon) M. A.
Nguyên Van Thien, dit Nam-My M. A.
Doan Van Tuc M. A.
Trinh Ngoc Que M. A.
Société anonyme française industrielle et commerciale (S. A. F. I. C.) M. A.
MM. Truong-Dinh-Long, dit Thuan Tien M. A.
Tran To Hinh M. B.

CLASSE 86 A. — *Chapellerie, fleurs et plumes.*

MM. Dang Trong Huy, dit Duc Quang D. H.
Trinh Van Chinh, dit Haï Chinh M. O.
Nguyên Van Tuu, dit Tuu-Thanh M. A.
Nguyên Trung M. A.
Nguyên Huu Phuc M. B.
Maï Van San M. B.

CLASSE 88. — *Fabrication et transformation du papier.*

Papeterie De Vietri et Dapcau D. H.

CLASSE 89. — *Cuir et peaux.*

MM. Nguyên Ba Laï, dit Quang Thanh Long M. O.
Thong Long, dit Phan Van Khac M. A.

[740]

CLASSE 90. — *Parfumerie.*

Etablissements A. Chiris H. C.
M. Vien M. B.

CLASSE 91. — *Manufacture de tabacs et d'allumettes chimiques.*

Manufacture indochinoise de cigarettes G. P.

CLASSE 92. — *Papeteries, cartonnages.*

Papeteries De Vietri et Dapcau D. H.

CLASSE 94. — *Orfèvrerie.*

M. Hoang Trong Quy M. B.

CLASSE 95. — *Joaillerie, bijouterie.*

MM. Nguyên Lan, dit Tien Bao H. C.
Phung Van Mau H. C.
Hoang Kim Quy frères G. P.
Les Artisans indigènes de la province de Hadong G. P.
Les Corporations cambodgiennes G. P.
MM. Tran Van Thieu, dit Dong Nam My G. P.
Dang Bui et Mouchon frères D. H.

Dinh Van Phung D. H.
Khoa (J. N. T.) D. H.
Ghan Hung M. O.
Nguyen Cong Hop M. O.
Hoang Trong Quy M. B.
Hoang Duc Hu M. B.

CLASSE 97 A. — *Bronze, fonte et ferronnerie d'art.*
MM. Phung Van Kim G. P.
Tran Van Loc M. O.

CLASSES 98 ET 98B. — *Brosserie, maroquinerie, tabletterie.*
MM. Tran Dinh Trong M. O.
La Qui Chuy M. O.
Nguyen Thuong Quang M. O.
Do Van Chap M. O.
[741]

CLASSE 100. — *Bimbeloterie, jouets et jeux.*
MM. Leu Tho Truong, dit Ngoc Than G. P.
Maison Baky D. H.
MM. Do Van Tham M. O.
Nguyen Dinh Hoanh et Nguyen Dinh Que M. O.
Dang Van Lien M. A.
Dang-Van Thu M. A.
Vien De M. A.
Nguyen Tan Khue, dit Truong-Thaï M. A.
Nguyen Huu Phuc M. B.

CLASSE 101. — *Législation et organisation commerciale.*
MM. Denis frères H. C.
Messageries fluviales de Cochinchine H. C.
Société financière française et coloniale H. C.
Union commerciale indochinoise et africaine H. C.
Société coloniale des grands magasins G. P.
Concession du port de Cam-Ranh D. H.

CLASSE 101B. — *Publicité commerciale.*
Société franco-indochinoise de publicité et d'édition M. A.

CLASSE 101c. — *Monnaies, crédit, Bourse.*
Banque de l'Indochine H. C.
Crédit foncier de l'Indochine H. C.
Banque franco-chinoise pour le commerce et l'industrie H. C.

CLASSE 102. — *Législation et rémunération du travail.*
Inspection générale du travail de l'Indochine H. C.

CLASSE 103. — *Associations agricoles.*
Crédit agricole de l'Indochine H. C.
Crédit agricole de Cochinchine M. O.

CLASSE 104. — *Hygiène urbaine et rurale.*

Compagnie des eaux de Hanoï G. P.
[742]

CLASSE 108. — *Hygiène.*

Institut Pasteur de Hanoï H. C.
Institut Pasteur de Nhatrang H. C.
Institut Pasteur de Saïgon H. C.
Institut du Radium H. C.

CLASSE COLONIALE 109. — *Stations thermales et climatiques.*
Stations thermales et climatiques de l'Indochine H. C.

CLASSE COLONIALE 110. — *Assistance.*
Direction générale de l'Assistance médicale H. C.
Association Valentin-Haüy H. C.

CLASSE 111. — *Exercices sportifs.*
Association du souvenir indochinois G. P.
Cercle sportif de Saïgon M. O.

CLASSE 115. — *Ressources touristiques.*
Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan H. C.
Compagnie saïgonnaise de navigation H. C.
Commissariat de l'Indochine. — Exposition du Tourisme H. C.
Chemins de fer du Gouvernement général de l'Indochine H. C.
Compagnie de transports maritimes et fluviaux M. O.
Société anonyme de chalandage et remorquage M. O.
Garage Aviat M. A.

CLASSE 115B. — Industries et commerces se rattachant au tourisme.
M. Tuong-Long D. H.

[743]
CHAPITRE VII
LIQUIDATION ET BILAN.

CLÔTURE DE L'EXPOSITION.

Liquidation et réexpédition du matériel. — Toutes les mesures avaient été prises en temps utile pour que la liquidation commençât dès la clôture de l'Exposition. Le programme comportait tout d'abord le retrait et la réexpédition des objets exposés, lesquels se répartissaient en deux catégories : ceux qui étaient la propriété des particuliers et ceux qui appartenaient à l'Administration.

Pour les premiers, l'ordre des retraits fut le suivant : les objets prêtés pour l'exposition historique furent renvoyés, aux frais du commissariat, aux bienveillants prêteurs et repritent leur place dans les collections privées et même publiques (Musée de Versailles, Archives de la Guerre, de la Marine et des Colonies, Bibliothèque nationale, École des langues orientales, etc.).

Les œuvres d'art qui avaient figuré au Salon des Arts français de l'Indochine furent rendues, dans les huit jours qui suivirent la fermeture, aux artistes qui les avaient envoyées ; un certain nombre de pièces, dont le retour à la colonie avait été la condition formelle de leur mise à la disposition du commissariat, furent réexpédiées par les soins des délégués locaux aux musées, établissements publics, pagodes, qui s'en étaient dessaisis temporairement ; elles étaient d'ailleurs peu nombreuses.

Enfin, le retrait des objets, produits et matériaux des stands des exposants particuliers fut échelonné sur une quinzaine avec la plus grande méthode.

Les exposants avaient, en effet, désigné, dès avant l'Exposition, un représentant habitant Paris, ayant qualité pour procéder à l'enlèvement. Aucun de leurs envois ne dut être réexpédié, en conséquence, en Indochine par les soins du commissariat ; beaucoup de produits lui avaient été d'ailleurs abandonnés par leurs exposants à toutes fins utiles. On put ainsi éviter les frais de leur expédition et d'une manutention coûteuse.

Restaient les objets et produits appartenant à l'Administration. Une discrimination naturelle s'imposait entre les objets d'art, les documents d'ordre technique et les produits ou matières premières. Un principe commun leur fut appliqué : ils devaient, après l'Exposition, continuer à servir à la propagande coloniale et notamment à celle de l'Indochine ; en conséquence, ils ne pouvaient être remis qu'à des établissements publics susceptibles de les utiliser à ces fins.

Les objets originaux, les plans et documents qui formaient l'exposition archéologique, provenant des fouilles exécutées par l'École française d'Extrême-Orient, devaient revenir au Musée Guimet, en vertu de décisions antérieures du Gouverneur général. Ils ont servi à constituer en partie la belle « salle d'Angkor » que ce musée a récemment ouverte au public. Quant aux moulages, ils ont été affectés au Musée indochinois du Trocadéro.

Les objets et collections constituant l'exposition ethnographique ont été, de même, pour la plupart versés au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, qui dépend du Muséum d'histoire naturelle.

On peut signaler également comme pièces de musée les collections du pavillon de la Faune et du pavillon de la Pêche. Une notable partie en a été réclamée par le Muséum d'histoire naturelle.

Il est juste d'ajouter que ces libéralités du Gouvernement général étaient pleinement justifiées par le fait que tous ces établissements avaient mis leurs collections à la disposition du Commissariat et avaient collaboré à l'installation de ces sections.

Ces affectations préalables terminées, la Commission d'organisation du Musée permanent avait parcouru, avant la clôture, le temple d'Angkor et les pavillons, et se fit attribuer les plus belles pièces qu'elle estimait rentrer dans le cadre du futur musée. Leur versement fut fait provisoirement, au fur et à mesure de la récupération de ses locaux, par l'Administration du Musée permanent.

[745] Le matériel d'exposition comprenait essentiellement les peintures et les statues décoratives. Les peintures, soigneusement démarouflées, furent emballées et expédiées en Indochine pour y servir à la décoration des édifices publics ; deux exceptions seulement furent faites pour les toiles de M. Ingimberty, affectées à la chambre de commerce de Marseille et à l'Agence économique de l'Indochine, et pour un certain nombre de panneaux remis à la mairie du 12^e arrondissement de Paris pour ses nouvelles salles.

Les dioramas furent, pour la plupart, répartis entre des établissements publics : le Musée du Tourisme colonial, organisé par la chambre de commerce de Marseille, reçut le grand panorama de M. Salge et un certain nombre de dioramas de grande dimension de la Cochinchine et du Cambodge. La plupart des dioramas d'intérêt économique furent partagés entre des institutions diverses : Institut national d'agronomie coloniale, Institut colonial de Nancy, Conservatoire des Arts et Métiers, etc. Le reste, soigneusement démonté et emballé, a été mis en réserve pour des besoins éventuels de propagande. Les quatre grandes statues symboliques qui ornaient les grandes salles du palais d'Angkor s'élèvent aujourd'hui dans le hall du Crédit national agricole.

Les objets d'art indigène, présentant un intérêt particulier, ont été remis, en partie, à l'Agence économique de l'Indochine ou sont allés enrichir et renouveler le stock d'objets que le Gouvernement général conserve à Paris depuis l'Exposition de Marseille et qui a servi à la participation de la colonie aux différentes expositions depuis 1922, tant en France qu'à l'étranger, évitant ainsi aux budgets locaux des frais considérables d'achat, de fabrication et d'expédition, qu'il aurait fallu renouveler pour chaque manifestation.

Cette préoccupation de la propagande a également réglé la répartition des produits et matières premières qui ont fait l'objet de très nombreuses demandes. Après les prélèvements du Musée permanent pour ses collections économiques, des envois ont été faits à l'Institut national d'agronomie coloniale, au service des bois coloniaux, aux facultés de pharmacie de Paris, Toulouse et Montpellier, au Comité colonial des plantes médicinales, au Laboratoire de la Société des agriculteurs de France, à l'École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix, au Laboratoire des fraudes du ministère de l'agriculture, où ces produits feront l'objet d'études[746] techniques. Une certaine quantité est allée enrichir les collections des Instituts coloniaux de Nancy, de Nice, de Tunis, de l'École pratique coloniale du Havre, de l'École des Hautes Études commerciales de Paris, du Musée colonial de Lyon, du Musée colonial de Marseille, des Chambres de Commerce de Paris, de Dunkerque, etc.

La documentation proprement dite, consistant en cartes, diagrammes, graphiques, photographies, etc., après qu'il a été pourvu aux besoins des différents services de l'Agence économique de l'Indochine, a été répartie entre les instituts et les écoles qui en ont sollicité l'envoi. C'est ainsi que la plus grande partie des cartes de l'Exposition du Service géographique ont été attribuées à l'Institut de géographie de Paris, etc.

Tous les objets qui n'ont pas pris place dans les collections publiques ont été vendus aux enchères, au profit du budget général, par les soins de la Direction des Domaines. La vente, qui a nécessité trois vacations, a produit la somme de 78.933 fr. 82. Il y a lieu de signaler, en outre, que pendant la durée de l'Exposition, des ventes d'objets,

provenant des écoles d'arts appliqués, ont été effectuées au pavillon de la Cochinchine, par l'intermédiaire du délégué local, au profit du budget de cette colonie.

Démolition et remise en état des terrains. — La démolition des immeubles et la remise en état du terrain se sont effectuées dans des conditions très satisfaisantes de rapidité. Tous les bâtiments étant en location, les entrepreneurs étaient tenus, par leurs cahiers des charges, de procéder eux-mêmes à la démolition des édifices et à l'enlèvement des matériaux ; leur intérêt même s'accordait avec le désir de l'Administration d'une remise en état aussi rapide que possible. Comme ils avaient sous-traité avec des entreprises de démolition acquéreurs des matériaux, et que celles-ci désiraient entrer le plus vite possible en leur possession, il a fallu même parfois tempérer leur zèle impatient.

Seul, le pavillon du commissariat de l'Indochine, qui avait déjà figuré à l'Exposition internationale des Arts décoratifs, a été démonté et ses matériaux artistiques : charpente, colonnes, boiseries, huisseries sculptées ou laquées, céramiques, verrières, etc., ont été entreposés dans les magasins de la maison Gondrand en vue d'une reconstitution ultérieure.

[747]
BILAN FINANCIER.

Dépenses. — Les prévisions de dépenses se sont élevées, de 1927 à 1932, à 44.182.149 francs, les dépenses liquidées à 34.288.480 fr. 53. La répartition par exercice a été la suivante :

ANNÉES	PRÉVISIONS		DÉPENSES LIQUIDÉES fr. c.
		fr. c.	
1927		88.653 00	53.958 06
1928		3.728.700 00	176.422 11
1929		6.510.100 00	6.403.528 92
1930		15.285.385 00	12.499.432 79
1931		14.454.311 00	13.350.217 92
1932		4.115.004 00	1.804.920 73
TOTAUX		<u>44.182.149 00</u>	<u>34.288.480 53</u>

Le tableau ci-après indique la répartition des dépenses d'après leur nature :

Ex.	Dépenses de personnel	Travaux	Dépenses de matériel, aménagement intérieur, mobilier.	Transports	Dépenses de publicité, illuminations.	Dépenses d'exploitation et diverses.	Total des dépenses
							fr. c.
1927	32.433 32	—	21.524 74	—	—	—	53.958 06
1928	129.014 92	3.515 05	41.030 19	—	2.127 00	734.95	176.422 11
1929	209.533 87	6.149.186 86	38.447 74	—	5.625 00	735 45	6.403.528 92
1930	285.624 16	12.001.076 22	67.761 86	757 75	122.481 90	21.730 90	12.499.432 79
1931	2.115.723 48	6.908.958 05	1.498.820 98	981.007 89	867.135 85	978.571 67	13.350.217 92
1932	181.316 60	1.506.308 13	61.899 00	41.494 00	13.250 00	653 00	1.804.920 73
	<u>2.953.646 35</u>	<u>26.569.44 31</u>	<u>1.729.484 51</u>	<u>1.023.259 64</u>	<u>1.010.619 75</u>	<u>1.002.425 97</u>	<u>34.288.480 53</u>

Recettes. — Il convient de remarquer, tout d'abord, que le commissariat de l'Indochine n'a perçu directement aucune redevance ; si, à un titre quelconque, un versement a dû être effectué au profit de la section, l'ordre de recette correspondant a été établi par les soins de l'Agence générale des Colonies pour le compte du budget général de l'Indochine. Du reste, la seule [748] concession accordée fut celle du « Restaurant franco-annamite ». La Société « Lunchs et Glaciers » avait été déclarée soumissionnaire moyennant une redevance calculée sur les recettes brutes de

l'entreprise. Le chiffre d'affaires de cette société s'étant élevé à 4.079.210 francs, le total de la redevance due à l'Indochine ressortit à 490.665 francs.

Il faut également comprendre au nombre des recettes la somme de 1 million de francs que le commissariat général s'était engagé à restituer à l'Indochine à titre de contribution à la reconstitution du temple d'Angkor.

La vente d'objets mobiliers provenant de l'exposition de l'Indochine, vente effectuée par les soins de l'Administration des Domaines, les 26 et 27 février et 3 mars 1932, constitua la troisième recette importante réalisée par la section.

Le produit net des trois vacations, soit 78.933 fr. 82, a été versé au Crédit du compte indochinois par le premier bureau des Domaines à la Caisse du Trésor public.

Les recettes se sont donc chiffrées ainsi :

1° Société Lunchs et Glaciers	490.665 75
2° Subvention du commissariat général	1.000.000 00
3° Vente d'objets mobiliers	78.933 82
TOTAL	<u>1.569.599 57</u>

Il ressort des situations budgétaires ci-dessus que les dépenses effectuées pour les six exercices 1927 à 1932 se totalisent à 34.288.480f53c

Les recettes ressortissant à 1.569.599 57

Le total net des dépenses est de 32.718.880 96

En résumé, en fin de 1932, le bilan de la participation de l'Indochine à l'Exposition s'établit à la somme de 32.718.880 fr. 96. La dépense totale, fut déterminée, pour plus des trois quarts par le coût des travaux de constructions.

En 1922, le montant total des travaux pour l'édification des bâtiments de la section indochinoise à l'Exposition de Marseille s'est élevé à peu près à 10 millions ; le chiffre actuel de 26.569.044 francs, atteint pour le même [749] objet, traduit à peu près la différence entre la valeur du franc en 1922 et 1931. La livre sterling entre ces deux dates a passé de 78 francs à 125 francs. En outre, il convient d'insister sur ce point, la surface totale des terrains attribués à la section indochinoise en 1931, y compris les bâtiments de toute nature, annexes, jardins, esplanades, atteignit 9 hectares, contre seulement 5 hectares à Marseille en 1922. D'autre part, le palais d'Angkor qui, à l'exposition précédente, ne comprenait que deux étages, en comportait trois en 1931.

BILAN ÉCONOMIQUE ET MORAL.

Dans le domaine des affaires, on ne pouvait guère s'attendre à d'importantes transactions. Une exposition n'est pas une foire commerciale. Cependant, un certain nombre de firmes qui ont installé, en dehors même de leurs emplacements dans le temple d'Angkor, des stands de vente ont certainement eu l'occasion, non seulement d'écouler des marchandises sous forme d'échantillons ou de spécimens : pièces de soie, tapis, dentelle, broderies, thé, poivre, etc., mais encore d'enregistrer des commandes et d'amorcer un mouvement d'affaires pour l'avenir.

Un des produits indochinois pour lesquels une active propagande est organisée en France est le riz. La fermeture d'une partie des marchés extrême-orientaux à cette céréale, par suite de la crise et des événements de Chine, a amené un arrêt sensible des exportations sur les places asiatiques, d'où nécessité de retrouver, si possible, en France, une partie des débouchés actuellement perdus. Par suite d'un accord entre le

Gouvernement de la Cochinchine et le Syndicat des exportateurs de riz cette propagande a été particulièrement soutenue à l'Exposition. La décortquierie, qui a fonctionné à côté du pavillon de la Cochinchine, a débité aux visiteurs 80.000 paquets de riz. Nul doute que cette démonstration, appuyée par une abondante distribution de tracts, soit dans le stand de publicité installé au temple d'Angkor, soit dans l'Office qui fonctionna avec le plus grand succès à la Cité des informations, n'ait exercé une influence sur l'accroissement considérable des achats de riz indochinois en France constaté au cours de cette année.

D'importantes industries, concernant particulièrement les textiles, les matières grasses, les plantes à parfums, les laques, etc., ont demandé des échantillons et se sont documentées sur les conditions de la production et les [750] maisons d'importation. Une publicité particulière a été faite pour le caoutchouc de Cochinchine, dont la Métropole est loin d'absorber la production totale.

Mais plus encore que l'intensification des échanges, une exposition doit viser à l'amélioration du crédit. Les foires annuelles en France et à l'étranger, les manifestations des offices et des agences constituent une propagande permanente pour les produits et suffisent, en somme, à cette tâche ; par contre, une exposition seule peut asseoir sur des bases élargies le crédit d'une colonie. La leçon de choses qu'elle donne s'adresse au grand public ; elle met sous les yeux de millions de visiteurs des réalités, des éléments concrets d'appréciation. Si son organisation est méthodique, sa présentation parlante, son installation attrayante, elle peut laisser dans l'esprit du visiteur le plus étranger aux questions coloniales une impression décisive. L'étendue et la puissance de la colonie, le développement de son outillage, l'importance et la valeur de sa main-d'œuvre, les abondantes richesses du sol et du sous-sol, les résultats déjà obtenus, les possibilités qu'elle réserve, la place qu'elle tient dans notre empire colonial, le rôle qu'elle joue dans l'économie nationale, tels sont les éléments dont elle dispose pour créer une opinion favorable à son développement ultérieur. Les investissements de capitaux dans nos colonies ne peuvent être nombreux et abondants que si cette opinion s'est largement généralisée. À ce point de vue, on peut dire que la section indochinoise a réalisé le programme qu'elle s'était proposé. L'Indochine est apparue et apparaîtra de plus en plus comme la plus importante et la plus riche de nos nouvelles colonies, comme une de celles susceptibles non seulement de fournir à l'industrie nationale une masse considérable de matières premières, mais aussi d'absorber une quantité croissante de produits manufacturés. Les échanges de vues qui ont eu lieu à ce sujet dans les congrès techniques, au cours de l'Exposition, ont permis de constater que cette démonstration a été pour d'aucuns une véritable révélation.

Mais l'œuvre française en Indochine ne s'est pas bornée à exploiter le capital que représentent ses richesses naturelles. Elle s'est efforcée de mettre en valeur le capital humain que constituent ses intéressantes populations.

Là encore, l'opinion publique devait être informée. Tant d'idées préconçues et de théories tendancieuses s'étaient répandues en France dans certains milieux ! Les visiteurs ont pu se rendre compte que nos œuvres sociales et notre politique indigène correspondaient à l'ampleur de notre effort écono- [751] mique. Sur bien des points, et notamment en ce qui concerne l'instruction publique et l'assistance médicale, les institutions indochinoises sont comparables, dans l'ensemble, à celles des nations les plus civilisées de l'Europe.

Le Code du travail assure sur bien des points aux ouvriers indigènes recrutés par contrat des avantages dont ne jouissent pas encore tous les prolétaires européens. L'amélioration générale des conditions d'existence, la hausse du *standard of life*, l'augmentation notable de la durée moyenne de la vie ont été réalisées en moins de cinquante ans dans des proportions qui ont dépassé les prévisions les plus optimistes.

Les Indochinois venus en France, et particulièrement les délégués des provinces, des municipalités, des corps élus, ont illustré, pour ainsi dire, cette démonstration. Tous les

Français de la Métropole avec qui ils ont été en contact ont été frappés, non seulement par leur instruction générale et leur connaissance de notre langue et de notre culture, mais par la clarté de leurs idées, de leur esprit pratique, leur conception de notre rôle colonisateur, leur désir sincère de collaboration.

Il est incontestable que les Indochinois retireront un profit réel des grandes assises de Vincennes. Ils en sortent mieux connus et mieux appréciés par l'opinion métropolitaine ; ils la trouveront attentive à leurs désiderata, bienveillante pour leurs revendications légitimes. D'autre part, la comparaison entre les différentes colonies françaises a été des plus instructives pour ceux qui ont la charge de leurs destinées. En confrontant les systèmes de gouvernement, les méthodes de mise en valeur, les techniques des différentes entreprises, ils n'ont pas manqué d'élargir leurs conceptions et de préciser leurs directives. Les congrès internationaux enfin, auxquels ils ont pris part, ont été d'un puissant intérêt et ne seront pas sans influencer le développement futur de notre politique. Ils nous ont révélé à quel point les problèmes coloniaux sont susceptibles de solutions communes. Qu'il s'agisse de l'éducation de l'indigène, de sa participation au pouvoir, de sa représentation politique, les mêmes revendications, sous des formes souvent identiques, s'affirment dans toutes les colonies. L'extension des cultures indigènes, la création du crédit, la préparation professionnelle, le respect des formes traditionnelles et des cadres séculaires préoccupent au même titre tous les colonisateurs. Une doctrine internationale s'établit peu à peu, dont bénéficieront les populations de toutes nos possessions, cependant que la coopération internationale dans le domaine des transports, des voies de communication, [752] de l'aviation, de l'économie dirigée, de la lutte contre les fléaux sociaux, est capable d'assurer des solutions pratiques et rapides à des problèmes difficiles et complexes. C'est ainsi que l'entente des puissances colonisatrices aura le meilleur retentissement sur les échanges intercoloniaux.

La section indochinoise a largement participé par ses représentants aux travaux de ces congrès. L'Indochine n'a-t-elle pas pris elle-même l'initiative des relations de colonie à colonie ? Depuis deux ans, des relations étroites ont été nouées et des visites échangées entre les représentants de la France en Indochine et ceux du Siam, des Philippines et de Java. Des traités de commerce, signés avec le Siam, et en cours de négociation avec le Japon et la Chine, sont une manifestation de notre volonté de coopération et d'entente. Ils prouvent, par ailleurs, que l'Indochine joue dans le monde un autre rôle que celui d'une colonie isolée et lointaine ; son action, débordant ses frontières, s'exerce dans tout l'Extrême-Orient en faveur des intérêts de la France comme des siens propres. Elle apparaît comme une Métropole seconde, foyer d'influence française, poste avancé de notre commerce et de notre industrie.

Puissent les hôtes innombrables de l'Exposition avoir retenu de leur visite à la section de l'Indochine cette claire conception de son rôle dans le monde et de sa place dans notre empire colonial !

PUBLICATIONS

La Cochinchine, monographie par la [Société des études indochinoises](#), aux éditions [Gastaldy](#), à Saïgon.

LÉGION D'HONNEUR

La promotion de l'Exposition coloniale
(*Journal officiel de la République française*, 22 octobre 1932)
